

**EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME CONJOINT DE
« PREVENTION DES CONFLITS ET DE COHESION SOCIALE »**

REPUBLIQUE D'HAITI

RAPPORT FINAL

**Maria Donnat
Consultante internationale
New York, janvier 2012**

SOMMAIRE

ACRONYMES.....	1
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	2
I. INTRODUCTION	7
1. LE CONTEXTE DE L'ÉVALUATION.....	7
a. <i>Le contexte général du pays</i>	7
b. <i>La situation post-tremblement de terre</i>	9
2. LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION.....	9
3. LA METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION	10
4. LES PRINCIPALES QUESTIONS DE L'ÉVALUATION.....	11
II. DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	13
1. LES OBJECTIFS DU PROGRAMME CONJOINT	13
2. ADAPTATIONS APPORTÉES EN COURS DE MISE EN ŒUVRE	14
III. CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION	15
1. PERTINENCE LA CONCEPTION INITIALE ET DES ADAPTATIONS APPORTÉES EN COURS DE ROUTE	15
2. ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME	17
a. <i>Les principales réalisations</i>	17
b. <i>Taux d'exécution budgétaire</i>	36
c. <i>Atteinte des objectifs et perspectives de pérennité</i>	37
3. EFFICIENCE DES PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE.....	38
a. <i>La surveillance et le pilotage</i>	38
b. <i>La gestion</i>	39
c. <i>La coordination</i>	40
d. <i>La planification</i>	43
e. <i>Le suivi et l'évaluation et la communication</i>	44
4. CONCLUSIONS GÉNÉRALES	45
IV. RECOMMANDATIONS	47
ANNEXE 1 – LES RÉALISATIONS DU PROGRAMME	53
ANNEXE 2- LISTE DES FORMATIONS FOURNIES.....	60
ANNEXE 3 – ÉCHANTILLONNAGE POUR L'ENQUÊTE DE VICTIMISATION	61
ANNEXE 4 – LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES	62
ANNEXE 5 – LISTE DE LA DOCUMENTATION CONSULTÉE	64
ANNEXE 6 – NOTE MÉTHODOLOGIQUE DÉTAILLÉE	65
ANNEXE 7 - PROGRAMME LA MISSION D'ÉVALUATION.....	73



Légende

- Villes où le PCCS est présent

Acronymes

AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement
AMC	Agent multiplicateur de changement
CIPC	Centre International pour la Prévention de la Criminalité
CVR	Community Violence Reduction (<i>projet MINUSTAH</i>)
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
HTD	Haiti Tchaka Danse
MCFDF	Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes
MDG	Millenium Development Goal
MDG-F	Millenium Development Goal Fund
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
MJSAC	Ministère de la Jeunesse et de l'Action Civique
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONAVC	Observatoire National de la Violence et la Criminalité
ONUFEMMES	Organisation des Nations Unies pour les Femmes
PNH	Police Nationale Haïtienne
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPCS	<i>Programme conjoint</i> pour la Prévention des Conflits et de Cohésion Sociale
UC	Unité de Coordination (<i>du programme conjoint</i>)
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
UNFPA	United Nations Population Fund
VNU	Volontaire des Nations Unies

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. Le programme de Prévention des Conflits et de Cohésion Sociale (PCCS) mis en œuvre conjointement par le PNUD, l'OIM, l'UNFPA, l'ONU Femmes et l'UNESCO et doté d'un budget de 7 millions de dollars américains, vise au renforcement des systèmes et des capacités pour la prévention et la réduction de la violence et la réduction des crises en Haïti. Financé par le gouvernement espagnol à travers le Fonds des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (*MDG-F* en anglais), le programme est mis en œuvre dans cinq villes secondaires du pays (les Cayes, Ouanaminthe, Port-de-Paix, Saint Marc et Gonaïves), ainsi que dans quelques zones de Port-au-Prince affectées par le tremblement de terre de janvier 2010.

2. Ce programme fait partie des quelques 128 programmes conjoints financés par le gouvernement espagnol dans quelques 49 pays à travers le MDG-F. Plus précisément, il est l'un des 11 programmes inclus dans le volet thématique *Prévention des conflits et consolidation de la paix*, lequel vise à la prévention des conflits et la réduction de la violence, à l'amélioration des moyens d'existence pour lutter contre la violence chez les jeunes et l'encouragement au dialogue.

3. A la demande du Secrétariat du MDG-F, une évaluation à mi-parcours indépendante a été organisée en vue d'apprécier les réalisations et la qualité des processus de mise en œuvre du PCCS ainsi que de formuler des recommandations pour l'amélioration éventuelle de certains aspects de l'exécution du programme. La mission d'évaluation à mi-parcours a rencontré du 21 au 30 novembre 2011 un grand nombre d'intervenants et parties prenantes du programme à Port-au-Prince et dans les villes des Cayes, de Port-de-Paix et des Gonaïves, ainsi que de nombreux bénéficiaires.

4. **Un contexte de démarrage difficile.** La mission d'évaluation a pris note du contexte général de pays plutôt difficile dans le cadre duquel le programme a été conçu, caractérisé par la grande pauvreté de la population, un fort taux de chômage, des institutions étatiques fragiles et la grande faiblesse des services publics.

5. Prévu pour le mois de janvier 2010, le démarrage effectif du programme conjoint coïncida avec la survenue, le 12 janvier 2010, d'un tremblement de terre historique qui occasionna de très lourdes pertes humaines et physiques dans la capitale Port-au-Prince et qui désorganisa profondément les services de l'État. Tout en devant faire face à la gestion des activités d'urgence et d'aide humanitaire, puis celle de la gestion des camps d'hébergement et de la reconstruction progressive des zones affectées, les principales administrations centrales, comme la plupart des agences des Nations Unies, durent également reconstituer leurs propres forces opérationnelles.

6. Le restant de l'année 2010 fut marqué par une série d'autres catastrophes (l'ouragan Tomas, l'épidémie de choléra), avant que ne s'installe une longue période d'incertitude politique avant, puis à l'issue, des élections présidentielles de novembre 2010. A la date de l'évaluation à mi-parcours, en décembre 2011, le gouvernement du Président Martelly n'était en place que depuis quelques semaines.

7. Dans un second temps, la bonne mise en œuvre conjointe des activités du programme fut entravée par l'absence d'une Unité de Coordination (UC), suite aux difficultés du processus de recrutement du poste de Coordonnateur, autre conséquence indirecte du séisme et de l'afflux d'aide financière à la reconstruction. Ce n'est ainsi que depuis le mois d'avril 2011 que le programme est doté d'une UC pleinement opérationnelle.

8. **Taux d'exécution budgétaire.** Avec un total de dépenses et d'engagements s'élevant à quelques 3,78 millions de dollars américains, pour un budget total de 7 millions, le taux d'exécution budgétaire atteignait les 54% à la date de l'évaluation à mi-parcours, ce qui montre que le programme est en bonne voie de rattraper le retard. A l'exception du PNUD, toutes les agences ont un taux d'exécution satisfaisant ou très satisfaisant oscillant entre 74% pour l'OIM et 55% pour

l'UNESCO. Malgré les efforts, le taux d'exécution budgétaire du PNUD demeure faible, à 35%, du fait du retard accumulé dans le lancement de certaines activités mais aussi parce qu'une partie des fonds alloués en 2010 pour le fonctionnement de l'UC n'ont pu être utilisés du fait du retard dans la création de cette Unité.

9. Si le programme arrive à accélérer certaines activités clés au cours du premier trimestre 2012, il est vraisemblable de penser qu'il n'y aura pas de reliquat budgétaire à la date de la clôture du programme prévue à la fin 2012.

10. **Les principales réalisations.** Au titre des principales réalisations du programme conjoint, à ce jour, on retiendra les suivantes :

- L'appui au fonctionnement de l'Observatoire National de la Criminalité et de la Violence (ONAVC), pleinement opérationnel depuis février 2011 et qui a lancé une importante étude de victimisation dans les cinq villes ainsi qu'un programme d'appui à la recherche. Dans l'hypothèse où le PCCS, et l'ensemble des acteurs, parviennent à trouver une solution à la pérennisation financière à court-terme de l'Observatoire, il s'agira-là d'une contribution extrêmement importante du programme à l'amélioration de la compréhension des phénomènes de la violence et de la criminalité dans le pays.

- La réalisation d'une trentaine de projets d'infrastructures communautaires à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) portant sur l'amélioration d'infrastructures publiques¹ dans des quartiers urbains vulnérables ou des travaux de conservation des sols pour protéger des zones vulnérables aux inondations. Ces travaux ont employé au total quelques 63.000 personnes/jours depuis 2010 et 6.498 personnes ont perçu une indemnité financière d'au moins 15 jours (parmi lesquelles 2.276 femmes)². Même en l'absence de *Plans de prévention de la violence*, des infrastructures communautaires de qualité ont été réalisées et elles contribuent déjà à l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers défavorisés ciblés, alors que leur construction ont permis de fournir à des jeunes désœuvrés et des femmes vulnérables une source de revenus temporaires.

- Le renforcement des capacités des organisations de femmes et l'amélioration de l'accès des femmes victimes de violence à des services d'accompagnement psychologique et juridique, grâce à l'ouverture d'un Centre d'écoute par ville. A ce jour, 305 femmes ont été prises en charge par ces centres, avec 111 accompagnements dans une action en justice. Il s'agit d'un résultat encourageant, mais le programme devra appuyer les cinq organisations de femmes à trouver des sources alternatives pour assurer le financement du fonctionnement des Centre d'écoute après la clôture du programme.

- La sensibilisation des jeunes et des populations, avec l'organisation d'un certain nombre d'événements de sensibilisation (par exemple à l'occasion de la *Journée internationale de la paix* ou de la *Journée Internationale contre la violence à l'égard des femmes*); la formation de 108 jeunes talents à travers la mise en œuvre du projet « art, cohésion sociale et prévention des conflits »; l'appui à des radios communautaires et à la production d'émissions et spots d'information; et la formation de 300 journalistes en période pré-électorale.

11. **Les principaux retards.** Dans un certain nombre de domaines, cependant, d'autres activités ont subi d'importants retards. Il s'agit principalement de :

¹ Réhabilitation de routes, drainage de canaux, captation de sources, électrification, réhabilitation d'une place publique.

² Les données désagrégées sont les suivantes : (2010) : 4.198 personnes, dont 1740 femmes ; (2011) : 2.300 personnes, dont 536 femmes.

- La réalisation de l'enquête de victimisation, en prélude à la mise en place d'une plateforme locale de concertation et à l'élaboration participative de *Plans de prévention de la violence* qui auraient dû notamment servir à la planification des activités du PCCS.
- La réalisation de deux études importantes, portant sur les services médicaux et sur les besoins en formation dans les villes, engendrant des retards dans le lancement des activités visant à améliorer l'accès des victimes à des services médicaux d'une part, et des activités de formation professionnelle et de placement des jeunes d'autre part.
- Les activités de formation du personnel des ministères concernés à la gestion de crise, en substitution aux activités de mise en place de mécanismes interministériels de coordination et de prévention de la violence ont été retardées en raison de l'absence de contreparties gouvernementales stables.

12. **Pertinence des interventions.** Les objectifs du programme conjoint, tels que définis dans le document de projet initial, sont clairs et semblent cohérents au regard de la problématique posée. La pertinence d'ensemble des interventions sélectionnées paraît également plutôt bonne au regard des besoins au niveau local et national et des objectifs du volet *Prévention des conflits et consolidation de la paix* du MDG-F. De même, la sélection des zones d'intervention (des quartiers urbains très défavorisés de villes secondaires peu appuyées par les bailleurs) et des groupes cibles (principalement des jeunes inactifs et des femmes victimes de violence) paraît elle aussi pertinente au regard de la problématique de la violence en Haïti. Si les objectifs du programme ne correspondent directement à aucun OMD précis, la sécurité et la stabilité peuvent être considérées comme une condition essentielle à l'atteinte de l'ensemble des OMDs. Enfin, les objectifs du programme sont bien alignés avec ceux du *Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté* (DNSNCRP) approuvé en 2007 pour la période 2008-2010, comme du plus récent *Plan d'Action pour le relèvement et le développement d'Haïti* (PARDH) conçu en réponse au séisme.

13. Dans un contexte généralisé de très faibles capacités, tant au niveau local que national, la mission est cependant d'avis que certains des objectifs du programme étaient trop ambitieux, notamment l'objectif de pérennisation de l'ONAVC en trois ans. Il semble aussi que les concepteurs ont sous-estimé les difficultés opérationnelles et logistiques, notamment en relation avec les grandes distances à parcourir, et les difficultés de déplacement, entre les cinq villes cibles et la capitale.

14. Les adaptations apportées en cours de route à la conception initiale du programme se sont avérées utiles et judicieuses, notamment les modifications visant à éviter de surcharger les homologues et les ministères à Port-au-Prince en réponse aux conséquences du tremblement de terre. De même, la décision entérinée en octobre 2010 par le Comité de pilotage de conserver une concentration géographique dans les cinq villes secondaires initialement sélectionnées, tout en adjoignant de zones nouvelles dans des quartiers sinistrés de Port-au-Prince, s'est avérée pertinente.

15. **Une gestion de qualité.** Le PCCS a été, dans l'ensemble, très bien géré et la collaboration inter-agences à Port-au-Prince est excellente depuis la création de l'Unité de Coordination. La tenue en novembre 2010 d'un atelier de revue stratégique des objectifs du programme conjoint, qui avait réaffirmé la pertinence des interventions, ainsi que la création de l'UC ont été des étapes déterminantes pour permettre l'accélération de la cadence d'exécution et une meilleure coordination des activités sur le terrain.

16. L'éloignement géographique des zones d'intervention a cependant occasionné certaines difficultés logistiques de mise en œuvre, surtout en l'absence d'un relais permanent du programme dans les cinq villes. Grâce à la proactivité de l'UC et au recrutement imminent de VNUs qui seront chargés, dans chaque ville, du suivi et de la coordination des activités, ces difficultés devraient maintenant s'atténuer.

17. **Atteinte des objectifs.** Dans l'ensemble, la mission a conclu que s'il parvient à accélérer la réalisation de certaines activités clés pendant la dernière année d'exécution, le programme sera en

bonne voie d'atteindre la plupart de ses objectifs lors de sa clôture prévue en décembre 2012. Étant donné le contexte d'intervention extrêmement difficile dans lequel s'est trouvé le programme depuis son démarrage officiel en janvier 2010, on peut considérer qu'il s'agit en soi d'un résultat méritoire.

18. Les plus solides acquis concernent le premier grand pilier d'interventions. Ainsi, si le programme parvient à appuyer la préparation participative de *Plans de prévention de la violence*, et à renforcer plus avant ses activités d'appui à la société civile locale (organisations de femmes, associations de jeunes, radios communautaires) et aux Directions départementales concernées, la mission est d'avis que le programme apportera une contribution significative à l'objectif du renforcement des capacités et des systèmes de gouvernance locale dans une optique de prévention et de réduction de la violence.

19. Concernant le deuxième grand pilier d'interventions, les répercussions négatives du tremblement de terre sur le fonctionnement des administrations centrales, puis la crise politique qui suivit les élections, ont empêché le programme de mener à bien les différentes activités liées à l'établissement de mécanismes de coordination interministériels, et entre le centre et les régions, pour la prévention de la violence. Le retard accumulé sera difficilement rattrapable et la décision de modifier les activités initialement prévues pour se concentrer sur des activités de formation à la gestion des crises paraît donc appropriée.

20. L'acquis le plus robuste du programme concerne donc les activités liées à l'appui à l'Observatoire national de la Violence et de la Criminalité. Cet organe voué à la recherche et à la dissémination de données et d'analyses sur la violence et la criminalité est maintenant pleinement fonctionnel et l'importante enquête de victimisation qu'il a lancée, si elle est de la qualité attendue, permettra non seulement d'apporter un éclairage extrêmement utile pour de nombreux acteurs institutionnels sur les causes et les manifestations de la violence, mais elle devrait permettre à l'Observatoire d'asseoir sa crédibilité, indispensable préliminaire à sa pérennisation. La tenue du Colloque international, d'un côté, et l'élaboration des *Plans de prévention de la violence* dans les cinq villes, de l'autre, sont autant d'activités prévues pour 2012 qui, si elles sont réalisées à temps, contribueront également utilement à la réalisation de l'objectif 2 du programme.

21. **Recommandations.** Afin de renforcer les acquis et les perspectives de pérennité des réalisations, d'une part, et d'améliorer certains aspects de la mise en œuvre du programme d'autre part, la mission d'évaluation a formulé un certain nombre de recommandations détaillées portant sur les points généraux suivants :

- Accélération du processus d'établissement de plateformes locales de concertation et l'élaboration des *Plans de prévention de la violence* de sorte que la plateforme soit établie lors des réunions de restitution de l'enquête de victimisation prévue en février 2012. Pour se faire, il est recommandé que l'UC définisse au plus vite un calendrier détaillé des activités à mettre en œuvre et qu'un partenaire de mise en œuvre soit identifié dans chaque ville, en plus des VNUs actuellement en processus de recrutement. Un large usage des radios communautaires devra être prévu et l'on réfléchira aux moyens de renforcer les capacités des représentants communautaires et des organisations communautaires de base à participer activement aux travaux. Il conviendra également d'identifier un(ou des) dépositaire(s) formel(s) des Plans, tout en associant les ministères concernés à tout le processus, ainsi que des bailleurs potentiels, notamment la MINUSTAH et l'AECID.
- Accélération des travaux en cours de l'ONAVC (finalisation de l'enquête de victimisation, préparation du colloque international) et lancement des activités visant à la production régulière de données sur la violence et la criminalité en partenariat avec les principales institutions du pays. Pour ce faire, il conviendra de recruter des appuis à court terme et veiller au suivi d'un calendrier de mise en œuvre très serré.

- Définition et mise en œuvre des stratégies de pérennisation financière de l'ONAVC, des Centres d'écoute et des radios communautaires; et renforcement des capacités de fonctionnement des directions départementales du MJSAC et du MCFDF.
- Finalisation de l'étude sur les besoins en formation, avec abandon des activités de formation et de micro-crédit et un recentrage sur des activités permettant de mettre en relation l'offre et la demande (dont des activités de placement de jeunes) dans deux villes seulement.
- Finalisation de l'étude sur les services de santé et lancement accéléré de toutes les activités initialement prévues pour améliorer l'accès des victimes à ces services.
- Renforcement des mécanismes de suivi et évaluation conjoints des réalisations et de l'impact du programme, avec large partage des connaissances.
- Initiation d'un dialogue avec les principaux bailleurs intéressés autour de la pérennisation des acquis du programme et la réplique des bonnes pratiques, notamment le PNUD, la MINUSTAH et l'AECID.

I. Introduction

1. A la demande du Secrétariat du Fonds pour la Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (*MDG-F en anglais*), une mission d'évaluation à mi-parcours³ s'est rendue à Haïti du 21 novembre au 2 décembre 2011 pour apprécier les réalisations du programme conjoint de Prévention des Conflits et de Cohésion Sociale (PCCS) financé par le gouvernement espagnol à travers le Fonds. Mis en œuvre depuis le mois de janvier 2010, le programme conjoint vise au renforcement des systèmes et des capacités, au niveau local et national, pour la prévention et la réduction de la violence et la réduction des crises en Haïti.
2. Ce programme fait partie des quelques 128 programmes conjoints financés par le gouvernement espagnol dans quelques 49 pays à travers le MDG-F. Plus précisément, il est l'un des 11 programmes inclus dans le volet thématique *Prévention des conflits et consolidation de la paix*, lequel vise à la prévention des conflits et la réduction de la violence, à l'amélioration des moyens d'existence pour lutter contre la violence chez les jeunes et l'encouragement au dialogue.
3. Sur la base des Termes de Référence de l'évaluation et du rapport préliminaire qui fixaient le cadre général de l'évaluation et l'approche méthodologique, la mission a mené à bien ses travaux dans la capitale Port-au-Prince ainsi que dans les villes des Cayes, de Port-de-Paix et de Gonaïves selon le calendrier présenté à l'annexe 6. Les conclusions et recommandations préliminaires de la mission ont été présentées à la fin des travaux lors de la réunion de restitution du 1^{er} décembre 2011 aux membres du groupe local de référence pour l'évaluation⁴.
4. Le présent rapport, après une présentation du contexte et des faits marquants intervenus depuis le début de la mise en œuvre du programme conjoint, en documente les principales réalisations avant de présenter les conclusions de l'évaluation s'agissant de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des processus de mise en œuvre. En conclusion, ce document présente les principales recommandations de l'évaluation, avec pour objectif la consolidation des acquis et l'amélioration de certains aspects de la mise en œuvre.
5. La mission souhaite vivement remercier l'ensemble des personnes rencontrées pour leur disponibilité et pour la qualité des échanges, avec un remerciement tout particulier aux membres de l'équipe de l'Unité de Coordination du programme pour la qualité de l'accueil et de l'organisation de la mission.

1. Le contexte de l'évaluation

a. Le contexte général du pays

6. Haïti est un pays des Grandes Antilles occupant environ 28.0000 km² sur le tiers occidental de l'île d'Hispaniola. Son relief est constitué de montagnes escarpées, de petites plaines côtières et de vallées. Sa population estimée à 9.9 millions d'habitant en 2009, serait à 43% citadine, avec près de 2.3 million vivant dans la capitale Port-au-Prince. L'agriculture emploie cependant les deux tiers de la population active, qui pratique principalement une agriculture de subsistance, avec quelques cultures d'exportation (café, cacao, coton, mangues). La capitale concentrait jusqu'en 2010 la majorité des activités industrielles du pays (principalement les composants électroniques et le textile).

³ Les travaux ont été réalisés par Maria Donnat, Consultante indépendante, suite à la réunion de briefing qui s'est tenue le 11 novembre 2011 dans les locaux du Fonds-OMD à New York.

⁴ Avec la participation de/du : groupe technique (agences partenaires), Jessica Faieta (Directrice Principale du PNUD) ; de Joan French (Directrice *Ad Intérim* de l'ONUFEMMES); de Lucas Dall'Aglio, (Chef de Mission de l'OIM) ; de Claude Mane Das (Gestionnaire de l'ONAVC) ; Dorlus Wilson (Rectorat de l'UEH), M. Gonzague Desir (Directeur General du MCFDF) .

7. Haïti est une république démocratique, le pouvoir législatif étant exercé par le Sénat et la Chambre des députés. Le Chef de l'Exécutif est le Président de la République, appuyé par un Premier Ministre. Le pays est divisé en 10 départements, 42 arrondissements et 140 communes.

8. Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère nord et compte parmi les pays les moins développés du monde. Avec un pays PIB par habitant estimé à 1.840 USD⁵ (représentant seulement la moitié du PIB par habitant de la fin des années 80), le taux de chômage toucherait entre 65% et 75% de la population active. Près de 39% de la population serait analphabète, avec des différences entre hommes et femmes (36.2% pour les hommes et 41.7% les femmes) et entre milieu urbain et milieu rural (20% pour les urbains et 43% pour les ruraux)⁶. 76% des quelques 10 millions d'Haïtiens vivent avec moins de deux dollars par jour, alors que plus de la moitié (55%) vit en dessous du seuil de pauvreté absolue⁷. Les taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (87 pour 1000), comme celui de la mortalité maternelle (630 morts pour 100.000 naissances), sont les plus élevés de la région. Il existe une diaspora haïtienne importante estimée à quelques deux millions de personnes qui sont à l'origine de transferts financiers estimés environ au quart du PIB et qui demeurent un mécanisme essentiel de survie pour de nombreux Haïtiens.

9. La stagnation économique et l'appauvrissement général qu'a connu le pays depuis les années 80 prennent leur source, en dehors des événements externes de type crise financière ou flambée des prix, dans une succession de politiques économiques inappropriées, la grande instabilité politique, la migration d'une large partie de la population éduquée et de la pénurie de terres arables dans un pays où le secteur agricole est fragilisé par la détérioration de l'environnement, la déforestation, l'absence de modernisation et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Le contexte général est en outre celui d'un Etat faible dans tous les domaines, y compris celui de l'état de droit, et incapable de fournir à sa population l'accès à des services de bases essentiels.

10. Au moment de la conception du programme conjoint, Haïti avait retrouvé le chemin d'un régime démocratique constitutionnel et, avec l'appui des troupes de la MINUSTAH en place depuis 1994⁸, la situation sécuritaire était en voie d'amélioration dans un contexte général de stabilisation économique.

11. Après quelques années favorables en 2006 et 2007 (croissance du PIB de 2,2% et de 3,3%), Haïti, dut cependant à nouveau subir en 2008 des chocs externes particulièrement violents : la hausse des prix du pétrole et des aliments de base a provoqué des émeutes en avril 2008 (« émeutes de la faim ») ; en août-septembre, le pays avait subi le passage de quatre tempêtes et ouragans qui détruisirent 60% des récoltes et les infrastructures à hauteur de 15% du PIB. La croissance réelle du PIB s'était ralentie à 0,8% en 2008 avant de reprendre en 2009 (2,9%). La crise de l'économie internationale a influé négativement, en 2008 et 2009, sur les transferts de fonds de la diaspora haïtienne.

12. Sur le plan de la sécurité, le document de projet du CPSC note qu'en dépit de l'appui robuste financier et politique de la communauté internationale, le pays demeurerait dans l'ensemble extrêmement vulnérable aux crises et à la violence. Ainsi, bien que les causes en aient été mal connues à l'époque et que le phénomène ait été peu ou pas documenté, le document de projet note que la pauvreté et les inégalités, en conjonction à la faiblesse ou la corruption des institutions, étaient

⁵ Source : *Rapport 2011 sur l'engagement international dans les Etats fragiles*, République d'Haïti, OCDE 2011

⁶ Source: *Rapport national de la République d'Haïti*, Commission nationale haïtienne de coopération avec l'UNESCO, avril 2008

⁷ 1.25 dollar par jour

⁸ Le contexte politique fragile et chaotique du pays depuis des décennies (32 coups d'Etat auraient été comptabilisés en deux cents ans d'histoire), avait conduit le Conseil de sécurité de l'ONU, en juillet 1994, à autoriser le déploiement d'une force multinationale de 20.000 hommes (MINUSTAH) pour faciliter le retour des autorités haïtiennes légitimes et garantir la sécurité dans la région.

les facteurs principaux déterminant l'irruption, la durée ou l'intensité des phénomènes de violence dans le pays. Ces facteurs structurels semblaient aussi exacerbés par l'absence de structures de dialogues et d'alternative à la violence pour les jeunes désœuvrés.

13. Enfin, on notait que la violence à Haïti touchait différemment les hommes et les femmes, les jeunes hommes étant comparativement plus susceptibles d'être victime, ou auteur, d'actes de violence alors que certaines sources évoquaient une augmentation significative du nombre de cas de violence sexuelle contre les femmes et les filles entre 2003 et 2005⁹.

b. La situation post-tremblement de terre

14. Avec entre 220.000 et 300.000 morts, dont de nombreux cadres et fonctionnaires du pays, et quelques 2,3 millions de personnes déplacées, le tremblement de terre de janvier 2010 a eu un impact considérable. En plus des coûts directs impressionnants¹⁰ se montant à 120% du PIB, l'impact sur chaque famille, sur les ressources humaines de toutes les institutions haïtiennes et sur les infrastructures prendra de nombreuses années à s'atténuer.

15. Le processus de reconstruction, un temps ralenti dans l'attente des élections de novembre 2010 et mars 2011, a repris avec l'appui de la communauté internationale. Entre 2010 et 2011, plus de 1.7 milliards ont été décaissés en 2010-2011 hors aide humanitaire¹¹, pour la reconstruction des zones affectées, ce qui ne représente que 37% des montants promis en mars 2010 immédiatement après la catastrophe. Au mois de septembre 2011, on estimait que 136.000 ménages (ou 550.000 individus) demeuraient encore dans un site d'hébergement. Comparativement à juillet 2010, le nombre de personnes déplacées vivant en camp d'hébergement a diminué d'environ 64%.

16. Sur le plan de la sécurité, on nota peu après le séisme une recrudescence rapide de la violence, notamment dans les zones affectées, puis dans les camps d'hébergement, mettant ainsi en échec les précédents efforts conjugués de la PNH et de la MINUSTAH en vue de déloger les gangs armés, lesquels semblent reprendre fonction. Cette nouvelle insécurité semble renforcée par la déstabilisation et le dysfonctionnement de la chaîne pénale en général et de l'appareil judiciaire en particulier. Dans les camps d'hébergement encore en opération, la sécurité est généralement assurée par la PNH, parfois appuyée par les agents des Forces Armées Américaines ou des agents de la force onusienne présente en Haïti. Ils opèrent à travers des patrouilles fixes placées aux alentours des camps. Parallèlement, certains comités de gestion des camps ont mis sur pied des brigades de surveillance chargées d'assurer la sécurité interne de ces camps. Cette situation ne paraît pas refléter la situation dans les villes secondaires du pays, qui semblent ne pas avoir connu d'événements marquants d'irruption de violence. Certaines villes ont cependant dû faire face à l'arrivée massive de personnes en provenance de Port-au-Prince, suite au séisme, et on a pu assister à une certaine recrudescence de l'insécurité, ou en tout cas du sentiment d'insécurité.

2. Les objectifs de l'évaluation

17. La réalisation d'évaluations à mi-parcours et finale de chacun des programmes conjoints financés par le MDG-F constitue un élément fondamental de bonne gouvernance et de bonne gestion, ces évaluations permettant à son Secrétariat de faire le point sur l'avancement des programmes en cours, tout en rendant compte des résultats obtenus.

⁹ On note que cette augmentation apparente pourrait aussi s'expliquer par une amélioration des systèmes de collecte de données sur les violences faites aux femmes.

¹⁰ Le coût total de la reconstruction est estimé à 11.5 milliards USD.

¹¹ Source : *Rapport 2011 sur l'engagement international dans les Etats fragiles, République d'Haïti, OCDE 2011*

18. Les travaux de l'évaluation serviront en outre à dégager un certain nombre de conclusions préliminaires et d'enseignements utiles tirés de l'expérience du programme conjoint s'agissant des moyens de prévenir les conflits et la violence communautaire dans un contexte général difficile.

19. Comme définie dans les Termes de Référence, la présente évaluation à mi-parcours a pour objectif d'ensemble d'améliorer la mise en œuvre du programme conjoint durant sa seconde phase. Elle vise également à améliorer la compréhension des bonnes pratiques éventuelles du programme de manière à ce qu'elles puissent inspirer d'autres programmes ou pour servir de base à un échange des connaissances.

20. Plus spécifiquement, cette évaluation a cherché à :

- Apprécier la qualité de la conception du programme et la cohérence interne des interventions aux vues des besoins des groupes cibles ainsi que sa cohérence avec le PNUAD, les stratégies nationales de développement et les OMDs.
- Comprendre le modèle d'opération du programme pour évaluer l'efficacité de ses processus de planification, de coordination, de gestion et d'utilisation des ressources, tout en identifiant les contraintes et les facteurs de succès.
- Déterminer l'efficacité du programme et sa contribution à la réalisation des objectifs du volet thématique *Prévention des conflits et consolidation de la paix* du MDG-F ainsi qu'à celle des OMDs au niveau local.

3. La méthodologie de l'évaluation

21. La méthodologie détaillée de l'évaluation est proposée à l'annexe 6. Tout au long de ses travaux sur le terrain, l'évaluation a adopté une approche participative pour la collecte des données et des informations qui ont permis d'apprécier les résultats obtenus et les obstacles à la bonne mise en œuvre du programme.

22. Après la revue documentaire qui a servi de base à la préparation du rapport préliminaire (voir la liste détaillée de la documentation consultée à l'Annexe 5), les méthodes suivantes ont été utilisées à Port-au-Prince et dans les trois villes visitées :

23. **Entretiens avec les informateurs clés** : Cette méthode d'entretien semi-structuré à questions ouvertes mené auprès d'acteurs et informateurs clés (les partenaires de mise en œuvre à Port-au-Prince, les acteurs nationaux et locaux, les responsables d'associations appuyées par le programme, etc.) a été utilisée pour obtenir une compréhension approfondie sur des aspects qualitatifs précis ou pour trianguler l'information collectée par d'autres méthodes ou lorsque des conditions de confidentialité étaient requises. Ce type d'entretien a permis d'approfondir certaines questions clés sur le contexte de mise en œuvre et les principaux obstacles, et d'obtenir des suggestions et recommandations utiles. Les informations recueillies par cette méthode ont été analysées en tenant compte du risque de biais dans les opinions ou de non-représentativité des vues d'une population plus large.

24. **Entretiens de groupe** : Cette méthode a permis de recueillir les vues, perceptions et les idées de groupes de bénéficiaires ou d'informateurs de base comme les employés des chantiers HIMO, les membres de comités de quartier, des groupes de jeunes ou des groupes de femmes. Ces entretiens libres et parfois impromptus étaient structurés autour d'un nombre limité de questions préalablement définies et qui ont servi de base à la stimulation de la discussion.

25. **Observation directe** : Cette méthode a simplement consisté à visiter le plus grand nombre possible de sites d'intervention afin de se rendre compte de la qualité, de l'état et du niveau d'utilisation des infrastructures et autres réalisations physiques, tout en s'attachant à apprécier le contexte général et immédiat de la mise en œuvre. La mission a ainsi visité six projets HIMO (sur la

trentaine de projets réalisés), visité trois des cinq Centres d'écoute en fonctionnement ainsi qu'une radio communautaire.

4. Les principales questions de l'évaluation

26. L'évaluation s'est attachée à apprécier la pertinence du programme conjoint, l'efficacité et l'efficacité des processus de sa mise en œuvre, ainsi que la qualité des réalisations et leurs perspectives de pérennité, ainsi que le niveau d'appropriation par les acteurs nationaux et locaux. L'évaluation a notamment cherché à répondre à chacune des questions identifiées dans le rapport initial, et telles que reproduites en détails à l'Annexe 3.

27. En résumé, l'évaluation a cherché à répondre aux grandes questions suivantes.

28. **Pertinence des interventions.** La principale question de l'évaluation a été de comprendre si la conception du projet et sa stratégie de mise en œuvre, telles que définies initialement, semblaient pertinentes au regard de la problématique posée, et si elles le demeurent aujourd'hui au regard de l'évolution du contexte, en particulier au regard de la situation post-tremblement de terre.

29. **Adaptations en cours de mise en œuvre :** L'évaluation a cherché à apprécier la logique des interventions proposées afin de comprendre si le contexte externe du programme a changé au point de modifier les hypothèses de départ ou la logique d'intervention. L'évaluation a également apprécié la mesure dans laquelle les adaptations apportées en cours de mise en œuvre à la conception initiale ont été pertinentes et efficaces.

30. **Efficacité de la mise en œuvre:** L'évaluation s'est attachée à apprécier la qualité de tous les processus établis pour la mise en œuvre du programme, tels que les processus de gestion, de planification, de coordination, de suivi et l'évaluation ou de communication, ainsi que tous les processus décisionnels, de façon à évaluer leur efficacité. Ce faisant, l'évaluation a tenté d'identifier les obstacles éventuels ou facteurs d'inefficacité et afin de proposer des mesures visant à les dépasser.

31. **Appropriation des processus :** L'évaluation a tenté d'apprécier le niveau général d'implication des institutions et des acteurs nationaux et locaux dans les processus de mise en œuvre du programme, tout en s'attachant à apprécier les processus de participation au niveau communautaire.

32. **Atteinte des résultats :** L'évaluation a tenté d'apprécier l'efficacité générale de la mise en œuvre, c'est à dire la mesure dans laquelle les résultats attendus ont été produits et sont conformes aux attentes; ainsi que la mesure dans laquelle il est vraisemblable de penser que le programme atteindra tous ses objectifs d'ici à la fin de la période de mise en œuvre. Pour ce faire, l'évaluation s'est attachée à apprécier la qualité des réalisations physiques ainsi que l'impact des activités de formation ou de renforcement des capacités, tout en tentant d'apprécier les perspectives de pérennité à court et moyen termes des acquis. Un accent particulier a été porté sur l'analyse des synergies et complémentarités entre les diverses composantes du programmes, les diverses agences de mise en œuvre ainsi qu'entre le programme et d'autres programmes similaires ou complémentaires. De même, la question de la pérennité institutionnelle ou financière des principales institutions locales ou nationales appuyées a été discutée en profondeur afin de dégager des recommandations utiles

5. Les contraintes et les limites de l'évaluation

33. Le manque de temps sur le terrain a été le principal obstacle rencontré par la mission pour mener à bien ses travaux dans des conditions optimales. Les limites de l'évaluation concernent les points suivants :

- **Manque de certaines données** : Par manque de temps, l'évaluation n'a pas été en mesure de conduire des enquêtes qui auraient pu permettre d'apporter des éléments plus quantitatifs pour l'appréciation des effets du programme. Hormis les résultats de l'évaluation interne réalisée par l'UC, la mission a disposé de peu de données quantifiées sur l'impact préliminaire des interventions. De même, la mission n'a pas disposé d'informations claires et solides sur l'évolution des phénomènes de la violence et de la criminalité dans les villes visitées, ces informations n'étant tout simplement pas disponibles.
- **Difficile appréciation des dynamiques intra-communautaires** : Par manque de temps, la mission n'a pas rencontré dans les quartiers vulnérables visités des habitants qui ne soient pas membres d'un Comité de quartier ou d'une organisation communautaire de base. La mission a donc manqué d'informations pour croiser les témoignages s'agissant des processus locaux de planification et de sélection des investissements ou la sélection des travailleurs sur les chantiers HIMO. Plus important encore, la mission n'a pas été en mesure de bien apprécier les dynamiques existant au sein des organisations de jeunes ou de femmes, ou entre ces organisations et le reste des habitants du quartier.
- **Couverture géographique** : La mission n'a pas pu se rendre dans la ville de Ouanaminthe, trop distante de la capitale, et n'a donc pas pu y apprécier les réalisations du programme. Aux vues des données collectées auprès des agences participantes, cette ville est celle qui a bénéficié le moins des interventions du programme et les conclusions issues des observations et des entretiens dans les trois autres villes visitées ne sont donc probablement pas applicables à Ouanaminthe. De même, la mission n'a pas visité un échantillon suffisamment représentatif de projets HIMO pour que ses observations concernant les projets visités soient extrapolables à l'ensemble des réalisations.
- **Impact des campagnes de sensibilisation** : Par manque de temps et à défaut d'une méthodologie simple et fiable, la mission n'a pas été en mesure d'apprécier l'impact des campagnes de sensibilisation organisées par le programme.

34. Enfin, par raison éthique, la mission a préféré ne pas interroger de victimes de violence et elle n'a donc pas collecté de témoignages directs sur la qualité des services de prise en charge offerts par les Centres d'écoute.

II. Description des interventions

1. Les objectifs du programme conjoint

35. Le document du programme conjoint¹² définit la stratégie du programme conjoint comme étant de « *renforcer les systèmes et capacités pour la prévention et la réduction de la violence et la réduction des crises en Haïti* ». Pour ce faire, le CPSC vise : (a) à appuyer les communautés cibles à travers un appui à la préparation et à la mise en œuvre de plans multidimensionnels de réduction de la violence ; et (b) à appuyer l'Observatoire National de la Violence, ainsi qu'à l'établissement de mécanismes pérennes pour l'analyse et la réponse aux déclencheurs de crises et de violence.

Matrice des objectifs et résultats initiaux (tels que définis dans le document de projet)

Objectifs et résultats attendus	Indicateurs
Objectif 1. Les capacités et mécanismes locaux pour prévenir et réduire la violence sont renforcés	
Des opportunités socioéconomiques pour des jeunes à risque sont créées, ainsi que des plans de réduction de la violence	
Output 1.1: Les structures de gouvernance locales, incluant des représentants des communautés et des autorités locales sont établies et/ou renforcées et des plans de prévention participatifs sont élaborés <i>Budget : USD 510,000</i> <i>Agences : PNUD</i> <i>Partenaires : Maires, organisation communautaires, police nationale, Justice, MCFDF</i> <i>Dépenses 2010 : USD 56,000</i>	1.1.i. Des mécanismes locaux opérationnels et utilisés pour discuter des problèmes de la communautés et pour gérer les conflits (en 2 ans) 1.1.ii. Des Plans de prévention de la violence sont utilisés comme cadre pour les actions du gouvernement et des bailleurs 1.1.iii. Capacités accrues des cadres locaux et des organisations communautaires de base dans la gestion des conflits
Output 1.2: Des groupes à risque cibles bénéficient d'opportunités socio-économiques au travers de programmes à haute intensité de main-d'œuvre et de formation dans les secteurs productif porteurs <i>Budget : USD 2,564,056</i> <i>Agences : IOM (USD 2,174,000) ; PNUD (USD 390,000)</i> <i>Partenaires : Maires, Organisations communautaires, MCFDC</i> <i>Dépenses 2010 : USD 875,620 (IOM : 875,620)</i>	1.2.i. 15% d'augmentation des fonds dépensés dans ces communautés par les autorités locales, les ONGs et les bailleurs internationaux (en 2 ans) 1.2.ii. 20% augmentation du taux d'occupation des jeunes (en 2 ans)
L'accès aux services de base pour les femmes et les filles victimes de violence sexuelle est amélioré et les communautés sont mobilisées contre la violence	
Output 2.1: Des initiatives incluant des campagnes de sensibilisation, l'organisation d'événements pour les jeunes, et des études sur les sources de la violence communautaire pour réduire la violence réelle et perçue et améliorer l'accès des communautés aux services sont mises en œuvre <i>Budget : USD 1,165,000</i> <i>Agences : PNUD (USD 145,000), UNESCO (USD 50,000), UNFPA (USD 200,000)</i> <i>Partenaires : Maires, organisations communautaires, police nationale, Justice MCFDF</i>	2.1.i. Diminution de 10% de la perception de la violence et du sentiment d'insécurité.
Output 2.2: Des initiatives incluant la provision d'appui médical et psychologique aux survivants de violence sexuelle et renforcement des capacités des organisations de femmes ainsi que des activités de sensibilisation sur la violence de genre mises en œuvre <i>Budget : USD 680,000</i> <i>Agences : UNFPA (USD 185,000), ONUFEMMES (USD 495,000)</i> <i>Partenaires : Ministère de l'Éducation, MCFDF, organisations communautaires</i>	2.2.i. Nombre accru de services aux victimes de la violence basé sur le genre 2.2.ii. Nombre accru de cas de violence rapportés à la police 2.2.iii. Sensibilisation accrue des organisations de femmes au problème de la violence basée sur le genre au sein 2.2.iv. Sensibilisation accrue des autorités locales et des communautés au problème de la violence de genre.
Output 2.3: Sensibilisation et éducation pour prévenir la violence, incluant la violence faite aux femmes, et promotion de la cohésion sociale renforcée au travers d'émissions de radio nationales et communautaires <i>Budget : USD 162,000</i> <i>Agences : UNESCO (USD 162,000)</i> <i>Partenaires : ONAVC, Concertation nationale contre les violences faites aux femmes, IHSI, MCFDF, Ministère Éducation, UEH, universités privées, organisations communautaires</i>	2.3.i. Nombre de jeunes hommes et femmes sensibilisées à la paix et à la prévention de la violence
Objectif 2 : Les capacités et systèmes nationaux pour comprendre les causes et dynamiques des crises et de la violence et pour articuler des réponses pertinentes sont renforcées	
Output 2.1: Des analyses multidimensionnelles empiriques, et qui identifient les aspects liés au genre, sont développées <i>Budget : USD 555,500</i> <i>Agences : PNUD (USD 260,000) , UNIFEM/ONUWOMMES (USD 10,000), UNESCO (USD 65,000), UNFPA (20,000)</i> <i>Partenaires : (Non identifiés dans document de projet) (lors de la mise en œuvre : IHSI/MCFDF/Concertation nationale)</i>	2.1.i. Capacité améliorée des organisations nationales de femmes à participer aux analyses sur la violence et à formuler des reco. Politiques
	2.1.ii. Etablissement consensuel d'un ensemble harmonisé d'indicateurs permettant de suivre l'évolution de la violence armée
	2.1.iii. Méthodes de collecte de l'information sur la violence armée
	2.1. iv. Mise à disposition périodique de rapports sur la violence armée aux institutions et au grand public (créole et français)
Output 2.2: Des politiques et programmes sont ajustés pour refléter des mécanismes de coordination et de prévention de la violence renforcés entre le gouvernement et les communautés locales <i>Budget : USD 140,000</i> <i>Agences : PNUD (USD 140,000)</i> <i>Partenaires : (Non identifiés dans document de projet)</i>	2.2.i. Du personnel du gouvernement, y compris du Ministère de la planification et de la coopération internationale formés à l'analyse et à la gestion des conflits 2.2.ii. Des mécanismes ou plateformes pour la prévention des conflits institutionnalisés et intégrés aux activités de développement du gouvernement et des principaux partenaires internationaux
Output 4.1: le programme conjoint est géré et suivi de façon efficace <i>Budget : USD 765,000 ; Agences : PNUD</i>	

¹² Signé en octobre 2009 par le Ministre de la planification et de la coopération extérieure et les représentants du PNUD, de l'UNESCO, de l'ONUWOMMES, de l'UNFPA et de l'OIM

2. Adaptations apportées en cours de mise en œuvre

36. En novembre 2010, un atelier de planification stratégique convoqué afin de réévaluer la pertinence d'ensemble du programme au regard des conséquences du tremblement de terre, conclut qu'il ne semblait pas utile de modifier la stratégie de mise en œuvre et que les activités du programme semblaient demeurer pertinentes. De même, le ciblage géographique dans les cinq villes préalablement choisies ne fut pas remis en cause, mais on choisit néanmoins d'envisager la possibilité d'inclure certaines activités dans certaines zones de Port-au-Prince. L'atelier confirma également le rôle important que pourrait jouer l'Observatoire national de la violence et de la criminalité en produisant des données sur les violences dans l'aire métropolitaine, notamment dans les centres d'hébergement.

37. En janvier 2011, le Comité de Pilotage¹³ du Programme conjoint entérina la demande d'extension de la durée du programme pour une année supplémentaire (avec une nouvelle date de clôture au 17 décembre 2012) et un plan de travail conjoint détaillé et budgétisé pour la période 2011-2012 fut approuvé en février 2011. Les principales modifications apportées au plan de travail initial concernent les aspects suivants :

- Inclusion de Port-au-Prince dans les zones d'intervention, pour des activités de recherche conduites par l'Observatoire national et la réalisation d'activités ponctuelles de prévention de la violence
- Des activités de renforcement des capacités des ministères dans le domaine de la gestion de crises, en remplacement des activités de coordination
- Des activités d'appui à des centres d'apprentissage communautaire
- Arrêt des activités de formation de journalistes et de la construction d'un centre intégré de la jeunesse aux Cayes
- Annulation des activités de microfinance

¹³ Comme exposé à la section IV.4.a) du rapport, il s'agit d'un comité local (sans la participation de représentants du gouvernement) et pas du Comité national de pilotage initialement prévu, ce qui constitue un autre changement apporté à la conception initiale du programme (en accord avec le cabinet du premier ministre) motivé par le souci de ne pas surcharger les homologues du gouvernement.

III. Conclusions de l'évaluation

1. Pertinence la conception initiale et des adaptations apportées en cours de route

38. **Pertinence de la conception.** Les objectifs du programme conjoint, tels que définis dans le document de projet initial, sont clairs et la logique des interventions semble plutôt bien établie. L'accent du programme sur la meilleure compréhension du phénomène de la violence sous toutes ses formes, ainsi que la sélection des zones d'intervention (des quartiers urbains très défavorisés de villes secondaires peu appuyées par les bailleurs) et des groupes cibles (principalement des jeunes inactifs et des femmes victimes de violence) paraissent, eux aussi, pertinents au regard de la problématique posée.

39. Les objectifs poursuivis par le programme répondent en outre à un problème réel et toujours d'actualité, ainsi que le démontre la présence continue de la MINUSTAH depuis 1994. En cela, les objectifs du programme semblent pertinents au regard des objectifs du volet *Prévention des conflits et consolidation de la paix* du MDG-F. En outre, les conséquences du tremblement de terre de 2010 et l'affaiblissement accentué de toutes les institutions de l'État, en ce qu'ils représentent un risque supplémentaire pour le rétablissement à long terme de l'État de droit dans le pays, tendent à accentuer la pertinence du programme au regard de la situation actuelle. En revanche, ces mêmes événements ont eu pour conséquence de rendre irréalistes les activités visant à l'établissement de mécanismes de coordination interministériels, et entre le centre et les régions, pour la prévention de la violence, même si ces objectifs demeurent pertinents.

40. Au moment de la conception du programme, ses objectifs étaient également bien alignés avec les objectifs du troisième pilier¹⁴ du *Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté* (DNSNCRP) approuvé en 2007 pour la période 2008-2010, ainsi qu'avec l'UNDAF (2009-2011), et notamment son premier objectif de « *modernisation de l'administration publique et d'amélioration de son fonctionnement dans le respect des droits humains et de l'équité de genre et avec un accent sur la sécurité des populations.* » En outre, si les objectifs du programme ne correspondent directement à aucun OMD précis, la sécurité et la stabilité peuvent être considérées comme des préconditions à l'atteinte de l'ensemble des OMDs.

41. Suite au désastre de janvier 2010, un *Plan d'Action pour le relèvement et le développement d'Haïti* (PARDH) a été élaboré par le gouvernement, alors que la *Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti* (CIRH), rédigeait un plan stratégique fortement inspiré du PARDH et censé opérationnaliser ses priorités. Les objectifs du programme conjoint semblent alignés sur le dernier des quatre grands objectifs du PARDH, celui de la refonte institutionnelle, plus précisément sur le sous-volet visant « *au développement par la PNH d'une stratégie préventive pour assurer la sécurité des personnes et particulièrement des populations vulnérables et déplacées, par le renforcement à l'accès au droit et à la justice des populations affectées et particulièrement des femmes et par la capacité des communautés affectées de développer des stratégies de prévention de la violence* ».

42. Si la pertinence d'ensemble des interventions au moment de la conception du programme, comme à l'heure actuelle, n'est donc pas à remettre en compte, la mission est cependant d'avis que certains des objectifs du programme sont trop ambitieux dans un contexte généralisé de très faibles capacités, tant au niveau local que national. Ainsi, la pérennisation de l'ONAVC en trois ans n'est tout simplement pas un objectif atteignable, surtout pour un programme dont la durée de vie initiale était de deux ans. De même, les concepteurs ne semblent pas s'être posé la question de la pérennisation à moyen terme de certaines activités et la durée de vie du programme, très courte, ne permettait pas

¹⁴ Ce troisième volet visait à l'amélioration de la « *gouvernance démocratique avec comme priorités, la justice, la sécurité et la modernisation de l'Etat* ».

de s'assurer que toutes les activités initialement prévues puissent être correctement réalisées ou installées dans le temps, comme les activités de microfinance ou celles des Centres d'écoute.

43. D'une certaine manière, les concepteurs semblent avoir ainsi tout à la fois sous-estimé les difficultés opérationnelles des agences des Nations Unies à mettre en œuvre des activités dans cinq villes du pays dans lesquelles la plupart n'avait pas de relais local, et surestimé les capacités locales¹⁵. Il semble aussi que les concepteurs ont sous-estimé les difficultés logistiques occasionnées par les grandes distances à parcourir, ou les difficultés de déplacement, entre les 5 villes et la capitale. Le manque de détails du document de projet s'agissant des aspects purement opérationnels et logistiques a pu ajouter aux difficultés initiales.

44. Enfin et du point de vue de l'évaluation, il est aussi regrettable que le document n'ait contenu que très peu de cibles quantifiées, notamment concernant le nombre attendu de bénéficiaires directs et indirects, ce qui rend difficile une appréciation des résultats obtenus. Dans une certaine mesure, cependant, ce flou aura aussi permis une grande flexibilité pour le choix des interventions, ce qui s'est avéré, au final, plutôt positif.

45. Malgré ces quelques lacunes, la mission a conclu que l'ensemble des interventions, telles que conçues initialement, demeurent pertinentes et que cette pertinence n'a pas été affectée par l'évolution du contexte, notamment le tremblement de terre de janvier 2010. La seule exception concerne le sous-objectif de renforcement des mécanismes de coordination et de prévention de la violence interministériels et entre le gouvernement et les communautés locales, en raison des bouleversements entraînés par le tremblement de terre, puis la période d'insécurité politique.

46. **Les adaptations apportées en cours de route.** Les principales adaptations apportées à la conception initiale l'ont été dans le but d'améliorer la coordination et les perspectives de réussite, et dans celui de s'adapter au contexte post-tremblement de terre. De l'avis de toutes les personnes interrogées comme de la mission, la décision de ne pas modifier en profondeur la conception du programme, suite au séisme, mais de n'apporter que quelques modifications portant sur l'ajout d'activités à Port-au-Prince et sur la suppression des activités qui auraient pu surcharger immodérément des partenaires du gouvernement déjà débordés par la gestion de la catastrophe, a été judicieuse. Les difficultés initiales entraînées par l'absence d'une agence leader ont été aussi surmontées plutôt rapidement grâce à la décision prise par tous les Chefs d'agence que ce rôle devait incomber au PNUD.

47. L'UC et les partenaires semblent avoir su, dans l'ensemble, se poser les bonnes questions et prendre les décisions appropriées, comme la décision de ne pas mettre en œuvre les activités de microfinance, de substituer des activités de renforcement des capacités de gestion de crises des ministères aux activités de coordination, ou celle de recruter des VNUs qui travailleront dans quatre villes pour appuyer la mise en œuvre au niveau local.

48. En outre, la grande flexibilité dont a fait montre le Secrétariat du MDG-F, lequel a su ne pas exercer trop de pressions pour un déboursement rapide des fonds et a approuvé sans problème l'extension de la durée de vie du programme, a été grandement appréciée par tous les partenaires.

¹⁵ Il semble que les concepteurs du programme ont grandement surestimé les capacités des acteurs locaux, notamment des maires et des directions départementales. Ces dernières, en outre, n'étaient pas réellement identifiées comme partenaires clés dans le document de projet qui ne prévoyait donc pas de les appuyer, alors qu'elles se sont révélées en cours d'exécution être des acteurs importants, quoique sans moyens de fonctionnement.

2. État d'avancement du programme

a. Les principales réalisations

49. **Un retard considérable au démarrage.** Prévu initialement pour janvier 2010, le bon démarrage du programme conjoint fut considérablement bouleversé par le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Les premières semaines qui suivirent le séisme furent ainsi marquées par une désorganisation généralisée des services de l'État, avec de lourdes pertes humaines parmi les fonctionnaires et les cadres et la destruction de nombreux édifices publics ou locaux administratifs¹⁶. Les agences des Nations Unies n'échappèrent pas à la règle, et nombreux furent les membres du personnel affectés directement ou indirectement par le séisme, alors que des bureaux ou du matériel étaient détruits ou endommagés. Une catastrophe naturelle succédant à l'autre, le pays dut ensuite faire face à l'ouragan Tomas en novembre 2010, puis à l'épidémie de choléra qui provoqua environ 6.000 victimes, alors qu'on estime à quelques 250.000 le nombre de personnes contaminées dans le pays. C'est donc à la lumière d'un contexte extrêmement difficile que doivent s'apprécier les réalisations du programme à ce jour.

50. Si l'afflux financier considérable que suscita le séisme en direction du pays, puis le démarrage d'une multitude d'interventions à caractère humanitaire, permirent d'apporter une aide d'urgence aux populations affectées et d'entamer le déblaiement, puis la reconstruction des zones affectées de Port-au-Prince et des autres zones affectées (Gressier, Leogane, Jacmel pour ne citer que ces villes), ils eurent cependant aussi pour conséquence de drainer le marché local de l'emploi. Ainsi, ce n'est qu'à l'issue d'un processus laborieux de recrutement¹⁷ que fut finalement identifiée, début 2011, une Coordinatrice de programme, puis les autres membres de l'Unité de Coordination.

51. C'est donc avec un retard de près de 16 mois que démarra réellement la mise en œuvre conjointe du programme et pour la plupart des agences sauf l'OIM, on peut considérer que l'année 2010 fut une année perdue. En effet, à l'exception des réalisations de l'OIM, l'agence possiblement la moins affectée par les conséquences du tremblement de terre et la seule à avoir un sous-bureau actif dans chaque ville (ce qui s'est avéré déterminant pour le démarrage des activités HIMO), peu d'activités purent être menées à bien comme prévu tout au long de l'année. Au mois de décembre 2010, le taux d'exécution général n'était que de 42% du montant de la première tranche, avec d'importantes variations d'une agence à l'autre (de 9% à 89%).

52. **Une exécution en accélération.** Il semble que la création de l'Unité de Coordination a eu un impact positif sur l'accélération du rythme des activités à partir du mois d'avril 2011. Le détail des réalisations, présentées par années et désagrégées par ville, est présenté à l'annexe 1. Les chapitres suivants présentent les principales réalisations, ainsi que les conclusions de l'évaluation sur leur qualité.

Output 1.1. Les structures de gouvernance locales, incluant des représentants des communautés et des autorités locales sont établies et/ou renforcées et des plans de prévention participatifs sont élaborés

53. **D'importants retards.** Pierre angulaire de ce premier résultat attendu, la réalisation par le PNUD dans les cinq villes d'intervention de diagnostics participatifs des manifestations et des causes

¹⁶ A ce jour, le nouveau gouvernement, fraîchement constitué au moment de la tenue de la présente évaluation à mi-parcours, comme la quasi-totalité du personnel des Nations Unies, opèrent encore depuis des bureaux temporaires édifiés dans des conteneurs aménagés.

¹⁷ Afin de recruter la Coordinatrice du programme, le PNUD dut procéder à trois appels d'offre successifs, y compris au niveau international, sans parvenir à identifier de candidat suffisamment qualifié. C'est à la quatrième tentative, au mois de mars/avril 2011, que fut finalement recrutée la Coordinatrice de l'UC, toujours en fonction actuellement.

de la violence devait permettre, dans un second temps, la préparation de *Plans de prévention de la violence* par des structures de gouvernance locales incluant des représentants des communautés (comités de quartier, organisation de jeunes, etc.), les responsables locaux (le maire, la police) et les directions départementales. Il était ensuite prévu que ces *Plans de prévention de la violence* servent alors à la définition d'activités à mener conjointement, ou séparément, par les différentes agences. Par exemple, on prévoyait qu'une partie des infrastructures prioritaires recommandées dans les Plans soient réalisées dans le cadre des projets HIMO à mettre en œuvre par l'OIM. Ces *Plans de prévention de la violence* à cinq ans étaient également destinés à permettre l'action coordonnée de tout autre bailleur, ou des pouvoirs publics, intéressés à investir ou travailler dans une des cinq villes.

54. Le tremblement de terre de janvier 2010, en détruisant les locaux et les archives de l'Observatoire National de la Violence et de la Criminalité (ONAVC) en charge de la réalisation des *Enquêtes de victimisation* (telles qu'elles sont maintenant appelées dans le cadre du programme), a entraîné un retard considérable dans le lancement des diagnostics participatifs. A la date de la tenue de la revue à mi-parcours, les enquêtes étaient achevées dans quatre des cinq villes (l'enquête à Port de Paix devant être menée du 3 au 5 décembre 2011), et la saisie des données complétée à environ 30%.

55. Les retards dans la réalisation de l'enquête ont entraîné, comme on le verra plus loin, un certain nombre de problèmes ou de retards dans le lancement d'autres activités. Ainsi, en l'absence d'éléments permettant d'approfondir la compréhension de phénomène de la violence, il a semblé inopportun d'établir ou de renforcer des structures de gouvernance locales en préalable au lancement des activités visant à l'élaboration des *Plans de prévention de la violence*. Ainsi, le résultat attendu 1.1 n'a pas encore été réalisé.

56. **Les réalisations en cours.** La mission d'évaluation a pu cependant apprécier la qualité de la démarche méthodologique développée par l'ONAVC pour la réalisation des enquêtes de victimisation. Un questionnaire de 36 pages portant sur environ 130 questions a été élaboré avec l'appui du *Centre international pour la prévention de la criminalité* (CIPC), une ONG internationale canadienne axée exclusivement sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne. Le CIPC a ainsi appuyé l'ONAVC dans la mise en place de la méthodologie de cartographie de la criminalité en Haïti, avec l'élaboration d'un premier questionnaire et la réalisation d'un test auprès de 291 ménages à Port au Prince. Les questions retenues portent sur des thèmes tels que la cohésion sociale, la banalisation de la violence, la violence sexuelle et conjugale, la violence armée, les rapports avec les acteurs locaux de sécurité, etc.

57. Après avoir organisé des rencontres conjointes PNUD/ONAVC/CIPC dans chaque ville avec tous les acteurs locaux impliqués dans la lutte ou prévention de la violence (la police, les maires, la MINUSTAH), une première série d'informations préliminaires sur la situation dans chaque ville a permis d'affiner la cartographie des zones vulnérables et des quartiers à risque, avec certains changements introduits dans la liste initiale qui avait été préalablement identifiée par le programme conjoint. Des données GPS ont par la suite été recueillies afin de prendre les coordonnées des zones devant faire partie de l'enquête. Sur cette base, des informations de base sur la population des zones de l'enquête (population totale, taux de mortalité et de fécondité, etc.) ont été recueillies auprès de l'Institut Haïtien de statistique et d'Informatique (IHSI) et de l'Institut Haïtien de l'enfance, afin d'estimer au plus près la taille de l'échantillon de l'enquête (voir Annexe 3). En moyenne, l'enquête collectera des données auprès de 20% de la population des zones ciblées.

58. Afin de recueillir des informations de qualité, l'ONAVC a par la suite identifié 17 énumérateurs, étudiants à l'UEH ou dans d'autres universités, qui ont été formés par URAMEL (sur les fondamentaux de la violence et de la prise en charge en Haïti) et par le CIPC (sur la méthodologie et pratique du questionnaire) pendant trois semaines à la réalisation des enquêtes avant de se rendre dans les villes de Gonaïves, Les Cayes, Ouanaminthe et St Marc pour réaliser les enquêtes.

59. **Les perspectives.** La dernière enquête devant être réalisée en début décembre 2011, il est pour l'instant prévu que le CIPC apporte un appui méthodologique pour l'analyse des données, avec une première ébauche de rapport disponible au mois de février 2012. L'ONAVC prévoit ensuite de pré-valider les résultats préliminaires dans chacune des villes, puis une présentation du rapport d'analyse final auprès des acteurs nationaux aux alentours du mois de mai 2012. Il convient de préciser que la réalisation de cette enquête de victimisation est perçue par de nombreux acteurs comme le produit phare de l'ONAVC. Pour l'ONAVC, une institution jeune, il s'agit d'établir sa crédibilité en tant qu'institution de recherche sérieuse et professionnelle. Il est également important de noter que cette étude est la première du genre à être réalisée dans le pays et elle intéresse à ce titre de nombreux acteurs (la police nationale, la MINUSTAH).

60. Etant donné qu'il ne reste que peu de temps au programme conjoint pour élaborer les *Plans de prévention de la violence* et dans la mesure où le programme n'a pas encore élaboré d'approche détaillée pour la mise en œuvre de cette activité complexe, l'évaluation s'est posé la question de savoir si de telles activités étaient toujours pertinentes. Aux vues de l'intérêt des maires interrogés, qui ne disposent d'aucun plan d'aucune sorte pour permettre un développement cohérent et harmonieux de leur ville, et de l'intérêt potentiel d'autres acteurs (par exemple la MINUSTAH), la poursuite de cette activité paraît faire toujours sens, à condition qu'elle soit lancée dans les plus brefs délais. Au préalable, il est impératif de définir au plus vite une stratégie détaillée pour l'élaboration participative des Plans (*voir recommandation 1, paragraphe 201 et suivants*).

Output 1.2. Des groupes à risque cibles bénéficient d'opportunités socio-économiques au travers de programmes à haute intensité de main-d'œuvre et de formation dans les secteurs productif porteurs

61. Il s'agit de la sous-composante du programme disposant du budget le plus important, avec deux agences de mise en œuvre : l'OIM (USD 2.17 million) et le PNUD (USD 390.000). Le principal objectif était de fournir à des jeunes désœuvrés et des femmes vulnérables un travail temporaire sur un chantier à haute intensité de main d'œuvre pour la réalisation ou la réhabilitation d'infrastructures communautaires. En parallèle, le PNUD devait réaliser une étude de marché qui devait permettre d'identifier les créneaux de formation porteurs pour le marché local de l'emploi. Sur cette base, l'OIM aurait par la suite assuré la formation de jeunes dans les cinq villes, alors que le PNUD devait s'occuper de leur placement auprès d'un employeur local.

Les projets HIMO

62. **Les réalisations.** Les activités à haute intensité de main d'œuvre mises en œuvre par l'OIM ont permis la réalisation de 31 projets dont le détail est donné ci-après. A plus de 60%, ces projets ont concerné la réhabilitation de routes urbaines (pavage, drainage de canaux, éclairage), alors que les projets mis en œuvre en dehors des villes et visant à la conservation des sols en amont de zones urbaines exposées aux inondations ou aux éboulements de terrain ont concerné 40% des réalisations (avec des activités comprenant l'aménagement des ravines, la plantation d'arbres ou de vétiver). Il y a donc eu une répartition entre zones rurales et urbaines.

Projets à haute intensité de main d'œuvre

	Réhabilitation route		Réhabilitation canaux drainage		Réhabilitation électricité		Réhabilitation parc d'activités		Construction pont piéton		Captation source		Conservation des sols		
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	
Gonaïves	1	1									4		2		
Les Cayes		3	1		1		1		1			1			
Ouanaminthe			2	2											
St Marc		1											3		
Port de Paix	1										1	3		3	
Total	7		5		1		1		1		9		8		31

63. Pour les six projets HIMO visités (réhabilitation de routes, drainage, aménagement de ravine, plantation de vétiver)¹⁸, la mission a pu constater la grande qualité technique des travaux réalisés. Lors de sa visite sur un chantier d'aménagement de ravines en cours, la mission a également pu constater, outre la qualité des réalisations en cours, la bonne ambiance de travail et la grande satisfaction des travailleuses femmes.

64. Si la mission n'a pas pu apprécier la qualité du processus de sélection des interventions (qui est achevé depuis fin 2010/début 2011 pour les derniers travaux), les informations détaillées fournies par l'OIM sur cet aspect précis montrent qu'un processus participatif à la base a bien été suivi. Ainsi, dans le cas de la Route de la Créole dans la ville des Cayes, la communauté avait adressé à la mairie de multiples demandes dès 2007 et l'aménagement de ce quartier très défavorisé figurait depuis longtemps sur la liste des priorités de la ville. Le processus de sélection, pour l'OIM, a donc consisté à s'assurer que les demandes d'interventions provenaient bien des communautés de base, puis à appliquer rigoureusement les critères du programme conjoint, notamment en terme de localisation géographique et de potentialité que les travaux soient à haute intensité de main-d'œuvre. Il est à préciser que la mission a pu constater les bonnes relations qui existent entre l'OIM et les maires et il semble que la bonne implantation locale de l'organisation lui confère une excellente connaissance du milieu local, des acteurs et des besoins, ce qui l'a aidée à ne retenir que les projets les plus intéressants.

65. **Les difficultés rencontrées.** Les visites des projets HIMO ont cependant permis à la mission de soulever certains problèmes, concernant l'entretien des infrastructures, le déroulement de certains chantiers et l'optimisation maximale de l'impact des interventions.

66. Concernant l'entretien des infrastructures (notamment le nettoyage des canaux de drainage), la mission a constaté qu'il n'est pas systématiquement assuré, même si des initiatives locales peuvent être parfois prises par les communautés¹⁹. Etant donné l'état général des infrastructures en Haïti et

¹⁸ Routes (Cayes, Gonaïves) ; aménagement de ravine (Port de Paix) ; plantation vétiver (Gonaïves)

¹⁹ Le sous-bureau OIM des Cayes rapporte ainsi que ses équipements ont été empruntés à deux reprises par la communauté de la Créole pour procéder au nettoyage de la rue et des canaux.

sachant que la gestion des ordures ménagères est un grave problème dans la plupart des villes du pays, y compris à Port-au-Prince, il est impératif que les communautés s'organisent plus formellement pour nettoyer les canaux de drainage encombrés d'ordures, par exemple avec la création de Comités d'entretien. Ce point fera plus loin l'objet d'une recommandation.

67. Ainsi que rapporté à la mission, il semble aussi que l'intégration par le programme d'une liste de femmes vulnérables préalablement identifiées par l'ONUFEMMES et les organisations de femmes à la liste des travailleurs/ses HIMO, a eu parfois pour conséquence de créer des tensions lors du démarrage des travaux. Par exemple, sur le chantier la Créole, les femmes de la communauté n'ont pas été priorisées²⁰ pour la participation aux travaux et des femmes résidant dans d'autres quartiers ont été emmenées sur le chantier, alors que c'est une association de femmes célibataires/chefs de famille de la Créole qui avaient été à l'origine du projet. Certaines des femmes employées sur le chantier, de leur côté, se seraient plaintes de conditions de travail trop difficiles et auraient plusieurs fois arrêté le travail. Le maire des Cayes a également confirmé que d'autres incidents de ce type avaient nécessité plusieurs fois son intervention. La mission n'ayant pu apprécier si de tels incidents ont été constatés dans d'autres chantiers ou dans d'autres villes, aucune conclusion définitive ne peut être tirée. Il est cependant possible que la demande du programme portant sur l'intégration de femmes vulnérables préalablement identifiées et non-originares des communautés, ce qui constitue pour l'OIM une manière différente de travailler²¹, ait pu être à l'origine de certaines difficultés. A posteriori, les organisations de femmes, comme l'ONUFEMMES et l'UC, reconnaissent qu'elles n'auraient pas dû se contenter de faire parvenir une liste de noms à l'OIM, mais qu'elles auraient dû assurer un meilleur suivi de ces activités.²²

68. Enfin, on pourra regretter que les projets HIMO semblent avoir été sélectionnés, ou réalisés, sans que l'on engage au préalable une réflexion poussée sur les perspectives de développement économique à court et moyen terme des zones d'intervention, et ce, même si les activités s'inscrivaient toutes dans le cadre des priorités des mairies et des communautés. Par exemple, dans le quartier de la Créole aux Cayes, la mission n'a pas constaté que la réhabilitation de la route ait encore permis le développement de petits commerces. De même, dans le camp HAVEN aux Gonaïves, les activités de plantation autour des habitations de rangées de vétiver aurait pu, sans occasionner de grands coûts supplémentaires, s'accompagner de formation au bouturage et à la vente de plants de vétiver²³, ce qui aurait pu fournir un appui économique - voire psychologique²⁴ - appréciable aux familles dont aucune, actuellement, n'a de revenus. Nul doute, cependant, que l'absence de *Plans de*

²⁰ D'après les données fournies par l'OIM, les femmes du quartier ont constitué environ 20% des 40% de femmes qui ont travaillé au chantier.

²¹ A l'ordinaire, l'OIM utilise la méthode du porte-à-porte pour trouver les employés de ces chantiers, en démarchant les habitants des quartiers d'intervention à la recherche de candidats. En général, une proportion plus faible de femmes travaille sur les chantiers les plus lourds, tels que la construction de route, alors que cette proportion est beaucoup plus élevée pour les projets « agricoles » tels que les travaux de conservation des sols.

²² A la date de la finalisation du présent rapport d'évaluation, la mission a été informée qu'une réunion de revue et d'identification des leçons apprises avait eu lieu quelques jours après la fin de la mission et cette expérience est maintenant documentée.

²³ Même s'il faut deux à trois ans pour exploiter les boutures de vétiver et si les retombées économiques en sont qu'à moyen terme, cette formation aurait pu permettre de mobiliser les jeunes ou les personnes les plus motivées de la communauté et de les occuper, tout en leur donnant un but.

²⁴ La mission et ses accompagnateurs peuvent témoigner de la situation de grande détresse économique et psychologique dans laquelle se trouvent les habitants de Camp HAVEN, quelques 244 familles déplacées dans une zone désertique – donc non-inondable – en périphérie de la ville suite aux inondations de 2006. Deux tentatives infructueuses de creusement de puits laissent ces familles sans accès à l'eau et elles doivent payer quelques 50 gourdes à des taxis pour s'approvisionner à la source la plus proche. De la bouche d'un des jeunes de ce camp, les habitants «ont le sentiment d'exister mais pas de vivre (...) car on les a oubliés ».

prévention de la violence a constitué une contrainte importante pour permettre une optimisation de l'impact de toutes les infrastructures ou autres réalisations HIMO.

69. **Impact des réalisations.** Le principal impact recherché par la mise en œuvre des projets HIMO était de permettre d'employer des jeunes désœuvrés faisant partie des groupes à risque et des femmes en situation précaire de quartiers vulnérables, tout en finançant une partie des projets prioritaires identifiés dans les *Plans de prévention de la violence*. D'après les informations fournies par l'OIM, les projets HIMO organisés dans le cadre du programme ont employé quelques 30.174 personnes/jours en 2010 et 33.097 personnes/jours en 2011 (dont 8.581 emplois/jours pour les femmes). En 2011, l'OIM mentionne que quelques 2.319 personnes ont touché une indemnité pendant au moins 15 jours, dont 536 femmes. La récente étude interne réalisée par l'UC²⁵ montre en outre que dans les cinq villes concernées, 77% des personnes interrogées étaient tout à fait satisfaites de l'indemnité touchée, seuls 17% des participants se déclarant pas du tout ou peu satisfaits. La mission d'évaluation à mi-parcours a cependant relevé des cas où les participants des projets HIMO (en particulier les femmes vulnérables recommandées par les organisations de femmes) n'étaient employés que quelques jours sur un chantier, de sorte que l'indemnité perçue était au final bien peu suffisante²⁶. Un grande partie des autres femmes interrogées sur le chantier de Port de Paix ont déclaré vouloir utiliser leurs indemnités pour payer les frais de scolarité de leurs enfants et d'utiliser l'éventuel reliquat pour commencer un petit commerce (sans qu'elles sachent exactement comment procéder, n'ayant jamais travaillé).

70. S'agissant donc de l'objectif de fournir à des jeunes désœuvrés et des femmes vulnérables un emploi à court terme, et même si le document de programme initial ne comportait pas de cible quantifiée, ce qui rend difficile l'appréciation des résultats à la lumière de résultats attendus chiffrés, la mission peut donc conclure qu'il a été atteint.

71. Mais il semble que l'impact des projets HIMO ait en fait été bien plus important, même si cet impact n'a pas été totalement mesuré ou documenté. Ainsi, les projets HIMO ont permis de rendre des services souvent importants aux populations des quartiers sélectionnés, soit de façon directe (parce qu'ils sont les utilisateurs de l'infrastructure réalisée), soit de façon indirecte (parce que l'infrastructure a permis d'améliorer les conditions de vie ou de sécurité dans leur quartier). L'OIM estime ainsi que l'ensemble des réalisations HIMO de l'année 2011 bénéficiera à quelques 48.600 personnes, définis comme bénéficiaires indirects²⁷, dont 28.600 dans la seule ville des Cayes.

72. Si l'évaluation à mi-parcours ne peut s'appuyer sur des mesures quantifiées de l'impact des projets HIMO, les informations recueillies auprès des habitants des quartiers dans lesquels des routes ont été réhabilitées tendent à montrer que l'impact sur les conditions de vie des habitants, jusqu'alors exposés à la boue pendant la saison des pluies et à la poussière pendant la saison sèche, a été considérable. Ainsi, les travaux de pavage des routes et de réhabilitation de drainage ont grandement amélioré l'accès physique des habitants en toute saison, avec réduction des maladies liées à la poussière et à l'eau stagnante. Dans le quartier la Créole, une ancienne zone de non-droit, aux dires du maire et des habitants, la route a même eu pour effet d'améliorer considérablement la sécurité des habitants, en entraînant le départ des bandits. Les femmes et les jeunes du quartier disent maintenant pouvoir se promener dans leur quartier le soir sans appréhension et la police peut maintenant y pénétrer en cas de besoin. En outre, l'évaluation interne réalisée par l'UC montre que

²⁵ *Rapport d'évaluation à mi-parcours du programme conjoint*, Unité d'exécution, 15 nov. 2011

²⁶ Il convient néanmoins d'être prudent car il est possible que certaines femmes n'aient pas travaillé au moins 15 jours parce qu'elles ne travaillaient pas correctement, ou qu'elles ne figuraient pas vraiment sur les listes (il arrive parfois qu'un bénéficiaire de travaux HIMO fasse travailler quelqu'un d'autre, par exemple en cas de maladie ou d'indisponibilité, ce qui demande à l'OIM un travail important de vérification d'identité).

²⁷ Cette estimation mériterait d'être vérifiée par l'Unité de Coordination notamment dans le but de s'assurer que l'OIM et le programme conjoint partagent la même définition d'un « bénéficiaire indirect ».

48% des travailleurs des projets HIMO aux Gonaïves ont acquis une nouvelle compétence (plantation d'arbustes pour protéger les sols). Partout, les instigateurs des projets HIMO dans leur communauté (tels que les associations de quartier de jeunes ou de femmes) ont acquis une grande confiance en eux, suite à la réalisation du projet HIMO, et sont fiers d'avoir pu servir leur communauté.

La formation des jeunes dans des secteurs productifs porteurs

73. Sans préciser de cibles quantifiées, le document de programme prévoyait que sur la base d'une étude prospective, à réaliser par le PNUD, sur les besoins des entreprises privées et publiques locales, l'OIM mettrait en œuvre des activités visant à former des jeunes dans des secteurs productifs jugés porteurs, à la suite de quoi le PNUD devait leur trouver un employeur.

74. **Un retard non-rattrapable.** En raison des retards dans la réalisation de l'étude sur les besoins en formation et les perspectives d'emplois dans les cinq villes (dont le PNUD a confié la réalisation à l'ONG nationale IDEJEN mais qui n'était toujours pas disponible lors de la réalisation de l'évaluation à mi-parcours), ni le PNUD, ni l'OIM n'ont été en mesure d'entamer les activités de formation et de placement des jeunes.

75. Au regard du retard accumulé et qui n'est pas rattrapable, il semble impossible que le programme puisse assurer un cycle complet de formation pour quelques 40 jeunes (la cible définie dans le plan de travail 2010-2011), puis organiser leur placement. La mission est donc d'avis qu'il convient de revoir les plans initiaux. Étant donné que le programme de Réduction de la violence communautaire (en anglais *Community Violence Reduction project* ou CVR) mis en œuvre par la MINUSTAH dans deux des cinq villes appuyées par le programme conjoint, poursuit un objectif similaire et inclut exactement le même type d'activités²⁸, la mission propose que le dialogue déjà entamé par l'UC avec la section affaires civiles de la MINUSTAH s'intensifie et s'approfondisse. On pourra ainsi discuter de la possibilité que le PCCS complète ou prolonge le travail de la MINUSTAH, par exemple en s'occupant du placement des jeunes formés dans le cadre du programme CVR (*voir recommandation 3, paragraphe 214 et suivants*).

76. De la même façon, il sera impossible au programme de mettre en œuvre les activités de micro-crédit envisagées, et la mission d'évaluation appuie la décision d'abandonner ces activités.

Output 2.1 : Des initiatives incluant des campagnes de sensibilisation, l'organisation d'événements pour les jeunes ; et des études sur les sources de la violence communautaire pour réduire la violence réelle et perçue et améliorer l'accès des communautés aux services sont mises en œuvre

77. La réalisation des initiatives attendues au résultat attendu 2.1 a été confiée à trois agences : le PNUD (USD 145.000), l'UNFPA (USD 200.000) et l'UNESCO (USD 50.000). Il est important de préciser qu'il s'agit probablement là du sous-volet le moins bien défini dans le document de programme initial, ce qui a permis une grande flexibilité dans le choix des interventions à mettre en œuvre.

Les activités de sensibilisation et l'organisation d'événements pour les jeunes

78. Étant donné le grand nombre et la grande variété des activités mises en œuvre, il a été difficile à la mission d'évaluation de faire le bilan exact de toutes les activités entreprises, dont certaines se prêtent de toute façon mal à un exercice de quantification (ex. organisation de journées de sensibilisation des communautés) et qui ne sont pas documentées²⁹ dans leur intégralité dans les deux rapports d'avancement disponibles (2^{ème} semestre 2010 et 1^{er} semestre 2011).

²⁸ Il semble d'ailleurs que les concepteurs du programme conjoint se soient grandement inspirés du CVR de la MINUSTAH pour définir les activités de formation de jeunes.

²⁹ Il est à ce sujet regrettable que le modèle standardisé développé par le Secrétariat du MDG-F pour la préparation des rapports d'avancement ne permette qu'un nombre limité de mots pour les parties narratives,

79. **Les réalisations.** L'appui fourni par l'UNFPA à l'association Haïti Tchaka Danse (HTD) a permis à cette dernière d'étendre ses activités, jusque-là limitées à Port-au-Prince, aux quatre villes du programme conjoint au travers du sous-programme « *Arts, cohésion sociale en prévention des conflits* ». Les activités mises en œuvre par HTD ont consisté à identifier dans chaque ville un certain nombre de jeunes talents dans les domaines de la danse, du chant ou du théâtre, et de leur offrir une formation³⁰ débouchant sur l'organisation d'un spectacle à l'occasion de journées internationales (telles que la *Journée Internationale de la paix* du 21 septembre 2010 ou la *Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes* du 25 novembre 2011). Au total, HTD rapporte avoir formé depuis le début des interventions quelques 133 jeunes, dont 61 filles, dans toutes les villes sauf Ouanaminthe.

80. Partout où cela a été possible, l'association a tenté de travailler de concert avec les directions départementales du MJSAC, lesquelles devaient déléguer des Agents Multiplicateurs de Changement (AMC) pour accompagner les formateurs d'HTD. Il semble que ce type de collaboration n'a bien fonctionné qu'à Port-de-Paix, les AMCs des autres villes étant injoignables selon HTD. Il était également prévu que les AMCs animent des débats, ou présentent des sujets, liés à l'ordre social ou à la résolution pacifique de conflits lors des formations organisées par HTD. Mais il semble que là aussi, la collaboration a été difficile, sans doute en raison de l'absence totale de moyens de fonctionnement des directions départementales en général, et des AMCs en particulier³¹.

81. Au titre des autres principales réalisations, le programme rapporte avoir sensibilisé plusieurs milliers de personnes en 2010 et environ 30% des jeunes des quartiers défavorisés sur les thèmes de la violence et de la criminalité en 2011, lors d'événements tels que la retransmission des matchs de la coupe de monde de football à Port-de-Paix et aux Cayes, ou lors de l'inauguration à Port-de-Paix du stade de foot/terrain de loisirs réhabilité avec l'appui financier du PNUD dans le cadre d'une autre projet (mais grâce à l'entremise du programme conjoint). L'UNFPA rapporte également avoir mobilisé quelques 150 jeunes volontaires pour appuyer la réponse au choléra; ainsi qu'avoir appuyé le fonctionnement de 21 associations de jeunes dans toutes les villes visées sauf Ouanaminthe.

82. D'autres activités ont été mises en œuvre par l'UNESCO, telles que la formation de 300 journalistes à l'approche des élections présidentielles et législatives de novembre 2010, de façon à les sensibiliser à leur rôle dans le bon déroulement du processus électoral en attirant leur attention sur les enjeux et en les sensibilisant à des questions d'éthique. Cette activité, non initialement prévue au programme mais dont l'utilité a été confirmée par de nombreuses personnes interrogées, a été réalisée conjointement avec l'Association des journalistes haïtiens (AJH).

83. **Les activités annulées.** En plus des activités de sensibilisation, le résultat phare du sous-volet était la construction par l'UNFPA, en collaboration avec l'UNESCO, d'une maison de la jeunesse dans la ville des Cayes, pour un budget de 100.000 USD. Après avoir bouclé les discussions avec la mairie et la Direction des BTP des Cayes et que l'UNFPA ait transféré au MJSAC le budget requis pour la réalisation de ce centre, le projet a dû être interrompu en cours de route, forçant le MJSAC à rembourser les fonds perçus, en raison de la décision du siège de l'UNFPA de ne plus financer la construction d'infrastructures. S'en sont suivies de nombreuses discussions entre les parties concernées, mais, du fait notamment de la transition politique, aucune décision n'avait pu être prise à ce jour, ce qui semble avoir provoqué certaines frustrations au sein du MJSAC. Maintenant que le

ce qui n'a pas permis au programme de rendre compte de toutes les activités réalisées. L'UC envisage néanmoins de préparer un rapport narratif plus détaillé pour le mois de février 2012.

³⁰ A raison d'une formation de deux jours/semaines (week ends) pendant trois mois

³¹ Pour exemple, le Directeur Départemental du MJSAC des Cayes ne dispose ni d'un bureau, ni d'une voiture. Quant aux quatre AMCs de la Direction, ne disposant eux non plus ni de locaux ni de moyen de locomotion, ils sont souvent réduits à l'inactivité.

nouveau gouvernement est en place, il paraît urgent de décider d'une alternative utile à ce projet de maison de la jeunesse.

84. **Impact.** Il a été tout-à-fait impossible à la mission d'évaluation à mi-parcours d'apprécier l'impact des activités de sensibilisation de masse, d'autant que la liste exacte et détaillée des événements organisés, telle que documentée par l'UC, ne semble pas exhaustive. Tout au plus, lors de sa visite dans la ville des Cayes à la date de la *Journée internationale contre les violences faites aux femmes* du 25 novembre 2011, la mission a-t-elle pu constater l'appui effectif offert par le programme à l'organisation de cette journée dans la ville, notamment en collaboration avec les organisations de femmes appuyées, avec distribution de T-shirts à slogans, l'impression de banderoles informatives, ainsi que l'élaboration et la distribution d'une très belle affiche/bande dessinée de sensibilisation. Sans cet appui, il est probable qu'aucun des acteurs locaux n'aurait eu les moyens de financer le matériel d'information et de sensibilisation, atténuant ainsi l'impact des manifestations, notamment dans les écoles. La mission peut également témoigner des difficultés logistiques qu'a dû surmonter l'UC afin que ce matériel de sensibilisation arrive à temps dans les cinq villes.

85. De même, il sera difficile de comprendre et documenter l'impact des activités mises en œuvre par l'UNFPA, par l'intermédiaire de HTD ou d'autres ONGs, en termes de sensibilisation des jeunes à la prévention de la violence. La mission, qui a pu rencontrer un groupe de jeunes talents appuyés dans la ville de Gonaïves, peut néanmoins témoigner de l'impact individuel très fort qu'ont eu les activités artistiques organisées par HTD sur chacun des jeunes talents, en terme de confiance en soi, d'apprentissage technique (danse, chant, théâtre) et d'estime de soi. Certains jeunes, à l'issue de leur formation, ont pu trouver à travailler occasionnellement, notamment pour animer des journées de sensibilisation organisées par des ONGs de la ville. Ces jeunes se considèrent maintenant comme des exemples pour leur communauté, alors que certains se disaient sur la voie de la délinquance, et de possibles agents de changement. Ils ont en outre manifesté avec insistance leur besoin de former un réseau avec les autres jeunes formés par HTD dans les autres villes, afin d'unir leurs forces et leurs énergies pour continuer leurs activités en service à la communauté. Cet aspect précis fait l'objet d'une recommandation (voir paragraphe 227).

Lancement d'études communautaires

86. Dans le cadre des activités d'approfondissement du phénomène et des sources de la violence communautaire, l'UNESCO a lancé au mois de juin 2011, conjointement avec le PNUD, un programme d'encouragement à la recherche en étroite collaboration avec le rectorat de l'Université d'État d'Haïti (UEH).

87. 27 étudiants de l'UEH en fin de cycle (niveau master ou licence), de toutes disciplines afin d'encourager une approche multidisciplinaire autour de la problématique de la violence, ont ainsi été sélectionnés et sont encadrés dans le but de produire 27 mémoires de fin de cycle explorant les causes, les origines et les moyens de prévention de la violence en Haïti. A l'issue des travaux qui seront tous disponibles sur le site de l'UEH, les trois premiers lauréats des catégories retenues se verront offerts un stage rémunéré au sein d'un centre de criminologie à l'étranger ou de l'ONAVC et recevront un appui matériel (ordinateurs, ouvrages, etc.).

88. On s'attend à ce que ces travaux permettent de porter des éclairages nouveaux sur la question de la violence et fournissent à l'ONAVC des données nouvelles et de qualité. De même, cette activité a pour objectif annexe de renforcer le programme de recherche de l'UEH. En l'état actuel d'avancement de cette activité, la mission n'est pas en mesure d'en apprécier plus en profondeur les résultats, mais elle peut témoigner de l'intérêt réel que porte le Rectorat à ce programme d'encouragement à la recherche.

Output 2.2: Des initiatives incluant la provision d'appui médical et psychologique aux survivants de violence sexuelle et renforcement des capacités des organisations de femmes ainsi que des activités de sensibilisation sur la violence de genre mises en œuvre

89. Dans le cadre des activités visant à offrir un accompagnement médical et psychologique des femmes victime de violence et à renforcer les capacités des organisations de femmes, deux agences ont été principalement actives : l'ONUFEMMES (budget : USD 495.000) et l'UNFPA (budget : USD 185.000)

Appui psychologique aux victimes et renforcement des organisations de femmes

90. **Les réalisations.** Les activités liées au renforcement des organisations de femmes et à l'appui psychologique des femmes victimes ont été mises en œuvre par l'ONUFEMMES. Après avoir fait l'inventaire des organisations de femmes actives, et de leurs capacités, dans les cinq villes en collaboration avec les directions départementales du MCFDF en 2010, l'ONUFEMMES a sélectionné une organisation par ville. Un contrat établi entre l'agence et chaque organisation, définissant notamment les obligations de l'association en termes de nombre de campagnes de sensibilisation à mener ou de services à fournir, a servi de base à l'estimation du budget nécessaire au fonctionnement d'un Centre d'écoute.

91. Selon les cas, l'organisation sélectionnée offrait déjà, ou pas, des services d'écoute et d'accompagnement psychologique des femmes victimes de violence sexuelle ou conjugale, mais aucun n'offrait d'accompagnement légal faute de moyens financiers.

92. Outre le soutien financier pour l'acquisition de matériel (ordinateur, meubles et matériel de bureau, une moto, matériel pédagogique, etc.) et pour le fonctionnement du centre (loyer, salaires), l'ONUFEMMES a organisé deux séries de formations à Port-de-Paix, St Marc et les Cayes, ainsi que 6 formations aux Gonaïves. Au total, l'ONUFEMMES rapporte avoir formé quelques 230 personnes (responsables, volontaires ou employés des organisations de femmes) dans les quatre villes, sur des thèmes tels que la gestion administrative et financière, l'accueil psychologique des victimes de violence ou le droit des femmes. Aux Cayes, GADES a pu recruter les services à temps partiel d'un avocat grâce à l'appui du programme et l'organisation peut maintenant offrir un appui légal aux victimes souhaitant porter plainte contre leur agresseur, une démarche difficile dans le contexte haïtien.

93. Dans les cinq villes du programme, un Centre d'écoute des femmes victimes est opérationnel depuis quelques mois (l'ouverture des centres s'est étalée entre le premier semestre 2011 et le mois de sept 2011). Selon les informations collectées par l'ONUFEMMES, 305 femmes ont été prises en charge en 2011, avec 111 accompagnements dans une action en justice. Les trois organisations interrogées disent avoir du mal à répondre à toutes les demandes, notamment les demandes de prise en charge émanant de victimes des villes ou villages avoisinant qui n'ont pas les moyens financiers de se rendre au Centre d'écoute. Les responsables des organisations rencontrées se disent aussi parfois désarmées par rapport à certains cas de victimes extrêmement vulnérables de violence économique que le Centre ne peut appuyer sur le plan financier³².

³² Il s'agit par exemple de femmes victimes de violence conjugale condamnées à demeurer avec leur mari par manque d'argent.

Les réalisations de l'ONUFEMMES					
	Gonaïves	Port-de-Paix	St Marc	Les Cayes	Ouanaminthe
Nom de l'organisation de femmes	AFPROG	MOFAP	OFC	GADES	KOFANE
Date de démarrage des activités de prise en charge (ouverture Centre d'écoute)	1er semestre 2011	Sept 2011	1er semestre 2011	Fonctionnel depuis le 2 juillet 2011 (mais actif depuis mars 2010)	Sept 2011
Nombre de victimes de violence prises en charge	70	23	128	79	5
(Dont nombre de femmes appuyées pour des actions en justice)	24	2	74	9	2
Nombre de personnes sensibilisées	2073 personnes sensibilisées par AFPROG	1,790 personnes sensibilisées par MOFAP; 750 personnes (Une Emission de radio de 15mn sur les VBG pour la promotion de l'ouverture du centre en Juin 2011) MOFAP	2411 personnes sensibilisées par OFC	10.000 personnes; (spots audio et vidéos diffusés au moins 3 fois jour sur 3 chaînes de TV et 5 stations de radio depuis septembre 2011 (GADES)	23 personnes sensibilisées par KOFANE ; 750 (3 jours d'Emissions de radio sur les VBG durant les fêtes patronales en Aout 2011) KOFANE

94. La plupart des organisations de femmes appuyées ont su créer des liens avec la police ou les hôpitaux de la ville, qui sont devenus des prescripteurs pour le Centre d'écoute. Certaines organisations déclarent également jouer un rôle d'entraînement ou de leader auprès d'autres organisations de femmes de la ville, plus informelles et parfois pléthoriques³³, mais il semble que cet appui ait été jusque-là limité à des formations ou à l'organisation d'événements ponctuels.

95. Enfin, au titre des réalisations dans le domaine de la sensibilisation du public au problème de la violence faites aux femmes, l'ONUFEMMES rapporte que cinq rencontres communautaires ont été réalisées par chaque organisation partenaire dans leur ville, à raison d'une rencontre par mois, autour de différents thèmes comme les droits des femmes ou la violence de genre. L'organisation GADES, sans doute la plus avancée sur le plan des capacités, a en outre conçu et diffusé deux spots publicitaires sur les droits des femmes et la lutte contre la violence.

96. **Impact.** La mission a pu rencontrer les responsables de trois des cinq organisations appuyées (GADES, MOFAP et AFPROG) et a donc pu collecter certains éléments permettant l'appréciation de l'impact du programme au niveau du renforcement de leurs capacités. Il en ressort que l'appui du programme a, dans les trois cas, était déterminant pour l'essor des trois organisations. Si toutes ont été fondées sans l'appui du programme au début des années 2000, aucune d'entre elles n'avait jusqu'alors les ressources nécessaires pour faire fonctionner un Centre d'écoute. A l'exception de GADES, les organisations ne fonctionnaient en outre qu'avec des bénévoles et l'appui du programme leur a permis de recruter du personnel (le plus souvent à mi-temps) ou de payer des indemnités aux bénévoles. Les responsables interrogées se disent en outre très satisfaites de la pertinence et de la qualité des formations reçues, et se disent maintenant davantage aptes à assurer des services de qualité.

97. Le programme a également permis d'accroître l'offre de services de ces organisations de femmes qui peuvent maintenant offrir aux victimes un accompagnement légal grâce au recours aux services d'avocats, seule mesure permettant peut-être un jour de réduire le phénomène de la violence conjugale ou de la violence sexuelle.

98. La mission n'a pas été en mesure, en revanche, d'apprécier la qualité des services fournis par ces organisations, et ce principalement en raison du caractère délicat de la situation des bénéficiaires

³³ La société civile haïtienne paraît très active et les groupes ou associations de femmes ou de jeunes, sont nombreux.

(des femmes victimes de violence sexuelle ou domestique en grande vulnérabilité psychologique) et de questions d'éthique. Le Chargé de suivi et d'évaluation du programme, lors de la réalisation de l'évaluation interne de novembre 2011, a pu néanmoins assister à la prise en charge d'une victime dans le Centre d'écoute de Saint Marc et a pu témoigner du professionnalisme du personnel des Centres. La mission est toutefois d'avis qu'il conviendra que des spécialistes de l'ONU Femmes se rendent dans chacun des Centres d'écoute pour en observer le fonctionnement dans l'objectif de s'assurer de la qualité des services de prise en charge psychologique et légale des victimes et, le cas échéant, de prévoir des formations supplémentaires pour répondre aux éventuels besoins en renforcement de capacités (*voir recommandation paragraphe 223*).

99. **Les perspectives.** Le programme semble avoir eu un impact très positif sur le renforcement des capacités opérationnelles des organisations de femmes appuyées mais, preuve de leur succès, elles ont du mal à répondre à toutes les demandes. Elles sont aussi d'une presque totale dépendance financière à l'égard du PCCS, lequel est pour la majorité d'entre elles, le seul bailleur de fonds. N'ayant aucune autre source de revenus, l'arrêt prévu du programme à la fin 2012 représente donc pour toutes ces organisations un risque majeur. Même si leurs responsables se disent conscientes de ce problème et qu'elles savent que l'unique solution est de trouver un autre bailleur pour financer le fonctionnement des Centres d'écoute, aucune n'a encore commencé les démarches en ce sens, certaines ne sachant tout simplement pas qui contacter.

100. Les perspectives de pérennité des Centres d'écoute sont donc actuellement basses, leur fonctionnement étant entièrement dépendant de l'appui financier du programme. Il est donc urgent que le programme conjoint appuie les cinq organisations dans la recherche de financements ultérieurs. Pour ce faire, il sera vraisemblablement de prévoir une série de formations (autour de la gestion financière, la préparation de propositions, etc.), mais aussi aider à l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources.

101. Il sera aussi intéressant d'évaluer l'expérience de l'organisation AFPROG dans la ville de Gonaïves. Grâce à une subvention de 15.000 USD octroyée par une ONG internationale à la suite de la tempête tropicale Jeanne, en 2004, AFPROG a créé un fonds de roulement destiné à des femmes victimes très vulnérables. A ce jour, 66 de ces femmes auraient ainsi pu emprunter des sommes allant de 2.500 à 30.000 gourdes. Dans d'autres pays, l'expérience a montré que les activités de micro-crédit ne sont réellement utiles à sortir les bénéficiaires de la misère que lorsque les sommes empruntées sont utilisées pour un investissement productif, ce qui le plus souvent nécessite un accompagnement des bénéficiaires (formation, accompagnement des projets d'investissement). En outre, la gestion d'un fonds de roulement est en général compliquée et, à moins d'une grande cohésion entre les membres du groupe, il est fréquent que le fonds de départ s'amenuise peu à peu au point de disparaître, dès lors que les emprunteurs éprouvent des difficultés à rembourser. L'expérience d'AFPROG, en tant que tentative de répondre aux besoins des femmes en situation de violence économique, est néanmoins intéressante à étudier et documenter.

102. En terme de perspectives de développement à moyen terme - et si tant est que l'on parvienne à garantir la pérennité financière des cinq organisations de femmes sur le court terme - au moins deux d'entre elles ont exprimé le désir d'ouvrir un Centre d'hébergement afin de pouvoir loger le temps nécessaire les victimes les plus vulnérables. Selon l'ONU Femmes, cependant, cette perspective n'est pas réalisable dans le moyen terme étant donné que le bon fonctionnement de ce type de centre exige des capacités financières et en ressources humaines bien supérieures à celles dont disposent actuellement les cinq organisations de femmes.

L'appui médical aux victimes

103. Le document de programme prévoyait que l'UNFPA appuierait la fourniture d'un appui médical aux victimes de violence sexuelle en renforçant les capacités des acteurs locaux de l'offre de services médicaux, sur la base d'une étude à réaliser par URAMEL. Il s'agissait-là du deuxième résultat phare de l'agence dans le cadre du programme conjoint.

104. **Les activités en cours.** Les activités réalisées par l'UNFPA ont été mises en œuvre avec des ONGs nationales (SOFA) et en collaboration avec le MCFDF. Au cours du deuxième semestre 2010, le PNUD et le UNFPA, conjointement, ont mandaté une autre association nationale, URAMEL, pour la réalisation de l'étude visant à la cartographie, dans les cinq villes, des services de santé offerts actuellement par les hôpitaux, les centres communautaires et les centres de santé, avec identification des besoins en matériel et en renforcement des capacités. L'objectif final est que ces services de santé soient accessibles à tous, et notamment aux femmes victimes de violence sexuelles qui cherchent secours auprès des Centres d'écoute. Un deuxième objectif est la présentation d'un mécanisme de collecte des données sur la violence issues des informations dont les hôpitaux disposent (étude prospective) et cette étude est donc également très importante pour améliorer le suivi du phénomène au niveau national. On notera en outre que son financement est mixte, avec une contribution financière du Ministère des Affaires Étrangères de la Norvège. Le retard important dans la finalisation de cette étude s'explique à l'origine par les conséquences du tremblement de terre, qui a désorganisé le partenaire de mise en œuvre. Il est toutefois maintenant urgent qu'URAMEL termine ces travaux, lesquels feront en principe l'objet d'une présentation aux membres de la *Concertation nationale* en février 2012.

105. **Un retard important.** Ce retard dans la réalisation de l'étude a entraîné le report de toutes les activités de formation du personnel médical à la prise en charge médicale des victimes de violence sexuelle ou conjugale. Par voie de conséquence, aucune victime de violence n'a, à ce jour, encore bénéficié d'un appui médical dans le cadre du programme conjoint, ce qui est préjudiciable à la réalisation de l'objectif de départ d'une prise en charge multidimensionnelle des victimes. Il est également à déplorer que les femmes victimes de viol, dans les cinq villes, n'aient encore probablement peu, ou pas, accès aux protocoles de traitement médical qui permettraient de les protéger contre d'éventuelles MST ou le virus VIH-SIDA, même si d'autres structures indépendantes existent peut-être déjà et si le Fonds Mondial, notamment, œuvre également à la prise en charge des victimes. De même, il est regrettable que le personnel médical des cinq villes ciblées n'ait pas encore reçu la formation nécessaire pour le recueil et la documentation des informations médico-légales qui seraient utiles aux victimes pour entamer des démarches judiciaires contre leur agresseur, même si, là encore, le programme conjoint n'est pas le seul acteur³⁴.

106. La mission estime que les obstacles à la mise en œuvre de toutes les activités de prise en charge médicale des victimes et de renforcement de l'offre locale de services sont maintenant levés et qu'il est important d'accélérer sans plus attendre le démarrage de toutes les activités prévues. Étant donné le retard accumulé, il faudra par la suite redoubler d'efforts pour réussir à atteindre tous les objectifs d'ici à la fin du programme conjoint.

³⁴ Par exemple, URAMEL a déjà organisé des formations dans le cadre d'autres activités, mais les informations détaillées ne sont pas disponibles.

Output 2.3: Sensibilisation et éducation pour prévenir la violence, incluant la violence faite aux femmes, et promotion de la cohésion sociale renforcée au travers d'émissions de radio nationales et communautaires

107. Dotées d'un budget de 160.000 USD, les activités de sensibilisation à la prévention de la violence et de promotion de la cohésion sociale ont été confiées à l'UNESCO.

108. **Les réalisations.** Depuis le deuxième semestre 2010, l'UNESCO appuie 10 radios communautaires³⁵ dans quatre des cinq villes du programme par l'octroi d'une subvention pour le financement de leur fonctionnement. Avec le partenaire SAKS (Société d'Animation et de Communication Sociale), des émissions de radios (reportages locaux sur la violence) et 12 spots de sensibilisation contre la violence ont été produits en 2010 afin d'être largement diffusés par les radios, selon les termes de l'accord entre l'UNESCO et chacune d'entre elles. L'UNESCO rapporte également avoir formé quelques 40 animateurs autour des thèmes de la violence communautaire, de la cohésion sociale, de la prévention des conflits, etc.

109. **L'impact.** Il a été impossible pour la mission d'apprécier l'impact des activités de sensibilisation des communautés grâce aux radios communautaires pour des raisons évidentes de manque de temps sur le terrain. La visite de la radio communautaire Konambi dans la ville Port de Paix a néanmoins permis à la mission de dégager un certain nombre d'enseignements utiles. Ainsi, suite à la formation qu'ils ont reçue en même temps que les autres animateurs des autres villes, et qu'ils ont fort appréciée, les animateurs diffusent un spot de sensibilisation réalisé avec l'appui de SAKS toutes les heures, la radio émettant huit heures par jour. Les animateurs de cette radio, des jeunes de la communauté qui travaillent quelques heures par jour ou par semaine sans rémunération, paraissent dynamiques et semblent fortement motivés par le désir d'être utiles à leur communauté, avec pour objectif de vivre un jour de leur profession d'animateurs ou de journalistes. Si l'appui au fonctionnement de la radio est fort utile et apprécié, il semble que la radio Konambi pourra néanmoins continuer à fonctionner à l'arrêt du programme.

110. Dans l'immédiat, la mission est d'avis que le programme est loin d'avoir utilisé le plein potentiel des radios communautaires appuyées par l'UNESCO. Depuis la production de CDs d'émissions et de spots de sensibilisation, les mêmes messages tournent en boucle au risque de lasser les auditeurs s'ils sont encore diffusés³⁶. On aurait pu chercher à renouveler l'activité de production d'émissions, notamment lors d'événements locaux tels que la journée internationale contre les violences faites aux femmes, d'autant que le programme a appuyé de nombreux événements dans chaque ville. En clair, les activités du programme entreprises dans le cadre d'autres sous-volets (par exemple les spectacles d'Haïti Tchaka Danse ou les activités des Centres d'écoute) auraient pu fournir un matériel de travail utile aux radios et leur permettre de dynamiser leur programmation. De surcroît, le programme conjoint aurait gagné à utiliser les radios locales pour communiquer autour de ses objectifs et de ses principales activités dans la ville, ce qui aurait aidé à améliorer sa visibilité et peut-être à fédérer différentes énergies au service de la prévention de la violence.

111. Dans le cas de la radio Konambi, il a été frappant pour la mission de constater qu'alors que cette radio propose, tous les samedis matins, une émission qui donne la parole aux femmes victimes de violence qui appellent la radio en direct pour offrir leur témoignage, aucun des animateurs de l'émission n'a reçu de formation particulière leur permettant de garantir la qualité de leur écoute et de leurs réponses aux auditeurs. Il a également été décevant pour la mission de constater que les animateurs de la radio Konambi n'étaient pas au courant de l'existence du Centre d'écoute appuyé par le programme dans leur ville. Il s'agit-là d'une double occasion manquée : celle pour les Centres d'écoute d'utiliser les radios comme prescripteurs ou diffuseurs de leurs messages; et celle pour les

³⁵ 5 radios aux Gonaïves, 2 radios à Port de Paix et une radio à Saint Marc et les Cayes.

³⁶ Un unique exemplaire du CD d'émission et du CD de spots de sensibilisation a été reçu par la radio Konambi. Il suffirait que ces CDs soient endommagés ou perdus, et la radio serait dans l'impossibilité de les diffuser.

radios de bénéficier d'un appui pédagogique et technique dans la production d'émissions de qualité sur le thème de la violence faites aux femmes.

112. L'impact des activités de sensibilisation, s'il ne pourra jamais être réellement mesuré faute d'une méthodologie simple et peu coûteuse, aurait donc vraisemblablement pu être plus important encore.

113. **Les perspectives.** Les radios communautaires appuyées semblent moins dépendantes à l'égard du programme que ne le sont les organisations de femmes, principalement parce que leur fonctionnement est bien moins onéreux. Afin de pérenniser plus longtemps les acquis, le programme gagnerait cependant à appuyer la mise en réseau des 10 radios appuyées dans le cadre du programme dans les quatre villes. Il s'agit-là d'une initiative spontanée des animateurs bénéficiaires de formation qui sont restés en contact depuis la formation qui les avait réunis à Port au Prince, mais sans appui extérieur, il leur sera difficile de faire vivre ce réseau.

Output 3.1: Des analyses multidimensionnelles empiriques et qui identifient les aspects liés au genre sont développées

114. Pour l'essentiel, l'exécution de cette sous-composante devait être assurée par le PNUD (pour un budget de 260.000 USD), avec l'appui ponctuel de l'UNESCO (65.000 USD), de l'UNFPA (20.000 USD) et de l'ONU Femmes (10.000 USD). Afin de doter le pays d'une institution capable de comprendre et de suivre les phénomènes de violence et de criminalité, le programme prévoyait de continuer les efforts conjoints du gouvernement norvégien et du PNUD, qui avaient aidé à la création, en août 2009, de l'Observatoire national de la violence et de la criminalité (ONAVC). Les activités de renforcement des capacités de l'ONAVC prévu dans le cadre du programme conjoint avaient donc pour objectif de pérenniser ce jeune institut de recherche, même si le document de programme reconnaissait qu'une durée minimum de trois années serait nécessaire pour arriver à ce résultat.

115. **Un retard important au démarrage.** Le tremblement de terre de janvier 2010 a entièrement détruit les locaux de l'ONAVC. En outre, l'UEH, qui abrite toujours l'ONAVC, avait elle-même perdu 9 de ses 11 édifices, ainsi que de nombreux étudiants et professeurs, lors du séisme. Ce n'est réellement qu'à la mi 2010 que l'Observatoire a repris peu à peu une activité, après que l'UEH lui ait trouvé de nouveaux locaux, en échange de quoi le PNUD s'est engagé à fournir à l'UEH des conteneurs/bureaux provisoires pour y loger certains membres du personnel du Rectorat. En octobre 2010, le départ précipité du premier gestionnaire de l'ONAVC fut un obstacle supplémentaire à surmonter.

116. Ce n'est qu'en janvier 2011, date du recrutement de l'actuel gestionnaire, que les travaux de l'ONAVC ont pu réellement commencer, entraînant comme on l'a vu précédemment un retard important dans le lancement des études de victimisation. La réalisation de ses études, ainsi que l'organisation d'un Colloque internationale sur la violence et la criminalité en Haïti, constituaient ainsi les deux produits phares de l'ONAVC devant lui permettre d'asseoir sa crédibilité.

117. **L'état d'avancement des activités.** Les principales activités placées sous la responsabilité du PNUD et de l'ONAVC ont déjà été décrites précédemment. Il s'agit, pour mémoire, de la réalisation encore en cours des enquêtes de victimisation dans les cinq villes du programme, ainsi que du lancement du programme d'accompagnements à la recherche, activités mises en œuvre avec l'appui du CIPC ; ainsi que la préparation du colloque international et l'appui à la préparation des *Plans de prévention de la violence* (activités non encore réalisées, comme on l'a vu).

118. La réhabilitation du fonctionnement de l'ONAVC constitue, en elle-même, une réalisation importante du programme conjoint. Depuis la fin du premier semestre 2010, l'Observatoire est installé dans de nouveaux locaux, mis à la disposition, comme on l'a vu, par le Rectorat de l'UEH (mais dont le PNUD assure une partie du loyer). Il est aujourd'hui dirigé par un Gestionnaire, sous contrat

PNUD, assisté par un Statisticien, un Informaticien, une Secrétaire comptable qui travaillent à plein temps, ainsi que par trois Assistants de Recherche, un Stagiaire et deux Agents de terrain à mi-temps.

119. Les frais de fonctionnement de l'Observatoire sont estimés à environ 100.000 dollars américains par an, dont environ 192.000 gourdes de frais de personnel mensuels. A l'origine, il était prévu que le Gestionnaire ne se concentre que sur des activités de gestion administrative et des relations entre le PNUD et l'UEH et que la définition des aspects méthodologiques, académiques et conceptuels soit la responsabilité d'un Conseiller Technique. En réalité, le Conseiller Technique recruté initialement par le PNUD est devenu aussi gestionnaire de facto de l'ONAVC, faute d'un budget suffisant pour financer les deux postes sur une longue durée.

120. Dans le cadre des activités d'opérationnalisation de l'ONAVC, un Comité scientifique a été établi. Constitué par quelques 17 membres, dont le PNUD et des professeurs ou personnalités académiques de haut rang et représentant des disciplines diverses (sociologie, criminologie, histoire, droit, médecine, psychologie, ethnologie, économie, etc.), la fonction du Comité scientifique est d'apporter un éclairage scientifique et pluridisciplinaire aux travaux de l'Observatoire. Ce comité a donc pour charge d'évaluer la qualité et la méthodologie de tous les travaux de l'ONAVC et de le conseiller sur ses grandes orientations thématiques pour toutes les activités de recherche. Récemment, le Comité scientifique n'a pas approuvé la sortie de deux articles de recherches produits par l'ONAVC, lequel est en train de les revoir.

121. Autre titre des autres réalisations, on peut également citer la création d'un site Internet qui servira à disséminer les études et données de l'Observatoire ainsi que la création d'une plateforme d'échange, visant à réunir une palette plus large d'acteurs concernés par le phénomène de la violence et de la criminalité, telles que Direction centrale de la Police judiciaire, l'Administration pénitentiaire nationale, l'Université d'État d'Haïti, l'International Crisis Group, ONUFEMMES, la Commission Justice et paix, la MINUSTAH, la Concertation Nationale contre les violences faites aux femmes, des représentants d'ONGs et de la société civile, des représentants des organisations de défense des droits de l'homme, etc. Cette plateforme mensuelle s'est réunie sept fois depuis le mois d'avril 2011.

122. L'ONAVC a actuellement pour projet d'établir un Conseil d'orientation, comité plus formel qui réunirait chaque année les institutions publiques et les ministères les plus concernés par la prévention et la lutte contre la criminalité, tels que la Police nationale d'Haïti (PNH), le MJSP, ou le Secrétariat d'État à la Sécurité publique, ainsi que le Recteur de l'UEH. Selon le Gestionnaire de l'ONAVC, il est encore trop tôt pour que ce Conseil d'orientation ne se forme et ne se réunisse, dans l'attente de la finalisation de l'enquête de victimisation en cours. La mission considère cependant que cet organe constitue actuellement un maillon manquant important dans une perspective de pérennisation à court terme de l'ONAVC. Il est en effet primordial, pour la continuité de l'ONAVC, que les plus hautes institutions de l'État connaissent ses travaux et s'y intéressent.

123. **Un calendrier d'exécution très serré.** Il est donc très important que l'enquête de victimisation soit finalisée au plus vite. A la date de la tenue de l'évaluation à mi-parcours, la dernière enquête était sur le point d'être lancée dans la ville de Port de Paix et la saisie des données des autres enquêtes était finalisée à environ 30%. L'ONAVC prévoit la finalisation d'une première ébauche au mois de février 2012, puis d'organiser une réunion de pré-validation dans chaque ville, avant une finalisation de l'enquête au mois de mai 2012, puis la présentation officielle du résultat des travaux. De l'avis de la mission, il s'agit-là d'un calendrier extrêmement serré, d'autant que la finalisation de l'enquête est un préalable nécessaire à l'élaboration des *Plans de prévention de la violence* une activité qui, elle aussi, ne saurait souffrir d'aucun retard supplémentaire.

124. Dans un contexte de pays toujours difficile, où l'organisation de la moindre réunion à Port-au-Prince demande des efforts considérables³⁷ et où les déplacements vers les cinq villes sont extrêmement coûteux en temps et demandent une logistique importante, l'expérience du programme conjoint montre qu'aucune des études entreprises à ce jour n'a été finalisée dans les délais. Tous les acteurs devront donc redoubler d'efforts afin qu'aucun dépassement n'intervienne dans un calendrier que la mission recommande de revoir avec une grande précision, afin d'identifier les étapes les plus risquées et leur attribuer, si besoin est, un surcroît de ressources. On pourrait par exemple d'ores et déjà recruter à moindre coût parmi les étudiants de l'UEH des renforts pour accélérer la saisie des données. D'autres recommandations seront présentées plus loin.

125. **Les réalisations reportées.** Parmi les résultats attendus dans le plan de travail 2011, on prévoyait également la tenue d'un Colloque international dont l'objectif était d'apporter un éclairage sur le phénomène de la violence et de la criminalité en Haïti sur la base des travaux de l'Observatoire. Ce colloque est considéré par l'ONAVC comme son deuxième résultat phare, permettant de lancer officiellement, et avec efforts de publicité, l'Observatoire lui-même³⁸. Plusieurs tentatives ont été faites pour arrêter une date pour l'organisation de cet événement, mais elles se sont avérées infructueuses en raison des retards pris dans la finalisation de l'enquête et aussi du manque de dynamisme de la recherche en Haïti de façon générale (notamment à cause du manque de financements). Les temps impartis étaient également peut-être trop courts. De plus, les partenaires se sont rendu compte en cours de mise en œuvre que la préparation du Colloque mobiliserait plus de ressources humaines que prévu initialement. Si la mission considère qu'il est urgent de faire connaître l'existence et les travaux de l'Observatoire dans la perspective de sa pérennisation, cette approche prudente semble cependant justifiée. En revanche, il sera important de d'arrêter très vite une date pour la tenue du Colloque ainsi qu'une liste de participants. En outre, la mission souhaite appuyer la décision prise par l'ONVAC et l'UC de recruter une personne de façon temporaire pour s'occuper à plein temps de l'organisation du Colloque.

126. Le document de programme prévoyait également que l'Observatoire devienne un centre pour la production et la dissémination de données et d'analyses sur les dynamiques et les caractéristiques spatio-temporelles et démographique de la violence et de la criminalité. A ce jour, l'Observatoire n'a encore sorti aucune étude ou travaux. Si des contacts initiaux ont été établis avec la PNH et la MINUSTAH, deux institutions qui produisent leurs propres données sur la sécurité ou la criminalité dans le pays, il semble que les discussions n'aient pas été poussées très loin, dans l'attente de la finalisation de l'enquête de victimisation et aucun partenariat formel n'a, à ce jour, été établi. De l'avis de la mission, il s'agit peut-être là d'un excès de prudence, de la part de l'Observatoire. Après réflexion, il paraît à la mission très important que des liens forts et formels soient établis avec les principales institutions du pays déjà engagées dans la collecte de données, et ce, non seulement dans une optique de pérennisation de l'Observatoire, mais surtout dans une perspective plus vaste d'amélioration des capacités nationales de compréhension du phénomène de la violence en Haïti. Les bénéfices seront mutuels : dans un premier temps, l'Observatoire fera connaître ses objectifs et la

³⁷ En raison de l'état très dégradé des routes à Port-au-Prince, de la faiblesse du réseau routier et des embouteillages importants, tout autant qu'imprévisibles, d'une part, et d'autre part du fait de l'éloignement de la Base logistique de la MINUSTAH (où ont été relocalisées de façon provisoire toutes les agences des Nations Unies) des bureaux, eux-mêmes provisoires, du gouvernement et des autres institutions telles que l'UEH, l'organisation de réunions de travail entre différents acteurs des Nations Unies et du gouvernement n'est pas chose aisée à Port-au-Prince. Quant aux déplacements entre Port-au-Prince et les cinq villes, ils sont extrêmement coûteux en temps (il faut quatre ou cinq heures de route pour se rendre aux Cayes, six à sept heures pour se rendre à Port-de-Paix et plus encore pour rejoindre Ouanaminthe). Sur place, il est souvent difficile de joindre les interlocuteurs par téléphone, et la plupart d'entre eux n'ont pas à leur disposition ni bureaux, ni lieux de réunion appropriés, ni moyens de transport.

³⁸ A ce jour, il n'y a pas encore eu d'inauguration officielle de l'Observatoire.

nature de ses travaux, dont certains devraient grandement intéresser certains acteurs, avant de partager ces travaux; dans un deuxième temps, l'Observatoire pourrait même tenter d'influencer les méthodologies de collecte de données des autres institutions, afin de les renforcer ou d'affiner les connaissances. Afin d'accélérer l'établissement de ce type de partenariats, et étant donné la charge de travail actuelle du Gestionnaire, il est possible que l'Observatoire aura besoin des services ponctuels d'un Conseiller Technique/Expert au cours de l'année 2012.

127. **Perspectives.** A l'heure actuelle, il existe une certaine tension entre la nécessité que l'Observatoire termine au plus vite les travaux en cours (et en lance de nouveaux) et l'exigence que ces travaux soient de grande qualité - ce qui nécessite du temps, de la rigueur et de la prudence. Cependant, il convient de réaliser aussi que la finalisation de l'enquête de victimisation est non seulement nécessaire pour commencer les travaux d'élaboration des *Plans de prévention de la violence*, mais elle constituera le premier produit vraiment visible de l'Observatoire.

128. S'agissant des perspectives de pérennité de l'Observatoire, il s'agit d'un thème difficile à aborder puisque l'objectif initial du document de programme - une pérennisation de l'Observatoire en trois ans, alors que le programme conjoint n'avait qu'une durée prévue de deux années - semble très ambitieux, voire irréaliste. Cette institution débutante et qui doit encore faire la preuve de son utilité est dépendante est en effet dépendante à 80% des fonds du programme conjoint et du Gouvernement Norvégien (qui assure les frais de gestion) pour le financement de son fonctionnement. Si l'Observatoire a reçu, jusqu'à présent, l'appui plein et entier du Rectorat de l'UEH, cette dernière institution ne semble pas encore disposer des moyens de financer le salaire du Gestionnaire et des autres membres de l'Observatoire, et un tel Institut ne saurait bien fonctionner, de l'avis de la mission, sans un personnel dédié de qualité.

129. Il est donc urgent que le programme conjoint trouve une réponse à la question des sources de financement du fonctionnement de l'Observatoire après l'arrêt du financement du programme en mettant en œuvre le document stratégique de pérennisation qui a été produit. Ce faisant, l'UC pourra capitaliser sur un certain nombre d'acquis, par exemple les contacts déjà noués entre l'Observatoire et la MINUSTAH ou l'ONG CONCERN, lesquelles semblent intéressées par le lancement de nouvelles enquêtes. Les travaux de l'enquête de victimisation, si la pression portée sur l'ONAVC par le programme (y compris par la présente évaluation à mi-parcours!) pour qu'ils soient finalisés dans les délais ne nuit pas à leur qualité, devraient permettre d'asseoir la crédibilité de l'Observatoire, élément indispensable pour garantir sa pérennité.

Output 3.2: Des politiques et programmes sont ajustés pour refléter des mécanismes de coordination et de prévention de la violence renforcés entre le gouvernement et les communautés locales

130. Au titre de ce dernier sous-volet, le document de programme prévoyait que le PNUD apporte un appui au Ministère de la Planification et de la coopération internationale ainsi qu'à d'autres ministères sectoriels concernés, en consultation avec le Cabinet du Premier Ministre, afin d'améliorer les capacités nationales de formulation d'options de réponses aux crises et aux phénomènes de violence. Il était aussi prévu que l'on renforce la communication et les mécanismes de coordination entre les différents ministères, et entre la capitale et les provinces, afin de renforcer les mécanismes de réponse aux crises.

131. Avec un budget de 140.000 USD, le document de programme initial paraît avoir sous-estimé le budget nécessaire à l'atteinte de ces objectifs ambitieux. Quoi qu'il en soit, le tremblement de terre de janvier 2010 et les bouleversements qu'il a entraînés au sein de l'Administration centrale, puis les troubles de la période pré-électorale suivis de la longue attente qui a précédé la très récente nomination d'un Premier ministre et la constitution de l'actuel gouvernement, tous ces événements

extérieurs ont eu pour conséquence directe l'impossibilité de mettre en œuvre les activités initialement prévues.

132. Maintenant qu'un nouveau gouvernement est en place, le programme projette d'établir les bases d'un mécanisme de coordination entre les différents ministères. Dans la poursuite de l'objectif d'amélioration de la coordination entre l'administration centrale et le niveau local, il serait en outre peut-être judicieux d'associer les principaux ministères, d'une façon ou d'une autre, à l'élaboration des *Plans de prévention de la violence* de façon à leur permettre une application pratique et concrète de planification participative multisectorielle au niveau local.

Output supplémentaire: Des activités de collecte de données et de prévention de la violence sont mises en œuvre dans des zones sélectionnées de Port-au-Prince (camps d'hébergement)

133. L'une des principales adaptations apportées en cours de route à la conception initiale du programme, en réponse au tremblement de terre de janvier 2010, fut la décision d'adjoindre des zones d'intervention à Port-au-Prince pour des activités de collecte de données dans, et autour, des camps d'hébergement ainsi que la réalisation d'activités de prévention de la violence (notamment la préparation de plans de réduction de la violence et mobilisation communautaire). Cet ajout, qui témoigne de la réactivité de l'UC face aux événements tragiques qui ont touché le pays, a été entériné par le Secrétariat du Fonds-OMD et les nouvelles activités ont été confiées au PNUD.

134. **Les réalisations en cours.** Organisée en partenariat avec le CIPC, le Projet État de droit du PNUD et l'ONAVC, l'étude sur la sécurité dans, et autour, des camps d'hébergement est actuellement en cours de finalisation. De même, un projet de médiation de conflits interpersonnels est en cours de réalisation dans les camps Corail et Delmas (aux alentours du camp du Pétiou-Ville Club).

135. Afin de mieux comprendre les conditions de travail dans un camp d'hébergement, la mission a pu visiter brièvement une zone du camp Corail destinée à devenir une communauté permanente dans laquelle l'OIM s'est chargée de la construction des habitations. L'agence y met également en œuvre des activités de formation professionnelle (*leadership training*)³⁹ qui pourraient intéresser le programme conjoint (activités de placement). La planification du travail dans les camps d'hébergement doit se faire en principe en collaboration avec les Chefs de zone qui servent d'interface entre les habitants, la mairie et les ONGs ou Nations Unies, mais ce n'est pas toujours le cas et certains acteurs interviennent parfois directement auprès des communautés, ce qui n'est pas toujours sans danger pour le personnel⁴⁰. Dans le cas de l'OIM, qui travaille dans la section du camp Corail visitée par la mission depuis 2010, l'organisation a travaillé de façon très rapprochée avec les leaders communautaires, les autorités et les membres de la communauté, ce qui a beaucoup joué dans le succès des activités. L'expérience en cours de l'OIM dans le camp Corail est donc intéressante à plus d'un titre et mérite d'être suivie par le programme conjoint.

136. Au-delà des quelques observations précédentes, la grande mouvance de la situation dans les camps d'hébergement (dont certains, mais pas tous, sont voués à disparaître), ainsi que la multitude des acteurs et organisations déjà impliquées, et ce, dans un contexte de déficit généralisé de l'information, rendent difficile la « lecture », par la mission d'évaluation, de la situation et il est encore trop tôt pour apprécier les résultats des interventions en cours. Néanmoins, la décision du programme d'intervenir à Port-au-Prince avec des activités très ciblées sur la collecte de données sur

³⁹ Une centaine de personnes habitant dans le camp ont été sélectionnées sur la base d'une proposition d'activité génératrice de revenus. 700 propositions, souvent de qualité, avaient été reçues par l'OIM.

⁴⁰ D'après les propos recueillis par la mission auprès d'un membre d'une ONG française, de gros problèmes de sécurité viennent parfois troubler le travail des ONGs d'aide humanitaire dans certains camps d'hébergement. Certaines zones semblent ainsi livrées aux activités de gangs qui se livrent, entre autres, au détournement de l'aide humanitaire.

la criminalité a été saluée par toutes les personnes interrogées, d'autant qu'il semble que la violence, ou sa perception, n'ont cessé d'augmenter avec le temps dans les camps d'hébergement et dans leurs environs.

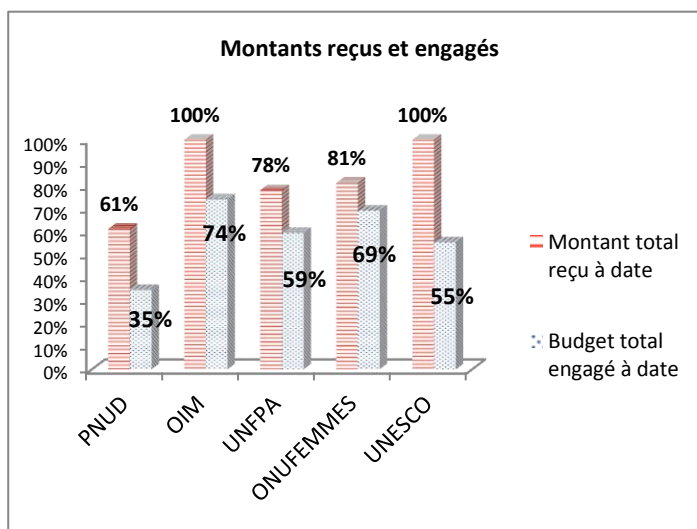
137. **Perspectives.** Concernant la programmation du restant des activités prévues à Port-au-Prince, il sera important que le programme continue, comme cela semble avoir été jusqu'à présent le cas, une étroite collaboration avec les acteurs importants déjà engagés dans l'appui aux habitants des camps d'hébergement, afin d'éviter de dupliquer les efforts et de travailler en bonne complémentarité les uns des autres.

b. Taux d'exécution budgétaire

Montants cumulés des dépenses et des engagements financiers (en dollars US)				
Agences	Budget total	Total des fonds déjà perçus	Total dépenses (à nov. 2011)	Total dépenses et engagements (nov. 2011)
PNUD	3,054,850.00	1,868,368.00	722,369.27	1,054,822.27
OIM	2,326,240.00	2,326,240.00	1,272,937.92	1,722,937.92
UNFPA	711,550.00	555,330.00	267,623.00	422,773.00
ONU Femmes	540,350.00	438,700.00	240,219.87	373,901.87
UNESCO	367,010.00	367,010.00	125,861.58	203,053.00
TOTAL	7,000,000.00	5,555,648.00	2,629,012	3,777,488

138. Avec un total de dépenses et d'engagements s'élevant à quelques 3,78 millions de dollars US, pour un budget total de 7 millions, le taux d'exécution budgétaire atteint maintenant les 54%.

139. Toutes les agences pensent pouvoir atteindre un taux d'exécution budgétaire avoisinant les 100% d'ici à la clôture du programme. Deux agences ont déjà reçu l'intégralité de leurs fonds : l'OIM et l'UNESCO. A l'exception du PNUD, toutes les agences ont un taux d'exécution satisfaisant ou très satisfaisant (en tenant compte des engagements), ce taux oscillant entre 74% pour l'OIM et 55% pour l'UNESCO. Malgré les efforts, le taux d'exécution budgétaire du PNUD, qui est aussi l'agence dotée du budget le plus important, demeure faible, à 35%. Il est important néanmoins de préciser que l'UC étant financée sur le budget du PNUD, une partie des fonds non utilisés en 2010 résulte du fait du retard dans la création de l'Unité.



140. Il est encore difficile de dire si le PNUD parviendra à rattraper le retard et si l'agence parviendra à utiliser tous les fonds à temps. La mission recommande donc que l'Unité de Coordination fasse une revue approfondie de cet aspect particulier et des perspectives de dépenses de l'intégralité du budget, pour décider, le cas échéant, de transférer les éventuels reliquats aux agences susceptibles d'utiliser les fonds au mieux avant la clôture des opérations.

c. Atteinte des objectifs et perspectives de pérennité

141. S'il est probable que quelques faiblesses dans sa conception initiale, notamment concernant la sous-estimation des problèmes logistiques de mise en œuvre, l'auraient de toute façon vraisemblablement voué à des difficultés d'exécution et entraîné des retards, une succession de circonstances extérieures extraordinaires (tremblement de terre, épidémie de choléra, crise politique) ont fait perdre au programme une bonne partie de l'année 2010. C'est donc à l'aune d'un contexte d'intervention extrêmement difficile que doivent s'apprécier les réalisations et les acquis du programme conjoint.

142. L'appréciation du renforcement des capacités nationales au niveau local, comme central, doit également se faire en tenant compte de l'extrême faiblesse de ces capacités dans le pays, tant au niveau matériel que des ressources humaines, une situation que le tremblement de terre a encore aggravée et que le programme conjoint ne saurait résoudre à lui seul.

Objectif 1 : Renforcer les capacités et les systèmes de gouvernance locale afin de prévenir et réduire la violence, y compris la violence de genre

143. Les plus solides acquis concernent le premier grand pilier d'interventions. Même si les interventions du programme ont souvent été mises en œuvre séparément par chaque agence, et si le programme n'a encore établi de plateforme locale de planification des interventions en matière de prévention de la violence, le programme a déjà permis le renforcement effectif des capacités de quelques dizaines d'organisations de la société civile (organisations de femmes, associations de jeunes, radios communautaires). Cet appui a notamment permis l'amélioration de l'accès des femmes à des services d'appui psychologique et légal ainsi que la sensibilisation de masse de milliers de jeunes. Malgré l'absence de *Plans de prévention de la violence*, des infrastructures communautaires de qualité ont été réalisées et elles contribuent déjà à l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers défavorisés ciblés, alors que leur construction ont permis de fournir à des jeunes désœuvrés et des femmes vulnérables une source de revenus temporaires.

144. Il reste maintenant au programme à apporter plus de cohérence, et un cadre aux diverses interventions dans les cinq villes, et de rechercher les synergies inter-agences ainsi qu'avec d'autres acteurs importants du développement local. La pérennité à moyen terme des Centres d'écoute étant loin d'être assurée, il conviendra également de travailler à trouver des solutions.

145. Afin que le programme soit en bonne voie d'atteindre son premier objectif d'ici à sa clôture, il lui faudra respecter un calendrier très serré d'ici à la fin 2012. Il lui faudra ainsi très vite établir des organes locaux de gouvernance inclusifs, en associant les maires et les directions des maires au travail entrepris avec la société civile, afin de démarrer sans plus tarder les travaux d'élaboration de *Plans de prévention de la violence* de qualité. Si les ressources budgétaires le permettent, le programme gagnerait aussi à tenter de renforcer en équipement et budget de fonctionnement les Directions départementales concernées, notamment celles du MJSAC et du MCFDF.

Objectif 2: Renforcer les capacités et systèmes nationaux pour comprendre les causes et dynamiques des crises et de la violence et pour articuler des réponses pertinentes

146. Concernant le deuxième grand pilier d'interventions, les répercussions négatives du tremblement de terre sur le fonctionnement des administrations centrales, puis la crise politique qui suivit les élections, ont empêché le programme de mener à bien les différentes activités liées à l'établissement de mécanismes de coordination interministériels, et entre le centre et les régions, pour la prévention de la violence. Le retard accumulé sera difficilement rattrapable, notamment s'agissant des activités de formation.

147. L'acquis le plus robuste du programme concerne donc les activités liées à l'appui à l'Observatoire national de la Violence et de la Criminalité. Cet organe voué à la recherche et à la dissémination de données et d'analyses sur la violence et la criminalité, deux phénomènes encore très mal connus dans le pays, est maintenant pleinement fonctionnel. L'importante enquête de victimisation qu'il a lancée, si elle est de la qualité attendue, permettra non seulement d'apporter un éclairage extrêmement utile pour de nombreux acteurs institutionnels sur les causes et les manifestations de la violence, mais elle devrait permettre à l'Observatoire d'asseoir sa crédibilité, indispensable préliminaire à sa pérennisation. La tenue du Colloque international, d'un côté, et l'élaboration des *Plans de prévention de la violence* dans les cinq villes, de l'autre, sont autant d'activités prévus pour 2012 qui, si elles sont réalisées à temps, contribueront également utilement à la réalisation de l'objectif 2 du programme.

148. A tout le moins, donc, il semble probable que l'appui du programme à l'ONAVC constituera à terme une avancée majeure en terme d'amélioration de la capacité nationale à comprendre et agir contre la violence, même si les résultats seront plus modestes que prévus, notamment s'agissant des mécanismes de coordination interministériels qu'il sera difficile de mettre en place. La seule véritable interrogation concerne la pérennité de l'Observatoire, et il sera important que le programme s'attache, au cours des prochains mois, à travailler à trouver des solutions viables.

3. Efficience des processus de mise en œuvre

a. La surveillance et le pilotage

149. Le Comité de pilotage, présidé par le Résident Coordinateur et composé des Directeurs des cinq agences du programme, des contreparties gouvernementales et de la représentation espagnole, est l'organe supérieur pour la surveillance du programme conjoint. Il s'est réuni en janvier 2011 pour la validation du rapport d'avancement 2010, l'approbation du Plan de Travail 2011-2012 et pour entériner la décision d'intervenir à Port-au-Prince et celle d'étendre le projet jusqu'à décembre 2012. Il était prévu que le bureau du Résident Coordinateur offrirait au programme un appui concernant les interactions avec les contreparties nationales, mais les circonstances n'ont pas vraiment encore nécessité ce type d'appui.

150. Le Comité de gestion, composé des agences partenaires, de la représentation espagnole au niveau technique, et en principe de la section CVR de la MINUSTAH et de l'UNICEF, s'est réuni tous les deux à trois mois depuis la création de l'UC dans le but d'évaluer les progrès du programme, d'assurer la cohésion des activités et d'apporter une expertise technique sur la mise en œuvre. La présence de l'UNICEF et de la section CVR de la MINUSTAH n'est pas aussi fréquente que celles des autres agences, car, dès lors que les réunions s'orientent vers des discussions très techniques, ces partenaires ne sont pas invités. Il est également utile de mentionner que de très nombreuses réunions bilatérales ou tripartites ont également eu lieu entre les différents acteurs et partenaires en dehors du cadre du Comité de gestion.

151. Tous les acteurs rencontrés par la mission siégeant dans ces deux comités semblaient bien informés des objectifs, des résultats et des défis du programme conjoint. Nombreux sont ceux à considérer le PCCS, à bien des égards, comme un programme pilote qu'ils suivent avec intérêt.

152. Le document de programme prévoyait également que soit constitué un Comité national de pilotage, qui devait comprendre un représentant du gouvernement espagnol, le Coordonnateur Résident et le Ministre de la Planification et de la coopération internationale. Sur l'initiative du Coordonnateur Résident, le cabinet du premier ministre fut consulté pour approuver la décision de ne pas former ce Comité. Cette mesure, qui avait pour motivation première de ne pas surcharger les contreparties nationales, suite au séisme, paraît entièrement justifiée, mais elle peut-être nuire à la visibilité du programme.

b. La gestion

153. Le document de programme initial prévoyait qu'une Unité de mise en œuvre, composée d'un Coordinateur de programme et d'un Spécialiste et suivi et évaluation, soit établie pour gérer le programme, en assurer le suivi et s'assurer de la bonne collaboration inter-agences. Il était également prévu qu'une équipe conjointe serait établie dans chaque ville, et partagerait les mêmes locaux, ayant pour charge de s'assurer la cohérence et la flexibilité de l'exécution.

154. **Fonctionnement de l'UC.** Du fait notamment des conséquences indirectes du tremblement de terre⁴¹, le recrutement d'un Coordinateur de programme fut un exercice long et laborieux. Après plusieurs tentatives infructueuses et pour accélérer le processus, il fallut même changer le grade du poste. L'actuelle Coordinatrice, anciennement point focal du PNUD pour le programme conjoint, fut enfin recrutée au début de l'année 2011, plus de 12 mois après le démarrage effectif du programme.

155. L'Unité de mise en œuvre, rebaptisée Unité de Coordination (UC), est pleinement opérationnelle depuis le mois d'avril 2011. Outre la Coordinatrice, elle est composée d'une Assistante administrative et financière, d'un Officier de Suivi et évaluation et depuis peu d'un Officier de plaidoyer. Pour pallier aux graves difficultés de mise en œuvre et de coordination au niveau des villes, des VNUs sont actuellement en cours de recrutement, avec une Experte en développement communautaire déjà en place pour appuyer l'UC à Port-au-Prince (activités dans les camps d'hébergement).

156. En plus de la coordination des activités du programme, l'UC est chargée de la gestion administrative et financière du programme, des activités de planification et de suivi et d'évaluation, des relations avec le Fonds-OMD et l'AECID, ainsi que, de facto, de l'appui ponctuel aux agences ou aux autres partenaires. Logée dans les locaux du PNUD qui est devenue l'agence leader d'exécution⁴², l'UC est néanmoins placée sous l'autorité directe du bureau du Coordonnateur Résident.

157. Au sein de chaque agence, toujours à Port-au-Prince, un Point focal a été nommé pour suivre la mise en œuvre du programme, mais aucun ne travaille à temps complet pour le programme. Tous les points focaux et la Coordinatrice de l'UC forment un Comité technique qui se réunit périodiquement, au gré des besoins. Depuis le tremblement de terre, toutes les agences participantes (sauf l'UNESCO) sont logées dans des locaux provisoires dans la base logistique de la MINUSTAH, ce qui facilite grandement la communication inter-agence.

158. **Qualité de la gestion.** En octobre 2010, face aux défis initiaux rencontrés dans la mise en œuvre et la coordination des activités, une réunion des Chefs d'agence approuva la décision que le PNUD soit nommée agence leader pour prendre en main les activités de coordination. L'organisation par le PNUD, en novembre 2010, d'un atelier de revue stratégique dans le but d'apprécier l'évolution du contexte depuis le séisme et d'identifier d'éventuelles modifications au programme, fut un événement marquant dans la vie du PCCS. Cette réunion permit de réaffirmer la pertinence des interventions prévues, tout en ajoutant de nouvelles zones d'intervention à Port-au-Prince, et de remotiver tous les acteurs en clarifiant les objectifs et les grandes activités. Mais il fallut véritablement attendre la création de l'UC, pour enregistrer un réel essor de toutes les activités.

159. Le premier défi de gestion de l'UC, à sa création, fut ainsi de rattraper le retard important pris par le PNUD dans le lancement d'études importantes, la Coordinatrice de l'UC étant aussi en charge de la supervision des activités du programme confiées à l'exécution du PNUD. Il a fallu également faire face au bouleversement de la logique d'intervention et du calendrier initial d'exécution du premier pilier du programme, puisque toutes les activités ont été menées en l'absence de

⁴¹ Un des conséquences de l'afflux d'aide humanitaire a été de drainer le marché de l'emploi local de ses ressources humaines, toutes les organisations étant en compétition pour trouver du personnel local compétent.

⁴² Décision entérinée en octobre 2010 par tous les Chefs d'agence.

plateformes de concertations, de *Plans de prévention de la violence* et d'une compréhension pointue du phénomène de la violence dans chaque ville.

160. Dans l'ensemble, la gestion du programme semble avoir été excellente. La mission peut aussi témoigner de la qualité des outils de gestion utilisés par l'UC, tels que le Plan de Travail 2011-2012⁴³ ou les rapports d'avancement, ainsi que du grand dynamisme de tous les membres de l'UC en général, et de la Coordinatrice en particulier. Le même avis semble partagé par la Direction du PNUD et par le bureau du Résident Coordinateur, ainsi que par l'ensemble des membres du Comité de gestion.

c. La coordination

161. La situation de départ (tremblement de terre, désorganisation de toutes les agences, retard dans la formation de l'Unité de coordination), n'avait été guère propice à la bonne coordination des activités initiales. Ainsi, l'OIM, seule agence participante à disposer de sous-bureaux dans les cinq villes depuis 2004, put aller de l'avant à un rythme bien plus rapide que les autres au cours de l'année 2010, alors que les autres agences peinaient à entreprendre leurs activités respectives.

162. **Excellente collaboration à Port-au-Prince.** La création de l'UC, au début de l'année 2011, a semble-t-il été un facteur déterminant pour améliorer la coordination inter-agence, laquelle est maintenant, aux dires de toutes les personnes rencontrées, excellente à Port-au-Prince.

163. La mission a pu elle-même constater la qualité de l'entente et de la collaboration qui existe entre les Points Focaux du programme et l'UC. Le petit comité technique qu'ils constituent organise régulièrement des réunions de groupe ou bilatérales, et les agences sont capables de planifier des activités conjointes, d'identifier et discuter des problèmes et de leur trouver des solutions. Ainsi, le bureau du Coordonnateur Résident, qui se tient informé des progrès du programme, n'a jusqu'à présent jamais eu à intervenir, au niveau des chefs d'agences, pour régler un éventuel conflit.

164. Au regard de la situation pré-programme⁴⁴ s'agissant de l'entente et de la coordination entre les agences des Nations Unies en Haïti, il s'agit d'un remarquable résultat, largement imputable au grand dynamisme de la Coordinatrice du programme qui sait mobiliser les forces et les énergies, mais aussi de façon plus générale à la motivation de tous les acteurs.

165. Les principaux mécanismes de coordination suivis en conformité avec les procédures du MDG-F, outre les outils internes développés comme les réunions bi- ou tripartites fréquentes, semblent en outre avoir bien fonctionné. Ainsi, l'obligation qu'un certain pourcentage global de la première tranche soit engagé avant que la deuxième tranche ne soit versée, a permis aux agences les plus en retard d'accélérer le rythme afin de ne pas trop retarder les agences les plus avancées, lesquelles ont été forcées à ralentir le rythme, ce qui a été finalement mutuellement bénéfique.

⁴³ Sur la base du document de programme initial et des recommandations de l'atelier de planification de novembre 2010, le Comité de gestion du programme a approuvé le Plan de travail 2011-2012 en janvier 2011. Il s'agit d'un document de qualité, qui définit pour chacun des sous-volets la liste des activités à mettre en œuvre, un calendrier de réalisation, l'agence responsable, ainsi que les montants budgétaires prévus dans le document de programme initial et les montants révisés.

⁴⁴ Il a été rapporté à la mission qu'à l'époque où le Bureau du Coordinateur Résident a été contacté par le Fonds-OMD pour que des propositions de programmes conjoints soient préparées et envoyées à New York, l'entente entre les différentes agences des Nations Unies à Haïti était désastreuse. A tel point, que les quatre premières propositions envoyées à New York avaient été rejetées pour leur grande faiblesse. En clair, les différentes agences étaient alors incapables de s'asseoir ensemble et planifier une intervention conjointe. C'est le Bureau du PNUD de New York qui dut prendre l'initiative de concevoir et préparer, lors d'une mission de deux semaines en Haïti, une proposition de programme, laquelle fut finalement approuvée par le Secrétariat du Fonds et donna naissance au PCCS.

166. Le programme eut un autre impact intéressant, et totalement imprévu, au niveau de la coordination inter-agences en Haïti. Le PCCS étant le premier programme conjoint à être mis en œuvre par les Agences des Nations Unies dans le pays, le bureau du Coordinateur Résident s'est directement et largement inspiré de la conception du PCCS et du fonctionnement du Fonds-OMD pour définir les mécanismes de fonctionnement de la dizaine de programmes conjoints qui furent conçus depuis, en réponse au tremblement de terre (notamment s'agissant des mécanismes de transfert de fonds entre agences ou des mécanismes et formats pour l'établissement des rapports de suivi).

167. Un des objectifs du MDG-F, celui du renforcement de la coordination inter-agences, a donc été pleinement atteint en Haïti.

168. **Difficile coordination dans les villes.** Au niveau des villes, cependant, la situation semble bien différente. Comme on l'a déjà vu précédemment, il y a encore peu de signes visibles d'interactions entre les diverses activités mises en œuvre dans chaque ville par les différentes agences. La mission a en outre été frappée par le fait qu'aucun des divers acteurs du programme, au niveau d'une même ville, n'avait de compréhension globale des objectifs du programme ni de vue générale sur les diverses activités mises en œuvre dans la ville. De surcroît, il n'était pas rare que les contreparties locales supposées n'étaient même pas, ou très peu, au courant des activités qui auraient pu les concerner. Il s'agit-là d'un problème plus grave que le simple déficit de visibilité du programme dans les villes ou d'un déficit généralisé d'informations, il s'agit d'une importante lacune à surmonter si l'on veut que le programme réussisse à atteindre son premier objectif.

169. De l'avis de la mission, cette situation s'explique principalement par le fait que le programme conjoint n'a pas de relais dans les villes. Si l'idée originale d'établir des équipes conjointes dans chaque ville était probablement irréaliste puisqu'à quelques exceptions⁴⁵ près, l'OIM est la seule agence qui possédait des bureaux et du personnel dans chaque ville, on aurait dû cependant prévoir un mécanisme alternatif. Non seulement il a été difficile pour les agences de bien coordonner leurs actions dans une même ville, mais il leur a tout simplement parfois été difficile et compliqué de mettre en œuvre leurs propres activités dans ces villes. Pour preuve, la ville de Ouanaminthe, qui est la plus distante de Port-au-Prince, est aussi celle qui a le moins bénéficié d'interventions.

170. Il semble aussi que de nombreuses activités ont été conduites sur le mode de missions très courtes et très espacées dans le temps. Ce manque d'une présence continue a donc été un obstacle certain à la bonne mise en œuvre des activités sur le terrain, et *a fortiori*, à leur bonne coordination.

171. Forts de ce constat, l'UC et les autres responsables du programme ne sont pas restés inactifs, et décision a été prise courant 2011, en concertation avec le Secrétariat du Fonds-OMD, de recruter des VNUs qui travailleront dans quatre villes (la ville de Saint-Marc étant couverte depuis les Gonaïves). Ils ont tous été identifiés et leur contrat est en attente de finalisation. Leur mission sera d'appuyer la mise en œuvre des activités du programme et de développer et renforcer les mécanismes de coordination des agences partenaires au niveau local. Ils/elles aideront aussi au suivi des activités de préparation des *Plans de réduction de la violence*, et serviront de relais local à l'Observatoire (par exemple pour la collecte et la transmission de données sur la violence).

172. De surcroît, les VNUs utiliseront cette expérience afin d'approfondir les connaissances et la compréhension du concept du volontariat, notamment en étudiant les formes traditionnelles du volontariat en Haïti. Cette expérience intéresse aussi bien l'agence des VNUs, qui diffusera les articles sur son site internet, que le programme conjoint, puisque ces travaux permettront d'améliorer la compréhension du phénomène de la cohésion sociale en Haïti, phénomène encore peu abordé dans les travaux du PCCS.

⁴⁵ Le PNUD possède un sous-bureau à Port-de-Paix et aux Cayes

173. De l'avis de la mission, la proactivité de l'UC pour trouver une solution permettant de faciliter la mise en œuvre et la coordination dans les villes et l'initiative du recrutement des VNUs sont à louer et de nature à faciliter l'accélération de la mise en œuvre des activités jusqu'ici retardées.

174. **Coordination avec la MINUSTAH.** Le document de programme initial prévoyait que la MINUSTAH soit un partenaire important du PCCS. Il était ainsi attendu que la MINUSTAH, qui a une base dans chacune des villes du programme, appuierait la mise en œuvre des activités du PNUD et de l'OIM et que le programme bénéficie de l'expertise du *Programme de réduction de la violence communautaire* (CVR) mis en œuvre par la MINUSTAH dans de nombreuses villes du pays. De 2009 à 2010, le programme CVR a ainsi mis en œuvre dans plusieurs villes du pays, dont Gonaïves et les Cayes, quelques 99 projets HIMO, pour un budget de 14 millions de dollars, alors que 60 projets similaires (pour un budget de 9 millions de dollars) étaient en cours de mise en œuvre en 2011.

175. En réalité, il y a eu peu d'interactions entre le programme conjoint et la MINUSTAH. Des contacts ont été établis, et des responsables du programme CVR ont participé à des réunions du Comité de gestion, mais sur le terrain, notamment aux Cayes ou aux Gonaïves, aucune activité conjointe ne semble avoir été conduite. Plus récemment, des discussions ont été engagées entre l'UC et le programme CVR afin que le PCCS puisse apprendre de l'expérience de la MINUSTAH en matière de formation professionnelle et de placement des jeunes, une autre série d'activités du PCCS calquées sur celles du programme CVR. La mission d'évaluation ne peut qu'encourager ce type d'échanges d'expérience. Il est même possible d'envisager, dans un futur proche, une collaboration bien plus importante avec la MINUSTAH, comme proposé ci-après.

176. **Coordination avec la coopération espagnole.** En Haïti, l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) finance des programmes et projets mis en œuvre par le PNUD (domaine de l'eau et l'assainissement dans le sud-est), l'UNICEF (le programme pour améliorer la santé maternelle et infantile), le PAM (programme de cantines scolaires) ou l'ONUFEMMES. Pour la période 2009-2012, l'AECID a prévu d'investir 100 millions de dollars en Haïti. Parmi ses domaines d'action prioritaires, on peut citer la gouvernance démocratique, les services sociaux de base (santé, assainissement), l'environnement durable, la culture et le genre.

177. L'AECID n'a apparemment pas été consultée lors de la conception du PCCS, ni même au moment de la revue technique de la proposition de programme par le Secrétariat du MDG-F, ce qui aurait pu fournir une occasion utile d'établir des liens entre le PCCS et certains projets financés par l'AECID.

178. Il n'y a pas donc eu de collaboration particulière entre le programme et l'AECID, mais cette dernière a participé à toutes les réunions importantes du Comité de pilotage et du Comité de gestion, comme à l'atelier de revue stratégique de novembre 2010. L'agence semble bien informée des réalisations du programme et en paraît plutôt satisfaite, sauf en ce qui concerne le manque de synergies entre certaines réalisations. L'AECID semble également regretter le manque de visibilité du programme en général, et le manque de communication autour du fait qu'il est financé par le gouvernement espagnol. L'agence pense qu'il est également temps, pour le programme conjoint, de concentrer ses efforts sur le niveau des directions départementales, après avoir travaillé au renforcement des capacités au niveau communautaire.

179. L'AECID a, elle aussi, été affectée par la grande incertitude politique qui a suivi le tremblement de terre, puis la période électorale. En l'absence d'une contrepartie gouvernementale et d'interlocuteurs fiables, l'AECID a dû reporter la préparation de ses nouveaux projets. Dans l'hypothèse où la mise en œuvre du programme soit couronnée de succès et bien documentée, l'AECID semblerait prête à financer une deuxième phase. Il s'agit-là d'une occasion très importante et opportune à saisir pour le PCCS.

180. **Les activités menées à bien conjointement.** Malgré tout ce qui a été dit précédemment, le programme a tout de même organisé un certain nombre d'activités conjointes, ainsi que le résume le tableau ci –après :

Liste des activités menées conjointement	
PNUD/UNFPA:	•Etude hôpitaux
	•Activités de sensibilisation (21 nov. 2010)
ONUFEMMES/PNUD/ONUFEMMES/OIM/UNFPA/UNESCO:	•Activités de sensibilisation (25 nov. 2011)
UNFPA/UNESCO:	•Proposition Centre de jeunesse des Cayes (non aboutie)
PNUD/ONUFEMMES/UNFPA:	•Réalisation vidéo éducative sur les violences conjugales (en cours)
PNUD/UNESCO:	•Projet d'encouragement à la recherche
	•Préparation du Colloque International sur la Violence avec l'ONAVC
OIM/ONUFEMMES:	•Liste de femmes vulnérables pour chantiers HIMO

181. En outre, les activités à Port-au-Prince de planification et de programmation et de reporting ont été réalisées conjointement entre toutes les agences. De même, les activités telles que le recrutement du personnel (évaluation des CVs, entretiens) et les panels d'évaluation de propositions (projets HIMO, études, vidéo éducative) ont été systématiquement réalisées avec la participation de plusieurs agences.

182. Enfin et pour conclure, il convient de mentionner que l'UC a su parfois établir d'excellents liens de collaboration entre le PCCS et d'autres programmes ou projets non directement partenaires. On retiendra pour mémoire que le programme collabore avec les projets Projet CARMEN (PNUD); Projet 16:6 (projet du Président); Projet État de droit (PNUD). Il s'agit-là d'excellentes initiatives qui méritent d'être poursuivies et intensifiées.

d. La planification

183. Comme évoqué précédemment, la mission peut témoigner de la qualité des processus et des outils utilisés par l'UC pour la planification des activités du programme conjoint.

184. La mission souhaite cependant attirer l'attention des parties prenantes sur les processus de planification qui ont été utilisés au niveau local, notamment s'agissant de la planification des projets HIMO. Ainsi que rapporté à la mission, cette planification s'est faite le plus souvent sur la base de propositions adressées aux maires par les comités de quartier ou associations de femmes/jeunes des quartiers concernés et le maire, ou sur la base de propositions adressées par la Direction Départementale de l'Agriculture directement à l'OIM. Ces propositions furent ensuite étudiées une première fois par l'OIM (avec rejet des propositions ne correspondant pas au mandat de l'organisation), puis par le Comité technique de pilotage du programme conjoint.

185. D'après les éléments recueillis par l'évaluation à mi-parcours, ce processus n'a pas toujours fonctionné de façon optimale. Ainsi, les éléments d'information fournis par l'OIM à l'UC (*le titre des divers projets ; une brève description; un budget prévisionnel et le nombre d'emplois personnes/jours pouvant être créés*) étaient sans doute trop minimalistes pour permettre une appréciation approfondie. L'UC aurait pu ainsi demander à l'OIM des fiches techniques plus élaborées, avec une description du processus de sélection, des critères retenus par les communautés et la mairie, du nombre d'utilisateurs et de bénéficiaires prévus, du lien avec la prévention de la violence ou les autres objectifs du programme conjoint; ainsi que des perspectives de développement économique des populations pouvant se greffer à l'intervention afin d'en maximiser l'impact.

186. Un autre risque potentiel - bien que la plupart des personnes interrogées sur le sujet ne pensent pas qu'il soit élevé car l'OIM est bien implantée dans les cinq villes et a travaillé de concert avec les communautés et les autorités locales - est celui de la possible manipulation, à la base, du processus de sélection des propositions communautaires. Les organisations communautaires avec lesquelles le programme a choisi de travailler représentent-elles réellement les intérêts des groupes cibles? Peuvent-elles être manipulées? Comment ont-elles géré le processus de sélection des idées d'infrastructures? Tous ces aspects devront être pris en compte lors des travaux de la future plateforme de concertation et le programme devra capitaliser sur l'expérience du l'OIM dans le domaine.

e. Le suivi et l'évaluation et la communication

187. Le document de programme initial incluait une matrice de suivi et un plan de travail pour la première année d'exécution assez sommairement définis. Ces documents ont servi de base à la préparation, en janvier 2011, d'un Cadre de suivi et d'évaluation plus détaillé. Ce document clair et de qualité comprend une vingtaine d'indicateurs de premier niveau de résultats (« produits » et « activités »), des informations sur la situation avant-projet et sur les risques, ainsi que des cibles chiffrées pour certains produits ou résultats attendus, et il précise l'agence responsable de la collecte des données primaires. Le seul problème du document concerne le manque d'indicateurs pour mesurer les deuxième et troisième niveaux de résultats (« effets attendus » et « impact »).

188. Sur la base de ce document cadre, l'Officier d'évaluation a tenté de définir une liste plus exhaustive de données à collecter, notamment pour le suivi de la gestion du programme, avec pour objectif que les agences fournissent les informations correspondantes sur une base trimestrielle. Il semble que devant le grand nombre d'indicateurs (plus d'une centaine), l'exercice n'a pas fonctionné. La mission a noté que certaines agences ne fournissent pas de données désagrégées par ville, ce qu'il faudra corriger. Il serait également souhaitable que toutes les agences passent à une fréquence trimestrielle, pour la transmission des données sur les résultats, de sorte que l'UC puisse faire un suivi très serré des activités en 2012.

189. Deux rapports détaillés d'avancement (2^{ème} semestre 2010 et 1^{er} semestre 2011) ont été préparés par l'UC sur la base du modèle transmis par le Secrétariat du Fonds-OMD. La mission regrette que la rigidité du modèle de ce document et le fait que le nombre de mots soit limité, ne permettent pas de faire une présentation cohérente de la situation du programme.

190. L'UC a également réalisé en novembre 2011 une évaluation interne du programme, et la mission a pu lire la première version du rapport préliminaire. Il s'agit d'une étude bien faite qui a tenté de comprendre, entre autres, la satisfaction des travailleurs des projets HIMO, leur sentiment sur la contribution du programme à la réduction de la violence ou de la vulnérabilité. Des jeunes appuyés dans le cadre des radios communautaires ou des activités d'HTD, ainsi que les Centres d'écoutes, ont été aussi rencontrés, ainsi que d'autres personnes ressources. Le rapport, dans l'ensemble, apporte un éclairage intéressant sur d'importants aspects qualitatifs et sur la situation dans chaque ville, et il formule d'intéressantes recommandations. On pourra cependant regretter que l'impact économique et social des projets HIMO n'ait pas été mesuré, et qu'on n'a pas demandé aux personnes interrogées les raisons de leur satisfaction/insatisfaction.

191. S'agissant des activités de communication, et mis à part le déficit d'informations constaté au niveau des villes, l'ensemble des acteurs à Port-au-Prince se disent bien informés et satisfaits du partage de l'information. L'UC a produit trois Newsletters, de septembre à décembre 2011, que la mission a trouvée informatives et de bonne qualité.

192. Enfin, l'UC a récemment produit une ébauche de stratégie de plaidoyer qui doit être validée et qui devrait permettre d'offrir un cadre plus cohérent aux prochaines activités et de mieux faire connaître les réalisations du programme.

4. Conclusions générales

193. Le contexte extérieur exceptionnellement défavorable dans lequel le programme a évolué depuis janvier 2010 a occasionné un retard d'au moins 16 mois dans le démarrage effectif de la mise en œuvre d'un grand nombre d'activités. A la date de la tenue de la présente évaluation à mi-parcours, l'Unité de Coordination n'était en effet en place que depuis huit mois.

194. Avec un taux d'exécution budgétaire global de 54% et une date de clôture prolongée à décembre 2012, le programme semble en bonne voie de rattraper le retard initial et il est probable qu'il n'y aura pas de reliquat budgétaire à l'arrêt des interventions.

195. Si dans sa conception, le programme demeure pertinent au regard des besoins, de la problématique posée et des OMDs, les quelques modifications apportées, notamment en réponse au tremblement de terre, se sont avérées utiles et judicieuses, ce qui montre la réactivité des acteurs en charge de la mise en œuvre et du pilotage du programme. Certains objectifs, cependant, paraissent trop ambitieux pour un programme d'une si courte durée de vie, notamment celui de la pérennisation de l'ONAVC.

196. Pour la mise en œuvre des activités dans les cinq villes sélectionnées, la plupart des agences se sont appuyées sur des organisations locales ou nationales de qualité et motivées, mais dont les capacités demeurent limitées et dont la pérennité n'est pas encore assurée. Les capacités des autres acteurs locaux, notamment les mairies et les Directions départementales, sont elles aussi très limitées.

197. Le programme semble dans l'ensemble avoir été bien géré et la coordination inter-agences à Port-au-Prince est excellente, mais l'éloignement géographique des villes a cependant posé d'importantes difficultés logistiques et de coordination des interventions sur le terrain.

198. Au titre des principaux résultats atteints par le programme conjoint à la date de l'évaluation à mi-parcours, on retiendra les suivants :

- L'appui au fonctionnement de l'Observatoire National de la Criminalité et de la Violence (ONAVC), pleinement opérationnel depuis février 2011.
- La réalisation de projets HIMO de qualité, qui ont employé un grand nombre de jeunes désœuvrés et de femmes vulnérables, tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers urbains défavorisés sélectionnés.
- Le renforcement des capacités des organisations de femmes et l'amélioration de l'accès des femmes victimes de violence à des services d'accompagnements psychologique et juridique, grâce à l'ouverture d'un Centre d'écoute par ville.
- La sensibilisation des jeunes et des populations des cinq villes sélectionnées.

199. Le programme a cependant accumulé du retard dans un certain nombre de domaines, notamment :

- La réalisation de l'enquête de victimisation, en prélude à la mise en place d'une plateforme locale de concertation et à l'élaboration participative de *Plans de prévention de la violence* qui auraient dû notamment servir à la planification des activités du PCCS.
- La réalisation de deux études importantes, portant sur les services médicaux et sur les besoins en formation dans les villes, engendrant des retards dans le lancement des activités visant à améliorer l'accès des victimes à des services médicaux d'une part, et des activités de formation professionnelle et de placement des jeunes d'autre part.
- Les activités de formation du personnel des ministères concernés à la gestion de crise, en substitution aux activités de mise en place de mécanismes interministériels de coordination et de

prévention de la violence ont été retardées en raison de l'absence de contreparties gouvernementales stables.

200. Les principaux défis que devra surmonter le programme conjoint pour atteindre avec satisfaction tous ses objectifs sont les suivants :

- La finalisation de l'Enquête de victimisation, pierre angulaire non seulement des travaux d'établissement de plateformes locales de dialogue en prélude à la préparation des *Plans de prévention de la violence*, mais aussi de la préparation du *Colloque internationale sur la violence*, le résultat phare de l'ONAVC appuyé par le programme. Concernant le processus complexe d'élaboration participative de *Plans de prévention de la violence*, il ne reste au programme que 12 mois, au lieu des 24 prévus, ce qui montre bien le défi à relever.
- L'exploitation, au niveau des actions menées dans chaque ville, de toutes les synergies possibles entre les différentes interventions du programme de sorte à multiplier les bénéfices mutuels et de maximiser l'impact.
- L'amélioration de la visibilité du programme, de sa stratégie et des réalisations, au niveau des cinq villes comme au niveau central, en prélude à des activités de plaidoyer et d'établissement de contacts avec des bailleurs potentiellement intéressés par la réplication des approches.
- La recherche de la pérennisation financière de l'ONAVC, mais aussi des principales organisations de femmes et de jeunes appuyées dans le cadre du programme.

201. Afin de relever ces défis, le principal atout du programme est le grand dynamisme de l'Unité de coordination qui a su jusqu'à présent pleinement remplir son rôle et qui possède tous les atouts pour catalyser les énergies et les synergies. La très bonne collaboration qui existe entre les Points focaux du programme à Port-au-Prince, et la grande motivation des partenaires, est un atout supplémentaire sur lequel on pourra s'appuyer.

202. Enfin, le recrutement imminent d'un VNU par ville chargé de faciliter la mise en œuvre et la coordination des activités devrait permettre d'atténuer les difficultés logistiques de mise en œuvre et d'assurer une présence permanente du programme dans les villes.

IV. Recommandations

203. Afin de renforcer les acquis ou d'améliorer certains aspects de la mise en œuvre du programme dans sa dernière année de mise en œuvre, la mission souhaite adresser les recommandations suivantes :

Recommandation 1 – Accélération du processus d'élaboration des <i>Plans de prévention de la violence</i>

204. Il convient que le programme lance sans plus tarder les travaux préparatoires pour l'élaboration des *Plans de Prévention de la violence*. La mission est d'avis que ces travaux doivent commencer avant la finalisation prévue du rapport préliminaire de l'enquête de victimisation, actuellement prévu pour le mois de février, de sorte que la présentation de ce rapport préliminaire dans chaque ville, lors des réunions de restitution que l'Observatoire prévoit d'organiser, coïncide avec le lancement des travaux d'élaboration participative des Plans.

205. Il est en effet important que d'ici au mois de février, une plateforme locale de concertation soit en place et que tous les acteurs (notamment la société civile, des représentants communautaires, les maires, les directions départementales, la MINUSTAH et tout bailleur actif dans la ville) soient préparés à la tenue des travaux⁴⁶. Au besoin, l'UC pourra réfléchir à l'utilité de renforcer les capacités des représentants communautaires et des organisations communautaires de base à participer aux travaux (par ex. des sessions d'informations ou des formations courtes en leadership).

206. Il est recommandé que l'UC définisse, avant la fin décembre 2011, un calendrier détaillé des activités à mettre en œuvre et qu'elle identifie au plus vite un partenaire pour la mise en œuvre des activités dans chaque ville. En effet, si les VNUs actuellement en cours de recrutement pourront jouer un rôle utile de suivi et de facilitation, il est en revanche fort improbable qu'ils puissent à eux seuls, gérer un processus aussi complexe. La mission recommande donc que l'UC contacte rapidement les agences des Nations Unies qui ont déjà une expérience dans l'élaboration participative de plans de prévention de violence⁴⁷ afin d'identifier d'éventuels partenaires de mise en œuvre, et plus généralement pour apprendre de leur expérience. Pour mettre en œuvre tous ces travaux, l'UC pourrait réfléchir à l'utilité de recruter les services ponctuels d'un expert en planification participative afin de soulager la Coordinatrice.

207. Comme recommandé plus haut, il serait bon que le lancement des travaux de la plateforme de concertation coïncide avec les réunions de restitution de l'enquête de victimisation dans les villes. Il est en outre recommandé que le programme fasse un large usage des radios communautaires appuyées par l'UNESCO pour informer les communautés sur les activités du programme en cours.

208. L'élaboration des Plans ayant été très retardée, ces documents ne seront finalisés que peu de temps avant la clôture du programme. Le risque existe donc que ces Plans restent que lettre morte et qu'ils ne soient pas utilisés⁴⁸. Afin d'améliorer les perspectives de pérennité et de promouvoir

⁴⁶ Le document de programme prévoyait qu'au besoin, le PCCS pourrait tenter de renforcer les structures de gouvernance locale existantes, telles que les organisations de jeunes, les comités de quartier, etc. Il ne semble pas que le programme aura le temps de réaliser ce type d'activités.

⁴⁷ Le document de programme cite des expériences déjà menées à Port-au-Prince (Quartiers Bel Air, Martissant et Cité soleil) ainsi qu'aux Gonaïves.

⁴⁸ L'expérience dans d'autres pays (par exemple avec des *Plans locaux de développement* ou des *Plans locaux de réduction de la pauvreté*) montre que ce type d'exercice de planification n'est réellement efficace que lorsque les bailleurs financent au moins le premier cycle d'investissements.

l'utilisation effective des *Plans de prévention de la violence* par les acteurs du développement local, il est enfin recommandé :

- D'identifier un (ou des) dépositaire(s) formel(s) du *Plan de prévention de la violence*, c'est-à-dire une institution formelle qui sera chargée de la bonne mise en œuvre du plan à l'arrêt du programme. Les dépositaires les plus naturels semblent être la direction départementale du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et les mairies, mais on pourra réfléchir à d'autres.
- D'engager des discussions avec tous les bailleurs possiblement intéressés par le financement d'une partie des Plans dans telle ou telle ville, en particulier la MINUSTAH, mais aussi l'AECID.
- D'associer les Ministères concernés (MPCE, MJSAC, MCFDF, MSPP, MTPTC, etc.) au processus et aux travaux des plateformes locales de dialogues.
- Dans la mesure des fonds et du temps disponibles, il serait également souhaitable que le PCCS initie lui-même la mise en œuvre de certaines activités des Plans.

Recommandation 2 – Travailler à la pérennisation financière du fonctionnement de l'Observatoire National de la Violence et de la Criminalité

209. Afin de pérenniser le fonctionnement de l'ONAVC un certain nombre de conditions préalables devront tout d'abord être remplies, s'agissant notamment de la finalisation des travaux en cours et du lancement des activités de production régulière de données et de l'organisation du colloque. En parallèle, il faudra s'occuper de définir une stratégie de pérennisation financière à moyen terme de l'Observatoire.

210. **Finaliser l'enquête de victimisation.** Ainsi, s'agissant de l'enquête de victimisation, la mission recommande que l'on s'assure que le calendrier prévisionnel actuel (un rapport préliminaire en février 2012 et un rapport final en mai 2012) soit fidèlement respecté. Pour ce faire, il conviendra également de définir un calendrier très détaillé, notamment pour l'organisation des réunions de restitution dans les villes, de façon à bien organiser la logistique. L'UC et l'Observatoire pourront réfléchir à l'utilité de recruter du personnel temporaire supplémentaire pour accélérer les processus ou les étapes qui, contrairement à l'analyse, peuvent l'être facilement (par exemple la saisie de données).

211. Au cas où l'on se rende compte, en cours de route, que ce calendrier ne pourra pas être respecté, il conviendra que l'UC réévalue immédiatement les implications de ce retard⁴⁹, notamment concernant les travaux d'élaboration des *Plans de prévention de la violence* et pour l'organisation du colloque.

212. **Accélérer l'organisation du colloque international.** La mission recommande que l'on accélère les travaux préparatifs pour l'organisation du colloque international et que l'on arrête une date pour sa tenue. Étant donné que le Gestionnaire de l'Observatoire devra concentrer tous ses efforts sur la finalisation de l'enquête, la mission appuie la décision de recruter un(e) consultant(e) pour une durée de quelques mois à qui sera confiée la charge de l'organisation de cet événement.

213. **Initier la production régulière de données sur la violence.** Afin de renforcer la visibilité de l'Observatoire et son utilité sur la scène institutionnelle du pays, il paraît important que les travaux de

⁴⁹ Dans le cas d'un très grand retard du rapport préliminaire (plus de six mois), il faudra probablement annuler les activités d'élaboration des Plans pour se concentrer sur l'organisation du colloque.

l'ONAVC ne soient pas axés sur les seules activités de recherche mais qu'il devienne un partenaire actif dans l'amélioration de l'accès public aux informations sur l'état de la violence et de la criminalité.

214. La mission recommande ainsi que l'Observatoire lance sans plus tarder les travaux de production régulière de données sur la violence et la criminalité, au-delà des seuls résultats de l'enquête de victimisation. Pour se faire, la mission recommande qu'un appui extérieur supplémentaire soit apporté au Gestionnaire de l'ONAVC pendant quelques mois (par exemple un appui renforcé du CIPC ou le recours à un Conseiller Technique/Expert) pour aider à la mise en oeuvre d'une stratégie (objectifs, calendrier, activités, budget) et pour la sensibilisation des acteurs stratégiques (Cabinet du premier ministre, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, MINUSTAH, etc.), ce qui nécessitera sans doute aussi un appui de la part du bureau du Coordonnateur Résident.

215. Autant que faire se peut, on cherchera aussi à initier un dialogue avec les institutions engagées dans la collecte de données sur la violence et la criminalité, sur l'amélioration de la qualité des méthodes de collecte et d'analyse. Enfin, la mission recommande que l'objectif soit la signature d'accords formels de partenariats institutionnels et d'échange de l'information entre l'Observatoire et les principales institutions engagées dans la collecte d'informations sur la violence et la criminalité.

216. **Stratégie de pérennisation financière de l'Observatoire:** Afin d'améliorer les perspectives de pérennisation de l'ONAVC, la mission recommande que l'UC et les partenaires définissent dans le courant du second trimestre 2012 une stratégie pour la pérennisation financière de l'Observatoire à court terme (deux à trois ans après la clôture du programme), que l'on s'attachera par la suite à mettre en oeuvre. Il conviendra que l'UC engage dès que possible des discussions avec le Rectorat, mais aussi avec d'autres bailleurs potentiels, notamment la MINUSTAH et l'AECID. Il sera également important que l'Observatoire concrétise les discussions actuellement en cours avec la MINUSTAH et CONCERN s'agissant du lancement de nouvelles activités de recherche.

217. Il serait également utile que l'ONAVC établissee des partenariats avec les autres Observatoires de la Criminalité de la zone Caraïbes (partage des analyses, travaux de recherche commune (ex. criminalité liée au narcotrafic). Enfin, en parallèle aux activités de préparation du colloque international, la mission recommande que l'Observatoire communique activement autour de son mandat et de ses travaux tout au long de l'année 2012, ce qui nécessitera, en premier lieu, la dynamisation de son site Internet.

Recommandation 3 : Remanier le volet de formation professionnelle et de placement

218. Devant le retard accumulé, et qui n'est pas rattrapable, la mission recommande de revoir en profondeur les activités prévues et de leur apporter les modifications nécessaires. Il faudra ainsi probablement abandonner toutes les activités de formation prévues, sauf si l'étude d'IDEJEN révèle d'importantes opportunités dans une ou deux villes, pour se limiter aux activités de placement de jeunes déjà formés. Conformément aux décisions de l'atelier stratégique de 2010, il conviendra également d'abandonner les activités de micro-crédit pour les réorienter, le cas échéant, vers un mécanisme de subvention pour appuyer des micro-entrepreneurs.

219. Pour la réalisation des activités de placement, la mission recommande notamment que les discussions avec le programme CVR de la MINUSTAH soient poursuivies et formalisées (ex. accords de partenariats).

220. Même pour les activités de placement, la mission recommande en outre de réduire le nombre des villes d'intervention à deux. Le choix de ces villes se fera en fonction des résultats de l'étude IDEJEN (et des potentialités qui existent dans chaque villes), des potentialités de coopération avec la MINUSTAH et de considérations logistiques.

221. Enfin, il serait bon que le travail du programme soit entrepris dans une optique d'approche pilote, car de nombreux acteurs sont intéressés par les résultats de l'activité de placement des jeunes formés. La mission recommande ainsi que les résultats de l'enquête IDEJEN soient partagés auprès du plus grand nombre d'acteurs potentiellement intéressés (CVR, PNUD, BIT) et que l'expérience du programme soit correctement documentée.

Recommandation 4 : Renforcer et pérenniser les services de prise en charge des victimes de violence

222. Afin d'améliorer l'accès des victimes à des soins médicaux, il est urgent de finaliser les travaux de l'étude d'URAMEL, et d'accélérer les activités prévues liées au renforcement des capacités des centres médicaux dans toutes les villes.

223. Afin d'assurer la pérennité de ces Centres d'écoute, la mission recommande que le programme appuie activement les cinq organisations dans la mobilisation de ressources (élaboration d'une stratégie; préparation de propositions; mise en contacts avec les bailleurs; etc.). La mission recommande en outre que la qualité des services rendus dans les Centres d'écoute soit évaluée par l'ONUFEMMES de façon à identifier les besoins éventuels en renforcement des capacités. Il sera aussi important, lors des activités de lancement de la plateforme locale de concertation, que les organisations de femmes soient bien représentées.

224. Dans la limite des fonds disponibles, il semble en outre important qu'un appui matériel et de fonctionnement soit offert aux Directions départementales du MCFDF, qui n'ont pas, à l'heure actuelle, les moyens de fonctionner.

225. La mission recommande aussi qu'une utilisation plus large et plus active soit faite des radios communautaires appuyées dans le cadre du programme (par exemple pour l'information des populations sur les activités des Centres d'écoute, la retransmission d'émissions de sensibilisation à la violence faites aux femmes, en invitant les organisations de femmes ou de jeunes à l'antenne des radios, etc.)

Recommandation 5 : Renforcer l'appui à la prévention de la violence chez les jeunes

226. La mission recommande que les discussions sur l'utilisation du budget du Centre de Jeunesse des Cayes soient finalisées urgemment, dans le respect de l'objectif initialement poursuivi⁵⁰. Si besoin est, l'UC pourra discuter avec l'UNFPA de la possibilité que ce budget soit utilisé par une autre agence.

227. Afin de renforcer encore les capacités de l'association Haïti Tchaka Danse, la mission recommande qu'un appui lui soit fourni dans le domaine de la mobilisation de ressources. Il est aussi recommandé que les activités d'HTD dans la ville, notamment au moment des spectacles, soient retransmises par les radios communautaires. La mission recommande aussi que le PCCS appuie la formation en réseau des jeunes artistes appuyés par HTD dans le cadre du programme, en particulier aux Gonaïves.

228. La mission recommande également que le programme appuie les efforts de mise en réseau de toutes les radios appuyées dans le cadre du PPCS, avec mise en œuvre d'activités de dynamisation du réseau (formations, production de programmes, etc.)

229. Il serait également utile que le programme organise la sensibilisation des maires à l'importance des activités culturelles comme moyen de prévention de la violence, notamment avant que ne démarrent les travaux de la plateforme locale de dialogue. Durant ces travaux, on s'assurera que les organisations de jeunesse et les organisations culturelles de la ville soient représentées.

230. Enfin, en fonction du budget disponible, la mission recommande que l'on appuie en matériel et budget de fonctionnement les Directions Départementales du MJSAC, lesquelles ne sont actuellement pas en l'état de fonctionner. Le programme devra notamment s'attacher à associer activement les Agents de Multiplicateurs de Changement (AMCs) au plus grand nombre possible d'activités.

Recommandation 6 : Renforcer les activités conjointes de suivi et d'évaluation

231. Afin d'améliorer la compréhension de toutes les agences et de l'UC des progrès accomplis dans les villes et de l'impact des interventions, la mission recommande que soient entreprises les activités suivantes :

- Continuer à suivre tous les indicateurs du cadre de suivi, et y intégrer de nouveaux indicateurs d'effets escomptés (« *outcomes* ») et d'impact adaptés et faciles à suivre, à définir conjointement avec chaque agence.
- Transmission à l'UC tous les trois mois des données désagrégées par ville portant sur les activités et les réalisations, avec un bref narratif, en vue de la préparation par l'UC d'un très bref rapport trimestriel d'avancement à partager entre toutes les agences participantes.
- Organisation périodique de visites de terrain conjointes (à deux ou trois agences), ce qui permettra du même coup de pallier à certaines difficultés logistiques pour les agences qui ne possèdent pas d'un nombre suffisant de véhicules.
- Etudier l'impact des activités de sensibilisation, une activité complexe qui nécessitera vraisemblablement l'appui du Secrétariat du MDG-F pour l'identification des moyens ou méthodes.

⁵⁰ Une idée serait d'utiliser ce budget équitablement dans chaque ville pour la réhabilitation de locaux existants (dans une école?, la direction du MJSAC? la mairie?) et qui pourraient être mis à la disposition du réseau des artistes appuyés par HTD.

- Lancer une étude sur la participation des femmes vulnérables et des personnes handicapées aux chantiers HIMO (étude conjointe ONUFEMMES/OIM/UC) pour documentation des bonnes pratiques
- Renouveler la réalisation d'une évaluation interne conjointe au début du 2^{ème} semestre (si l'on a besoin de faire le point sur les réalisations) ou en novembre 2012 (afin de documenter l'impact du programme avant la tenue de l'évaluation finale).
- Pour toutes les activités visant la documentation des expériences et des résultats du programme, il sera important que l'UC coordonne ses activités avec les *Plans de gestion de connaissances* du MDG-F, plus précisément avec le *Plan de gestion de connaissance* du volet « Gestion des conflits » dont le *Bureau for Crisis Prevention and Recovery* (BPCR) du PNUD est l'agence lead.

232. L'intensification des activités conjointes de suivi et d'évaluation, outre qu'elle permettra une meilleure coordination des activités dans les villes, devrait aussi fournir l'occasion d'identifier de nouvelles possibilités de synergies et de complémentarités entre les divers sous-volets du programme.

Annexe 1 – Les réalisations du programme

Etat d'avancement du PCCS (par année)

Objectifs	Effets escomptés		Indicateurs	Cibles	Réalisations 2010	Réalisations 2011
OUTCOME 1: les capacités et mécanismes locaux pour prévenir et réduire la violence sont renforcés						
<i>OUTPUT CONJOINT 1: Des opportunités socioéconomiques pour des jeunes à risque et plans de réduction de la violence sont créés</i>						
Output 1.1: les structures de gouvernance locales, incluant des représentants des communautés et des autorités locales sont établies et/ou renforcées et des plans de prévention participatifs sont élaborés	1.1.i. Local level multistakeholder platforms/mécanismes operational and used to discuss issues in the community and manage possible conflicts peacefully (in two years)	PNUD	1.1. a. nombre de communautés dans lesquelles des enquêtes et autres moyens de collecte d'information sur les sources et formes de la violence ont été réalisées	Plans produits dans 5 régions cibles et dans au moins 3 camps de Port au Prince	Identification des premières données de perception sur sources et formes de violence dans 2 communautés (PNUD)	Exécution de l'enquête de victimisation (sources et formes de la violence) en cours et permettra de réaliser des diagnostics communautaires fiables
	1.1.ii. Violence prevention plans are used as the reference framework for local and national governmental actions, as well as for international assistance	PNUD	1.1. b. nombre de décisions/documents validés conjointement par les structures locales pour un consensus sur les priorités de réduction de la violence		(Pas d'activités: du fait du séisme)	(Pas d'activités en l'attente de la finalisation de l'enquête de victimisation)
	1.1.iii. Increased capacity of local officials and community-based organisations in conflict management	PNUD	1.1. c. nombre de plans de réduction de la violence produits		(Pas d'activités du fait du séisme)	(Pas d'activités en l'attente de la finalisation de l'enquête de victimisation)
Output 1.2: des groupes à risque cibles bénéficient d'opportunités socio-économiques au travers de programmes à haute intensité de main-d'œuvre et de formation dans les secteurs productif porteurs	1.2.i. 15% increase in funds spent in these communities by local authorities, NGOs and international donors in 2 years	IOM	1.2.a. nombre de <u>travailleurs/jours</u> (désagregés par sexe) qui reçoivent des indemnités	(dont au moins 30% de femmes) employées pendant au	4.198 personnes, dont 1.740 femmes, ont reçu une indemnité journalière pendant au moins deux semaines (IOM)	(a) 33.097 travailleurs/jours ont reçu une indemnité, dont 8.581 femmes (ce chiffre sera en augmentation à la fin 2011 ; (b) 2 319 personnes ont touché une indemnité pendant au moins 15 jours, dont 536 femmes
	1.2.ii. 20% increase in youth occupation in the communities in 2 years	IOM	1.2.b. amélioration de la qualité de l'environnement des communautés vulnérables au travers de la réhabilitation d'infrastructures locales	Une trentaine de projets	17 projets de réhabilitation mis en œuvre: 3 drainage canaux; 2 réhabilitation route; 5 conservation des sols; 1 place publique; 1 électrification; 1 pont piéton; 4 captations sources (IOM)	14 projets de réhabilitations en cours pour 2011. - canal de drainage : 2 - pavage de route : 4 - 3 captations de source - 3 projets de conservation des sols - 1 réhabilitation de route (dalot, ponceaux, bretelles, canal) - 1 réhabilitation de système d'eau Les objectifs seront atteints à la fin 2011 avec 31 projets.
		IOM	Nombre de personnes employées <u>au moins 15 jours</u> sur un chantier HIMO		4010	(Pas d'activités du fait d'un manque de fonds additionnels qui a paralysé l'IOM)
			Nombre d'emplois/jours créés (hommes+femmes)		30174	
			Nombre d'emplois/jours créés pour les femmes			
		IOM	Nombre d'utilisateurs de l'infrastructure (bénéficiaires indirects)			(Pas d'activités du fait d'un manque de fonds additionnels qui a paralysé l'IOM)
		PNUD	1.2.c. des études de travail et de marché sont réalisées dans les communautés afin d'orienter les formations professionnelles		(Les études de marché n'ont pas été réalisées, notamment faute de budget suffisant et en raison du séisme)	Etudes de marché n'ont toujours pas été réalisées par le PNUD (a) Un partenaire identifié pour réaliser une

Etat d'avancement du PCCS (par année)

Objectifs	Effets escomptés		Indicateurs	Cibles	Réalisations 2010	Réalisations 2011
						évaluation rapide, de l'offre et de la demande dans les communautés.
		UNFPA	1.2.d.nombre de jeunes (désagregés par sexe) formés dans les secteurs clés pour le marché de l'emploi	Au moins 80 jeunes formés	(Report de l'activité en attente des études de marché)	(Report de l'activité en attente des études de marché du PNUD)
		UNDP/UNDP	1.2.e.nombre de formations aux associations locales de microfinance		Activités annulées en 2010	
		UNDP/UNDP	1.2.e.nombre de jeunes bénéficiant d'un programme de microcrédit		Activités annulées en 2010	

OUTPUT CONJOINT 2: L'accès aux services de base pour les femmes et les filles victimes de violence sexuelle est amélioré et les communautés sont mobilisées contre la violence

Output 2.1 des initiatives incluant des campagnes de sensibilisation, l'organisation d'événements pour les jeunes, et des études sur les sources de la violence communautaire pour réduire la violence réelle et perçue et améliorer l'accès des communautés aux services sont mises en œuvre	2.1.i. 10% decrease in perceptions of violence and insecurity by the population in the communities in 2 years	PNUD/FNUAP/ UNESCO	2.1.a.Nombre de jeunes sensibilisés par des activités de réduction de la violence	20% de réduction de la perception de la violence et de l'insécurité par la population des communautés	(a) Plusieurs milliers de personnes sensibilisées; (b) 56 jeunes (29 filles) formes sur l'utilisation de l'art pour la prévention des conflits; (c) 150 jeunes volontaires mobilisés pour la riposte au cholera; (d) 300 journalistes formes; (d) 300 journalistes (faisant partie de l'Association des Journalistes Haïtien AJH) formes a l'approche des élections; (e) Activités socio-culturelles (spectacle de dance réunissant plus de 1000 jeunes) (PNUD/ FNUAP/UNESCO)	(a) 2.000 jeunes sensibilisées en juin 2011 à Port-de-Paix lors de l'inauguration de terrain de football; (b) Activités en cours d'Haïti Tchaka Danse.
			2.1.b.Nombre de jeunes et d'associations de jeunes mobilisés pour leur communauté		(Pas d'activités)	(Pas d'activités)
			2.1.c. nombre de dialogues communautaires multisectoriels organisés au sein des quartiers cibles		(Pas d'activités)	(Pas d'activités)
Output 2.2: initiatives incluant la provision d'appui médical et psychologique aux survivants de violence sexuelle et renforcement des capacités des organisations de femmes ainsi que des activités de sensibilisation sur la violence de genre mises en œuvre	2.2.i. Increased number of services provided to survivors of gender based violence	FNUAP	2.2.a.Nombre de personnel médical formé sur la prise en charge médicale des victimes de violence basée sur le genre		(a) Mapping des organisations de base fournissant des services réalise dans les 5 villes; (b) Mapping des services médicaux offerts aux victimes dans chaque ville (FNUAP) (non finalisé)	(Pas de personnel forme en l'absence de l'évaluation des capacités des hôpitaux et cliniques locales)
	2.2.ii. Increased number of cases of sexual violence reported to the police	ONUFEMMES	2.2.b.nombre de formations pour les organisations de femmes qui fournissent les services multidisciplinaires pour les femmes et filles victimes de violence		(a) Mapping des organisations de femmes travaillant dans les villes ciblées. (b) Identifications de 5 organisations de femmes comme partenaires du programme	Formation sur la gestion financière administrative pour les 5 organisations. Formation sur la VBG pour les 5 organisations
			Nombre de personnels d'organisations de femmes formés		(Pas d'activités)	N/A
	2.2.iii. Increased awareness of gender based violence within women's organizations		2.2.c. nombre de centres d'écoute actifs		(a) 2 centres d'écoute actifs (Saint Marc et Gonaïves) et 3 autres centres identifiés	(a) Quatre centres d'écoute actifs
	2.2.iv. Increased awareness of gender based violence within local authorities and communities on gender based violence	ONUFEMMES	2.2.d. Nombre de femmes/filles victimes de violence basées sur le genre qui bénéficient de la prise en charge multidisciplinaire dans les régions cibles		(Pas d'activités, retard dû au séisme)	(Pas d'activités réalisées)

Etat d'avancement du PCCS (par année)

Objectifs	Effets escomptés		Indicateurs	Cibles	Réalisations 2010	Réalisations 2011
			(Dont nombre de femmes appuyées pour des actions en justice)		(Pas d'activités, retard dû au séisme)	(Pas d'activités réalisées)
			Nombre de personnes sensibilisées)		(Pas d'activités, retard dû au séisme)	(Pas d'activités réalisées)
		UNESCO	2.2.e. nombre de rencontres communautaires et spots de télévision et radios qui transmettent des messages sur la prévention de la violence basée sur le genre		(a) 10 émissions de radios et 12 spots de promotion de la non-violence produits dans les 5 villes (UNESCO)	Cinq rencontres communautaires réalisées par chaque organisation partenaire (MOFAP, KOFANE, AFROG, OFC, GADES) a raison d'une rencontre par mois autour de différents thèmes (droits des femmes, violence de genre);
Output 2.3: sensibilisation et éducation pour prévenir la violence, incluant la violence faite aux femmes, et promotion de la cohésion sociale renforcée au travers d'émissions de radio nationales et communautaires	2.3.i. Nombre de jeunes hommes et femmes sensibilisés a la paix et à la prévention de la violence	UNESCO	2.3.a. Nombre de jeunes hommes et de femmes sensibilisés sur la paix et la prévention de la violence	30 inspecteurs pédagogiques, 230 directeurs d'écoles, 400 animateurs radios formés	(a) 40 animateurs radio communautaires formés sur les thématiques de la non-violence et résolution des conflits (UNESCO)	(a) 10 radios communautaires impliquées dans activités de sensibilisation
OUTCOME 2: les capacités et systèmes nationaux pour comprendre les causes et dynamiques des crises et de la violence et pour articuler des réponses pertinentes sont renforcées						
OUTPUT CONJOINT 3: La capacité nationale du gouvernement à trouver et apporter des réponses qui adressent les causes et les dynamiques de crise et de violence est améliorée						
Output 3.1: des analyses multidimensionnelles empiriques et qui identifient les aspects liés au genre sont développées	3.1.i. Capacité améliorée des organisations nationales de femmes à participer aux analyses sur la violence et à formuler des recommandations pour les politiques	PNUD/UNFPA/UNIFEM/UNESCO	3.1.a. Nombre de diagnostics locaux sur la violence, et notamment la violence faite aux femmes, préparés et diffusés		(a) Appui à l'Observatoire national (relogé dans un local sécurisé); (b) Publication des premières données d'analyse en cours; (c) établissement de partenariats avec les facultés locales en cours; (d) site Internet en cours d'établissement	(a) L'observatoire national est fonctionnel et collecte des données sur la violence et criminalité; (b) Comité scientifique établi
	3.1.ii. Etablissement consensuel d'un ensemble harmonisé d'indicateurs permettant de suivre l'évolution de la violence armée		3.1.b. nombre d'analyses sur la violence en Haïti produites et diffusées		(Pas d'activités en raison de la destruction des locaux de l'Observatoire pendant le séisme) Seules quelques analyses ponctuelles (collecte données auprès de la police)	(a) Deux bulletins de l'Observatoire sont élaborés et en attente de validation par le comité scientifique
	3.1.iii. Méthodes de collecte de l'information sur la violence armée développées et utilisées		3.1.c. Etablissement d'une plateforme d'échange active avec les acteurs impliqués dans la collecte et la prévention de la violence en Haïti,			(a) Plateforme d'échange et site internet sont montés; (b) Réunion en mai 2011 avec représentants de la police nationale et des ONGs influentes dans les droits de l'homme
	3.1.iv. Mise à disposition périodique de rapports sur la violence armée aux institutions et au grand public (créole et français)		3.1.d. un mécanisme de partage de données spécifiques sur la violence basée sur le genre existe entre l'ONAVC, la Concertation Nationales, le MCFDF et l'INS			(Mécanisme non encore fonctionnel puisque les données collectées par l'Observatoire ne sont pas encore partagées officiellement)
			3.1.e. Nombre de personnes formées à la méthodologie du Safety Audits dans les communautés cibles			(Cette activité se fera en partenariat avec l'Observatoire sur la base des résultats de l'enquête dans les 5 villes)
Output 3.2: des politiques et programmes sont ajustés pour refléter des mécanismes de coordination et de prévention de la violence renforcés entre	3.2.i. Du personnel du gouvernement, y compris du Ministère de la planification et de la coopération internationale formés à l'analyse et à la gestion des conflits		3.2.a. Nombre de cadres du gouvernement, incluant le MPCE formés en analyse et gestion de conflits		(Pas d'activités en raison de l'impact du séisme sur les ressources humaines des ministères)	(Pas d'activités en raison des élections et en attente de la nomination d'un nouveau gouvernement)

Etat d'avancement du PCCS (par année)

Objectifs	Effets escomptés		Indicateurs	Cibles	Réalisations 2010	Réalisations 2011
le gouvernement et les communautés locales	3.2.ii. Des mécanismes ou plateformes pour la prévention des conflits institutionnalisés et intégrés aux activités de développement du gouvernement et des principaux partenaires internationaux		3.2.b. Les plateformes et mécanismes de prévention de conflits sont institutionnalisés et intégrés dans des activités de développement par le gouvernement et les partenaires internationaux	-		<i>(Les bases d'un mécanisme de coordination sont en cours et attendent la mise en place de la nouvelle équipe gouvernementale)</i>
OUTPUT CONJOINT 4: le programme conjoint est géré et suivi de façon efficace		PNUD	4.1.a.Nombre de rapports narratifs et financiers soumis à temps au Secrétariat		(a) Recrutement Unité d'Exécution (toujours en cours); (b) Exercice de reformulation post-tremblement de terre mené en nov. 2010 (PNUD); (c) Premier rapport narratif préparé	(a) Recrutement Charge de Programme, Officier de suivi et Evaluation, Assistante gestion financière et Coordonnateur du Programme; (b) Deuxième rapport narratif préparé
			4.1.b. Nombre de minutes de réunions du programme conjoint.			
			4.1.c. Existence d'une stratégie de communication sur les ODM claire			Préparation d'une ébauche de plan de plaidoyer non encore validée
			4.1.d. Existence d'un tableau de suivi et évaluation sur les indicateurs du programme		(a) Actualisation Matrice de suivi et évaluation	

Progrès cumulé depuis le démarrage (par ville)

Objectifs	Effets escomptés		Indicateurs	Progrès cumulé à fin nov. 2011 (depuis démarrage jusqu'à l'évaluation à mi-parcours)				
				Gonaïves	Port de Paix	St Marc	Les Cayes	Ouanaminthe
OUTCOME 1: les capacités et mécanismes locaux pour prévenir et réduire la violence sont renforcés								
OUTPUT CONJOINT 1: Des opportunités socioéconomiques pour des jeunes à risque et plans de réduction de la violence sont créées								
Output 1.1: les structures de gouvernance locales, incluant des représentants des communautés et des autorités locales sont établies et/ou renforcées et des plans de prévention participatifs sont élaborés	1.1.i.Local level multistakeholder platforms/mécanismes operational and used to discuss issues in the community and manage possible conflicts peacefully (in two years)	PNUD	1.1. a. nombre de communautés dans lesquelles des enquêtes et autres moyens de collecte d'information sur les sources et formes de la violence ont été réalisées	Enquête terminée le (?)	Enquête de terrain prévue du 15 au 19 décembre	Enquête réalisée au 2eme semestre 2011	Enquête terminée le (?)	Enquête terminée le (?)
	1.1.ii.Violence prevention plans are used as the reference framework for local and national governmental actions, as well as for international assistance	PNUD	1.1.b. nombre de décisions/documents validés conjointement par les structures locales pour un consensus sur les priorités de réduction de la violence	Pas encore d'activités	Pas encore d'activités	Pas encore d'activités	Pas encore d'activités	Pas encore d'activités
	1.1.iii.Increased capacity of local officials and community-based organisations in conflict management	PNUD	1.1.c. nombre de plans de réduction de la violence produits	Pas encore d'activités	Pas encore d'activités	Pas encore d'activités	Pas encore d'activités	Pas encore d'activités
Output 1.2: des groupes a risque cibles bénéficient d'opportunités socio-économiques au travers de programmes a haute intensité de main-d'œuvre et de formation dans les secteurs productif porteurs	1.2.i. 15% increase in funds spent in these communities by local authorities, NGOs and international donors in 2 years	IOM	1.2.a.nombre de <u>travailleurs/jours</u> (désagrégés par sexe) qui reçoivent des indemnités					
	1.2.ii. 20% increase in youth occupation in the communities in 2 years	IOM	1.2.b. amélioration de la qualité de l'environnement des communautés vulnérables au travers de la réhabilitation d'infrastructures locales	2 routes réhabilitées ; 2 projets conservation des sols	3 projets de conservation des sols; 3 projets de captation de source ; 1 route réhabilitée	3 projets de pavage de route ; 3 projets conservation des sols	3 routes pavées; 1 réhabilitation de système d'eau ; 1 pont piéton ; 1 route éclairée et drainée	4 projets de réhabilitation de canaux de drainage
		IOM	Nombre de personnes employées <u>au moins 15 jours</u> sur un chantier HIMO	6.527				
			Nombre d'emplois/jours créés (hommes+femmes)	33.097 (pour l'année 2011)				
			Nombre d'emplois/jours créés pour les femmes	8581				
		IOM	Nombre d'utilisateurs de l'infrastructure (bénéficiaires indirects)	3000	8800	200	28628	8000
		PNUD	1.2.c. des études de travail et de marché sont réalisées dans les communautés afin d'orienter les formations professionnelles	Données collectées par IDEJEN. Etude en phase de finalisation (deadline fin Nov. pas atteinte)	Données collectées par IDEJEN. Etude en phase de finalisation (deadline fin Nov. pas atteinte)	Données collectées par IDEJEN. Etude en phase de finalisation (deadline fin Nov. pas atteinte)	Données collectées par IDEJEN. Etude en phase de finalisation (deadline fin Nov. pas atteinte)	Données collectées par IDEJEN. Etude en phase de finalisation (deadline fin Nov. pas atteinte)
		UNFPA	1.2.d.nombre de jeunes (désagrégés par sexe) formés dans les secteurs clés pour le marché de l'emploi	Activités reportées	Activités reportées	Activités reportées	Activités reportées	Activités reportées
		UNDP	1.2.e.nombre de formations aux associations locales de microfinance	<u>Activités annulées</u>	<u>Activités annulées</u>	<u>Activités annulées</u>	<u>Activités annulées</u>	<u>Activités annulées</u>
		UNDP	1.2.e.nombre de jeunes bénéficiant d'un programme de microcrédit	<u>Activités annulées</u>	<u>Activités annulées</u>	<u>Activités annulées</u>	<u>Activités annulées</u>	<u>Activités annulées</u>

OUTPUT CONJOINT 2: L'accès aux services de base pour les femmes et les filles victimes de violence sexuelle est amélioré et les communautés sont mobilisées contre la violence

Progrès cumulé depuis le démarrage (par ville)

Objectifs	Effets escomptés		Indicateurs	Progrès cumulé à fin nov. 2011 (depuis démarrage jusqu'à l'évaluation à mi-parcours)				
				Gonaïves	Port de Paix	St Marc	Les Cayes	Ouanaminthe
Output 2.1 des initiatives incluant des campagnes de sensibilisation, l'organisation d'événements pour les jeunes, et des études sur les sources de la violence communautaire pour réduire la violence réelle et perçue et améliorer l'accès des communautés aux services sont mises en œuvre	2.1.i. 10% decrease in perceptions of violence and insecurity by the population in the communities in 2 years	PNUD/FNUAP/ UNESCO	2.1.a. Nombre de jeunes sensibilisés par des activités de réduction de la violence	Spectacle de dance (Haïti Tchaka Dance): 1000 jeunes sensibilisés	(a) 2000 jeunes mobilisés inauguration terrain de foot (Partenaire?); (b) (a) Spectacle de danse lors de la journée internationale de la paix mobilisant; (b) Retransmission matchs/coupe du monde et sensibilisation		(a) Spectacle de danse lors de la journée internationale de la paix mobilisant; (b) Retransmission matchs/coupe du monde et sensibilisation	
			2.1.b. Nombre de jeunes et d'associations de jeunes mobilisés pour leur communauté	Partenaire: Tchaka Dance 34 jeunes 14 filles et 20 garçons 5 associations de jeunes	Partenaire: Tchaka Dance 42 jeunes 17 filles et 25 garçons 5 associations de jeunes	Partenaire: Tchaka Dance 25 jeunes 16 filles et 9 garçons 5 associations de jeunes	Partenaire: Tchaka Dance 32 jeunes 14 filles et 18 garçons 6 associations de jeunes	Partenaire: Tchaka Dance N/A
			2.1.c. nombre de dialogues communautaires multisectoriels organisés au sein des quartiers	Activités reportées	Activités reportées	Activités reportées	Activités reportées	Activités reportées
Output 2.2: initiatives incluant la provision d'appui médical et psychologique aux survivants de violence sexuelle et renforcement des capacités des organisations de femmes ainsi que des activités de sensibilisation sur la violence de genre mises en œuvre	2.2.i. Increased number of services provided to survivors of gender based violence	FNUAP	2.2.a. Nombre de personnel médical formé sur la prise en charge médicale des victimes de violence basée sur le genre	Activités reportées	Activités reportées	Activités reportées	Activités reportées	Activités reportées
	2.2.ii. Increased number of cases of sexual violence reported to the police	ONUFEMMES	2.2.b. nombre de formations pour les organisations de femmes qui fournissent les services multidisciplinaires pour les femmes et filles victimes de violence	6	2	2	2	0
			Nombre de personnels d'organisations de femmes formés	77	53	35	65	0
	2.2.iii. Increased awareness of gender based violence within women's organizations	ONUFEMMES	2.2.c. nombre de centres d'écoute actifs	Partenaire: AFPROG Actif depuis: 1er semestre Partenaire: AFPROG	Partenaire: MOFAP Actif depuis: Sept 2011 Partenaire: MOFAP	Partenaire: OFC Actif depuis: 1er semestre Partenaire: OFC Organisation Femmes des Charettes)	Partenaire: GADES Actif depuis: 2 juillet 2011 (mais actif depuis mars 2010) Partenaire: GADES	Partenaire: KOFANE Actif depuis: Sept 2011 Partenaire: KOFANE
	2.2.iv. Increased awareness of gender based violence within local authorities and communities on gender based violence	ONUFEMMES	2.2.d. Nombre de femmes/filles victimes de violence basées sur le genre qui bénéficient de la prise en charge multidisciplinaire dans les régions cibles <i>(Dont nombre de femmes appuyées pour des actions en justice)</i>	70 24	23 2	128 74	79 9	5 2

Progrès cumulé depuis le démarrage (par ville)

Objectifs	Effets escomptés		Indicateurs	Progrès cumulé à fin nov. 2011 (depuis démarrage jusqu'à l'évaluation à mi-parcours)				
				Gonaïves	Port de Paix	St Marc	Les Cayes	Ouanaminthe
			Nombre de personnes sensibilisées)	2073 personnes sensibilisées par AFPROG	1,790 personnes sensibilisées par MOFAP; 750 personnes (Une Emission de radio de 15mn sur les VBG pour la promotion de l'ouverture du centre en Juin 2011) MOFAP	2411 personnes sensibilisées par OFC	10.000 personnes; (spots audio et vidéos diffusés au moins 3 fois jour sur 3 chaines de TV et 5 stations de radio depuis septembre 2011 (GADES)	23 personnes sensibilisées par KOFANE ; 750 (3 jours d'Emissions de radio sur les VBG durant les fêtes patronales en Aout 2011) KOFANE
		UNESCO	2.2.e. nombre de rencontres communautaires et spots de télévision et radios qui transmettent des messages sur la prévention de la violence basée sur le genre	3	13	2	5	5
Output 2.3: sensibilisation et éducation pour prévenir la violence, incluant la violence faite aux femmes, et promotion de la cohésion sociale renforcée au travers d'émissions de radio nationales et communautaires	2.3.i. Nombre de jeunes hommes et femmes sensibilisés a la paix et a la prévention de la violence	UNESCO	Nombre de radios communautaires appuyées dans leur fonctionnement	5	2	1	1	0
			Nombre de personnel/journalistes de radios communautaires formées		2	2	2	
			Nombre de radios communautaires impliquées dans des activités de sensibilisation	5	2	1	1	0
			2.3.a. Nombre de jeunes hommes et de femmes sensibilisés sur la paix et la prévention de la violence					

Annexe 2- Liste des formations fournies

Institution	Objectif de la formation	Nombre de jours	Nombre de personnes	Types de bénéficiaires
UNESCO	Renforcer les capacités des journalistes à l'approche des élections présidentielles et législatives du 28 novembre. La formation voulait aussi attirer leur attention notamment dans la réduction de la violence, au cours de cette période cruciale pour l'avenir du pays.	Ces séminaires se sont déroulés sur 3 week-ends, du 29 octobre au 21 novembre 2010.	300 journalistes participent à une série de formations de l'Association des Journalistes Haïtiens (AJH) sur la couverture électorale.	Journalistes membres de l'Association Haïtienne des journalistes issus de 10 villes d'Haïti : Port-au-Prince, Port-de-Paix, Gonaïves, Saint Marc, Hinche, Mirebalais, Jérémie, Cayes, Jacmel et Miragoane.
	Prévention de la violence et la promotion de la cohésion sociale. [Activités exécutées par l'association SAKS]	Deux groupes de journalistes 1 ^{er} groupe 13 pers; 2 ^e groupe 17 pers) pendant 2 jours	Quarante animateurs de radios communautaires dans cinq localités (Port-de-Paix, Gonaïves, Saint Marc, Les Cayes, Ouanaminthe)	Animateurs de radios communautaires
ONU Femmes	(#3) Gestion administrative et financière	1 à 2 jours	2 à 3 personnes/ organisation	Organisation s de femmes partenaires
	(#1) Accompagnement des femmes violentées	5 jours	17 participants	
	(#1) Introduction sur l'accueil : Mise à nouveau sur la VBG	3 jours	20 participants	
	Sensibilisation : guide animation sur la VBG	1 jour	50 participants	
UNFPA	Art Cohésion Sociale et Prévention de Conflits	3 mois au moins. Les formations se font chaque week-end	2010 : 56 jeunes (Saint-Marc et Gonaïves) faisant parti de 13 organisations de jeunes 2011 : 108 jeunes faisant partie de 16 organisations de jeunes.	Association de jeunes et groupes d'animation
	Leadership et gestion de projet		2 personnes par organisations, pour 15 organisations par villes cibles. (Total 150 personnes)	Leaders des organisations de jeunes à Ouanaminthe
PNUD	Séances de formation pour les commissions de femmes du Pétion-ville Club et Camp Corail 2010 : Protection des femmes et système de référence (PVC)	Une journée par session	IST et planning familial PVC et Corail Une trentaine de participants par session	Membres de commissions de femmes dans les camps de PVC et Corail
	-Séminaire pour des réponses locales contre les violences faites aux femmes	2 jours	2011 : 27 personnes dont 5 dans chaque ville et deux au Camp Corail	Leaders d'opinion des institutions locales (organisations de femmes, autorités locales, etc.)
	-Méthodologie des enquêtes de victimisation, un outil de collecte de données qui permet de mieux qualifier et quantifier les actes de violence en Haïti	2 semaines	2011 : Près de 40 étudiants	Des étudiants de l'Université d'état d'Haïti et de l'ONAVC dans les villes cibles du PC (formation CIPC et URAMEL)
	- Formation des membres de Commissions de femmes dans deux camps du département de l'Ouest	6 jours	2011 : 19 personnes	2 policiers, des représentants de comités locaux (femmes/jeunes/ handicapés) de Camp Corail (formation d'URAMEL)

Annexe 3 – Échantillonnage pour l'enquête de victimisation

Taille de l'échantillon retenu pour les enquêtes des victimisation (Source: OVNC)

	Nbre de quartiers	Population totale	Nbre de chefs de ménage	Nbre de questionnaires	% de la population totale
Port au Prince	3	31309	6261	291	5.00%
Gonaïves	9	17812	3562	896	25.15%
Les Cayes	9	19673	3934	899	22.85%
Ouanaminthe	7	8347	1669	398	23.84%
St Marc	9	17555	3511	1055	30.05%
Port de Paix	7	8646	1729	500	28.91%
Total	44	103342	20666	4039	19.54%

Annexe 4 – Liste des personnes rencontrées

Port-au-Prince

Unité de Coordination du programme conjoint :

- Maureen Mayne, Coordinatrice du Programme
- Jean Wisner, Chargé de Suivi et évaluation
- Marie Christa Fevry, Responsable administrative et financière

Comité technique du programme et groupe de référence de l'évaluation :

- Nabil Chemli, UNFPA
- Erlande Egalite, UNFPA
- Gilles Cavaletto, UNESCO
- Pierre Enocque Francois, UNESCO
- Katia Henrys, ONUFEMMES
- Hélène Bailly, OIM
- Bakary Doumbia, OIM

Autres parties prenantes :

- Jacques Daphnis, Directeur, Haïti Tchaka Danse
- Barbara Laurenceau, Conseillère Genre Senior, PNUD
- Jean-Philippe Bernardini, Chargé de Coordination, Bureau de Coordination des Nations Unies
- Rosa Santrich, AECID
- Jessica Faieta, Directrice Principale, PNUD
- Mr. Tondreau, Commission Nationale de Collaboration avec l'UNESCO
- Gilles Cavaletto, UNESCO
- Claude Mane Das, Gestionnaire, Observatoire National de la Violence et de la Criminalité
- Mr. Henry, Recteur, Université d'État d'Haïti
- Visite du camp corail avec l'OIM Christina Burgwell OIM)
- Mr. Witchner Ormeus, Directeur Jeunesse, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique
- Marc-André Franche, Directeur Adjoint, PNUD
- Stephanie Ziebell, Community Violence Reduction Project, MINUSTAH

Les Cayes (25-26 nov. 2011):

- Hans Goertz, Responsable du Bureau OIM
- Association de jeunes RADQC (Rassemblement des Jeunes du Quartier la Créole), Quartier la Créole
- Association Espoir Femmes (Bloc 13)
- Murielle Présulmé, Directrice départementale du Ministère à la Condition féminine et aux droits des femmes
- Pierre Yvon Chéron, Maire des Cayes
- Samia Salomon, Directrice, GADES

Port de Paix (27-28 nov. 2011) :

- Mr. Joseph Jean Rémy, Directeur départemental, Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique
- Mr. Wilbert Saintilus, Président de la ligue de football de Port de Paix
- Visite du parc d'activités Capois La mort
- Personnel OIM (chantier d'aménagement de ravine)

- Groupe de femmes travaillant sur le chantier de l'aménagement de ravine
- Angelere Massillon, Directrice départementale, Ministère à la Condition féminine et aux droits des femmes
- Salvador Guillet, Maire de Port de Paix
- Me. Solange Brave Saturné , Directrice, MOFAP (Mouvement des Femmes pour l'Avancement et le Progrès)
- Joseph Kerby, Journalistes communautaires, Radio Zebtenite, Port-de-Paix

Gonaïves (29 nov. 2011) :

- Mr.Drew Kutschenreuter, Directeur, Sous-Bureau Gonaïves, OIM
- Visite du village HAVEN (projet HIMO vétiver) et de la route Caveaux
- Mme Eliette Beauplan , Directrice, AFPROG (Association des Femmes Progressistes des Gonaïves)
- Groupe de jeunes appuyés par Haïti Tchaka Danse
- Mr. Daphnis Brusma et Jacques Jerome, Responsable, Haïti Tchaka Danse

Annexe 5 – Liste de la documentation consultée

Documents relatifs au programme conjoint :

- Document du programme conjoint de *Prévention des Conflits et de Cohésion Sociale*, Oct. 09
- Plan de travail 2011 (février 2011); Plan de travail 2011-2012
- Minutes de la réunion du Comité de pilotage de décembre 2009 et janvier 2011
- Rapports d'avancement : Jan-July 2010, 2^{ème} trimestre 2010, 1^{er} semestre 2011
- Cadre de suivi révisé, Janvier 2011
- Termes de Reference pour l'appui au renforcement des capacités de l'Observatoire national – Juin 2010
- Rapport de l'atelier de planification stratégique – 25 nov. 2010
- MDGF Briefing package
- MDGF-Haïti Newsletters

Documents relatifs au contexte Haïtien :

- Declaration de Paris – Haiti 2011
- Report of the Ad Hoc Advisory Group on Haiti, ECOSOC, July 2011
- *Objectifs du millénaire pour le développement: état, tendances et perspectives*, Décembre 2009
- UN Integrated strategic framework for Haiti 2010-2011
- *Quel est le degré de réalisme qu'il faut donner aux OMD de la déclaration du millénaire dans le cas d'Haïti*, ONPES et Ministère la Planification et de la coopération externe, Juin 2009
- Country Report, Haiti, Economist Intelligence Unit, August 2011
- *Sexual violence in Haiti's IDP camps: results of a household survey*, Center for human rights and global justice, March 2011
- 2010 Resident Coordinator's Report for Haiti
- *Situation Update*, American Refugee Committee, May 2011

Annexe 6 – Note méthodologique détaillée

I. Objectifs et méthodologie de l'évaluation

1. Le contexte de l'évaluation

La réalisation d'évaluations à mi-parcours et finales de chacun des programmes conjoints financés par le Fonds pour la réalisation des OMD (F-OMD) constitue un élément fondamental de bonne gouvernance et de bonne gestion, ces évaluations permettant au Secrétariat du F-OMD d'appuyer la mise en œuvre des programmes en cours, tout en rendant compte des résultats obtenus.

Les travaux de l'évaluation serviront en outre à dégager un certain nombre de conclusions préliminaires et d'enseignements utiles tirés de l'expérience du programme conjoint s'agissant des moyens de prévenir les conflits et la violence communautaire dans un contexte général difficile.

2. Les objectifs de l'évaluation

Comme définit dans les Termes de Référence, la présente évaluation à mi-parcours a pour objectif d'ensemble d'améliorer la mise en œuvre du programme conjoint durant sa seconde phase. Elle vise également à améliorer la compréhension des bonnes pratiques éventuelles du programme de manière à ce qu'elles puissent inspirer d'autres programmes ou pour servir de base à un échange des connaissances. Plus spécifiquement, cette évaluation cherchera à :

- Apprécier la qualité de la conception du programme et la cohérence interne des interventions aux vues des besoins des groupes cibles ainsi que sa cohérence avec le PNUAD, les stratégies nationales de développement et les objectifs du Millénaire pour le développement, tout en appréciant le degré d'appropriation nationale
- Comprendre le modèle d'opération du programme pour évaluer l'efficacité de ses processus de planification, de coordination, de gestion et d'utilisation des ressources. Ce faisant, l'évaluation cherchera à identifier quels ont été les facteurs de succès, ou au contraire les facteurs limitants, notamment en lien avec l'initiative des Nations Unis « Unis dans l'action ».
- Déterminer l'efficacité du programme et sa contribution à la réalisation des objectifs du volet thématique *Prévention des conflits et consolidation de la paix* ainsi qu'à celle des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau local.

5. L'approche d'ensemble de l'évaluation et plan de travail

L'évaluation sera conduite par une consultante indépendante, sous la supervision générale du Secrétariat du F-OMD et avec l'appui local de la Cellule d'Exécution du programme.

Tout au long de ses travaux, l'évaluation adoptera une attitude constructive et consensuelle dans l'identification des problèmes et la recherche de solutions. La présente note méthodologique servira de cadre général de référence et l'évaluation s'attachera à répondre à chacune des questions détaillées présentées au chapitre suivant.

Au cours de ses travaux sur le terrain, l'évaluation mettra en œuvre des processus participatifs de recueil d'information avec consultation individuelle, ou de groupe, de toutes les parties prenantes du programme conjoint, ainsi que d'autres informateurs clés. Tout au long de ses travaux, l'évaluation s'attachera en outre à veiller à l'exactitude de l'information recueillie en croisant, autant que faire se peut, les sources d'information et les témoignages.

Les travaux seront réalisés selon le plan de travail général suivant :

Revue documentaire. Après une période d'étude et d'analyse des rapports et données existantes se référant au programme conjoint, au contexte Haïtien (notamment post-tremblement de terre) et à la question de la sécurité dans le pays, une visite de 10 jours sera organisée sur place du 21 novembre au 2 décembre 2011.

Rencontres à Port-au-Prince. La mission cherchera à rencontrer tous les acteurs clés, notamment le personnel des agences des Nations Unies participantes, des institutions gouvernementales ou étatiques associées à la mise en œuvre (notamment au sein des ministères clés, de l'Observatoire national et de la police), les acteurs de la société civile, ONGs et organisations communautaires concernées (notamment les organisations de femmes et de jeunes, et les organisations communautaires impliquées dans la mise en œuvre) et les institutions et les autorités locales (notamment les maires et la police locale). Si possible et si besoin est, l'évaluation cherchera également à contacter d'autres agences ou acteurs non encore impliqués dans la mise en œuvre, mais mettant en œuvre des activités similaires.

Visites sur le terrain. Après un briefing par le Groupe de référence de l'évaluation, la consultation à Port-au-Prince des principaux acteurs et parties prenantes occupera les premiers jours de la mission, avant que des visites ne soient organisées sur le terrain dans deux villes préalablement sélectionnées. Ces visites, en plus d'apprécier la qualité des interventions et réalisations, permettront de rencontrer le plus grand nombre possible de bénéficiaires, lors d'entretiens individuels ou de groupe, ainsi que tous les acteurs locaux de mise en œuvre.

Débriefing et ébauche du rapport préliminaire. Vers la fin de la mission, un débriefing sera organisé à Port-au-Prince au cours duquel les principales conclusions et recommandations de l'évaluation seront présentées et discutées avec toutes les parties prenantes, et consignées dans des minutes. Ces travaux serviront de base à la préparation du rapport d'évaluation préliminaire, qui sera remis au Secrétariat de Fonds MDG le 16 décembre 2011, pour revue par les membres du Groupe de référence de l'évaluation.

3. Les principales dimensions pour l'analyse

L'évaluation s'attachera à apprécier la pertinence du programme conjoint, l'efficacité et l'efficacé des processus de sa mise en œuvre, ainsi que la qualité des réalisations et leurs perspectives de pérennité, ainsi que le niveau d'appropriation par les acteurs nationaux et locaux. Plus précisément, l'évaluation cherchera à répondre aux grandes questions suivantes.

a. Qualité et pertinence de l'intervention

Pertinence de la conception. L'évaluation appréciera si la conception du projet et sa stratégie d'intervention, tels que définies initialement, semblaient pertinentes au regard de la problématique posée, et si elles le demeurent aujourd'hui au regard de l'évolution du contexte, en particulier au regard de la situation post-tremblement de terre. En d'autres termes, l'évaluation répondra à la question de savoir si les activités prévues dans le cadre du programme semblent de nature à permettre la réalisation de ses objectifs:

- Les objectifs du CPSC sont-ils clairs et cohérents et ses groupes cibles sont-ils clairement identifiés? Ces objectifs sont-ils réalistes? Sont-ils alignés avec les OMDs en général, et ceux du F-OMDs en particulier? Sont-ils bien alignés avec les nouvelles stratégies des bailleurs de fonds du pays? (notamment avec la « *Déclaration de Paris sur l'engagement en Haïti 2011* » et le *Cadre stratégique intégrés des NU pour Haïti 2010-2011*)
- Le document de projet identifie-t-il clairement les problèmes à résoudre, ainsi que leurs causes? Les mesures définies initialement semblaient-elles pertinentes et suffisantes pour atteindre les objectifs fixés? Les problèmes à régler et leurs causes sont-ils toujours les mêmes aujourd'hui? Le programme tient-il compte des particularités et des intérêts spécifiques des femmes et des hommes dans les domaines d'intervention? De ceux des jeunes?
- Le document de projet identifie-t-il clairement le contexte plus général d'intervention, tel que le cadre socio-économique, culturel et politique, ainsi que les mesures visant à surmonter

d'éventuels obstacles extérieurs? Dans quelle mesure la stratégie d'intervention a-t-elle été adaptée aux zones d'intervention dans lesquelles elle est mise en œuvre ? Cette stratégie d'intervention est-elle toujours pertinente aujourd'hui?

- Le document de projet identifiait-il clairement les processus de mise en œuvre, de coordination et de gestion, avec une description claire des responsabilités de gestion et de contrôle ? Ces mécanismes sont-ils toujours adaptés, notamment au regard de la situation post-tremblement de terre et des difficultés logistiques? Le document de projet identifiait-il clairement les synergies à établir entre les agences, d'une part, et entre le programme conjoint et d'autres programmes nationaux?
- Dans quelle mesure les objectifs sont-ils toujours adaptés aux besoins et aux intérêts de la population ciblée et de l'ensemble de la population, en particulier au regard de la situation post-tremblement de terre? La réorientation de certaines activités de novembre 2011, suite au tremblement de terre, a-t-elle été pertinente et suffisante?

Qualité du système de suivi. L'évaluation appréciera la qualité du système de suivi et d'évaluation tel que préalablement défini, notamment en répondant aux questions suivantes : Le cadre logique du programme est-il clair et cohérent? Le document de projet identifie-t-il clairement la logique d'intervention et la chaîne des résultats attendus? Les indicateurs de suivi initialement envisagés dans le document de projet étaient-ils pertinents pour permettre un bon suivi des activités et des résultats attendus du programme? Le cadre logique et ses indicateurs a-t-il été modifié en cours de route, et si oui, quel a été le rôle du F-OMDs dans ce processus?

Appropriation de la conception. L'évaluation tentera d'apprécier si le processus de conception du programme a été suffisamment participatif pour permettre un degré suffisant d'appropriation par les acteurs nationaux et locaux et leur implication active dans la phase de mise en œuvre :

- Dans quelle mesure les autorités nationales et locales et tous les acteurs nationaux ont-ils été consultés et impliqués au stade initial de la conception; puis au moment de la revue de la conception du projet réalisée en novembre 2010?
- Dans quelle mesure les objectifs et les stratégies d'intervention du programme conjoint correspondaient-ils aux principaux plans, programmes et politiques nationales au moment de sa conception? Qu'en est-il aujourd'hui?

b. Qualité des processus de mise en œuvre

L'évaluation s'attachera à apprécier la qualité de tous les processus établis pour la mise en œuvre du programme, tels que les processus de gestion, de planification, de coordination, de suivi et l'évaluation ou de communication, ainsi que tous les processus décisionnels, de façon à évaluer leur efficacité. Ce faisant, l'évaluation tentera d'identifier les obstacles éventuels ou facteurs d'inefficacité et proposera des mesures visant à les dépasser.

Efficacité de la mise en œuvre: L'évaluation appréciera la mesure dans laquelle toutes les ressources (financières, humaines, matérielles, en temps) ont été mobilisées de façon rationnelle et efficace :

- **Gestion :** Dans quelle mesure le modèle de gestion du programme (entre autres : les instruments; les ressources économiques, humaines et techniques; la structure organisationnelle; le flux d'information; le processus décisionnel de gestion) contribue-t-il à l'obtention de résultats de qualité ? Quels sont les principaux obstacles à la gestion rationnelle de tous les intrants et les ressources du programme? Des mesures plus efficaces et plus appropriées ont-elles été rendues nécessaires depuis le démarrage, notamment en réponse au tremblement de terre?
- **Coordination :** Dans quelle mesure les organisations participantes coordonnent-elles leurs actions entre elles, avec le gouvernement et avec la société civile ? Les outils et processus internes de communication sont-ils propices à la bonne coordination inter-agences? Y a-t-il des

mécanismes de coordination efficaces pour éviter de surcharger les homologues, la population et les acteurs participant à l'intervention ? Y a-t-il une bonne communication inter-agences? Les différentes agences et institutions participantes partagent-elles entre elles leurs méthodes de travail, instruments financiers?

- **Planification** : Quels sont les mécanismes et processus suivis pour la planification des activités au niveau communautaire? Quels sont les mécanismes mis en place pour garantir la participation des populations au processus de planification? Quelle est la qualité du Plan de travail annuel et pluriannuel? Sont-ils suivis? Quelle est la qualité du processus suivi pour la préparation des Plans de prévention contre la violence? Qualité des plans eux-mêmes?
- **Calendrier d'exécution** : La cadence d'exécution du programme est-elle adéquate pour permettre l'atteinte des tous les résultats attendus d'ici à la fin du programme? Comment les diverses composantes du programme s'articulent-elles entre elles ? Quelles ont été les conséquences du tremblement de terre sur l'avancée des travaux? Le retard est-il rattrapable? L'extension d'un an de la durée de vie du programme sera-t-elle suffisante pour que toutes les activités soient réalisées à temps?
- **Exécution budgétaire** : La totalité des fonds sera-t-elle utilisée d'ici à la fin du programme? Y a-t-il eu des retards dans la réception des fonds par les agences participantes? Le niveau d'exécution budgétaire est-il similaire entre chaque agence? Quelles sont les mesures éventuelles à prendre afin d'éviter les retards dans la réception et l'utilisation des fonds par chaque agence?
- **Suivi et évaluation** : Les données collectées permettent-elles un bon suivi du programme et sont-elles collectées avec la fréquence requise? Permettent-elles d'alimenter la base de données du volet thématique du F-OMDs (contenant une dizaine d'indicateurs types)? Pourra-t-on quantifier, à sa clôture, l'impact du programme conjoint ? Si non, quelles sont les mesures à prendre?
- **Communication et partage des connaissances** : Le programme est-il à même de générer des enseignements utiles en matière de prévention de la violence? Dispose-t-il des outils et de la stratégie nécessaire? Le programme a-t-il bénéficié de l'expérience d'autres programmes conjoints similaires, notamment financés par le F-OMDs dans d'autres pays? De quelle manière peut-on améliorer encore la coordination de tous les acteurs?

Appropriation des processus : L'évaluation appréciera le niveau général d'implication des institutions et acteurs nationaux et locaux dans les processus de gestion du programme, tout en évaluant l'appui politique dont il dispose (en particulier en relation avec la nouvelle administration du pays).

- Dans quelle mesure les populations cibles et les participants se sont-ils appropriés le programme et assument-ils un rôle actif dans sa mise en œuvre ? Quels sont les modes et processus de participation au niveau communautaire? De quelle manière peut-on améliorer la participation active de tous les acteurs?
- Dans quelle mesure des ressources nationales publiques/privées et/ou des homologues nationaux publics/privés ont-ils été mobilisés pour contribuer à la réalisation de l'objectif du programme et à la production des résultats?
- Quelle perception les acteurs du nouveau gouvernement en place ont-ils du programme? Le programme est-il susceptible de recevoir l'appui politique nécessaire pour sa bonne exécution durant la deuxième phase d'exécution, ainsi qu'à moyen et plus long terme?

c. Qualité et durabilité des résultats obtenus

Efficacité de la mise en œuvre : L'évaluation appréciera la mesure dans laquelle tous les résultats attendus ont été produits et si le programme parviendra à atteindre tous les objectifs escomptés d'ici à la fin de la période de mise en œuvre :

- **Atteinte et qualité des résultats :** Quels ont été les résultats obtenus jusqu'à présent? Les résultats et réalisations du programme sont-ils de qualité et conformes aux attentes? Le calendrier prévu pour les résultats est-il respecté? Le programme a-t-il su s'adapter au contexte externe exceptionnel de janvier 2010? Qui sont les principaux bénéficiaires directs et indirects (désagregés par sexe, âge et provenance géographique) du programme et ces groupes cibles sont-ils conformes aux attentes du document de projet? Quels sont les facteurs qui contribuent aux progrès, ou qui retardent, l'obtention des résultats attendus et effets escomptés? Le programme possède-t-il des mécanismes de suivi et d'évaluation adéquats lui permettant de suivre les activités, vérifier la qualité des résultats et le respect du calendrier? Le programme est-il susceptible d'atteindre tous les résultats et tous les objectifs d'ici à la fin de la période de mise en œuvre?
- **Impact et synergies :** Dans quelle mesure et de quelle manière le programme conjoint contribue-t-il à la réalisation des OMDs au niveau local et national? Dans quelle mesure le programme contribue-t-il à la réalisation des objectifs fixés pour le volet thématique du F-OMD et de quelle manière? Y a-t-il une bonne exploitation des synergies possibles entre les diverses activités du programme, d'une part, et entre les entre le programme et les autres programmes des NUs et de la coopération espagnole en Haïti d'autre part. De quelle manière le programme conjoint a-t-il contribué à la résolution de la question de l'emploi des jeunes et du phénomène de migration? Le programme a-t-il fait avancer la compréhension générale du phénomène de la violence et des conflits sociaux, de leurs causes et des mesures à mettre en œuvre pour leur prévention?
- **Mesure des résultats et partage des connaissances :** Le programme possède-t-il des mécanismes de suivi et d'évaluation adéquats lui permettant de suivre les effets du programme sur les bénéficiaires et d'en mesurer quantitativement et qualitativement l'impact? De quelle manière le programme a-t-il formulé des mesures novatrices pour apporter des solutions aux problèmes? La mise en œuvre du programme a-t-elle mis en lumière des exemples de bonnes pratiques éventuellement transférables à d'autres programmes, notamment en matière de prévention de la violence et des conflits sociaux? Le programme a-t-il une stratégie pour la génération et le partage des connaissances?

d. Durabilité des résultats

L'évaluation s'attachera à apprécier la probabilité que les réalisations du programme, et son impact, seront durables dans le temps au niveau local comme national. Ce faisant, l'évaluation prendra en compte la pérennité institutionnelle, financière,

- **Durabilité générale :** Les conditions nécessaires pour assurer la durabilité des effets du programme conjoint à court, moyen et long terme sont-elles en place? Dans quelle mesure les visions et les actions des partenaires s'inscrivent-elles dans la ligne du programme conjoint ou en divergent-elles? Le programme est-il apprécié des populations bénéficiaires? Comment peut-on améliorer la gouvernance du programme afin d'accroître les perspectives de pérennité?
- **Pérennité institutionnelle :** Le programme est-il appuyé par les institutions nationales et locales? Ces institutions sont-elles elles-mêmes pérennes sur le plan institutionnel et financier? Ces institutions possèdent-elles des capacités dans les domaines techniques et en matière de leadership et manifestent-elles la volonté de continuer de coopérer avec le programme et de le reproduire? Y a-t-il eu création ou renforcement des capacités opérationnelles des partenaires nationaux et locaux? En particulier, quelles sont les perspectives de pérennité de

l'Observatoire national appuyé par le programme? Le programme est-il susceptible, à terme, d'influencer les politiques nationales de prévention de la violence, ou celles des partenaires?

- **Pérennité financière** : Les partenaires du programme possèdent-ils des capacités financières suffisantes pour appuyer les réalisations du programme après sa clôture?
- **Durabilité technique** : La durée du programme est-elle suffisante pour permettre à toutes les activités d'être terminées à temps et suffisamment installées pour perdurer dans le temps ? Le renforcement des capacités techniques des acteurs nationaux et locaux est-il susceptible de perdurer? Les approches suivies par le programme (comme les méthodes de sensibilisation, planification participative, etc.) sont-elles bien comprises et maîtrisées par les intervenants locaux?

6. L'approche méthodologique

a. Outils de collecte des données

Comme décrit plus haut, l'évaluation adoptera une approche participative pour la collecte des données et des informations qui permettront d'apprécier les résultats obtenus et les obstacles à la bonne mise en œuvre du programme, en vue de la recherche d'un consensus autour des éventuelles mesures correctives à adopter.

Après la revue documentaire qui a servi de base à la préparation du présent rapport préliminaire (voir la liste détaillée de la documentation consultée à l'Annexe 4), les méthodes suivantes seront utilisées à Port-au-Prince et dans les villes visitées :

Entretiens avec les informateurs clés : Cette méthode d'entretien à questions ouvertes et semi-structuré mené auprès d'acteurs et informateurs clés sera utilisée pour obtenir une compréhension approfondie sur des aspects qualitatifs précis. Cette méthode sera aussi utilisée pour trianguler l'information collectée par d'autres méthodes ou lorsque des conditions de confidentialité seront requises. Ce type d'entretien permet généralement d'obtenir des suggestions et recommandations utiles ou de générer des idées nouvelles.

Les informations recueillies par cette méthode seront néanmoins analysées et interprétées avec précaution, en tenant compte du risque de biais dans les opinions ou de non-représentativité des vues d'une population plus large.

Entretiens de groupe : Cette méthode permettra de recueillir les vues, perceptions et les idées de groupes d'informateurs qui ont quelque chose en commun, qui proviennent de contextes ou groupes socio-économiques similaires (par exemple des groupes de jeunes ou de femmes) ou qui jouent un rôle identique dans la mise en œuvre du programme (par exemple des employés d'un centre communautaire, des chefs communautaires, des maires, etc.). Ces entretiens seront structurés autour d'un nombre limité de questions préalablement définies⁵¹ et qui serviront de base à la stimulation de la discussion et des échanges de points de vue.

Pour qu'ils soient suffisamment représentatifs, on considère qu'il faut mener entre 3 et 4 entretiens avec le même type de groupe pour produire des résultats valides. L'évaluation tentera donc au maximum de respecter ce principe, dans la limite du temps imparti pour les visites de terrain. Lors des entretiens de groupe, il conviendra aussi de bien faciliter le processus pour éviter que quelques individus plus vocaux mobilisent la parole. Cette méthode ne semble pas en outre recommandée pour le recueil d'informations auprès des victimes de violence et l'on privilégiera pour ces dernières d'autres méthodes.

Observation directe : Cette méthode consistera simplement à visiter le plus grand nombre de sites d'intervention possible afin de se rendre compte de la qualité, de l'état et du niveau d'utilisation

⁵¹ En cours d'élaboration, les guides d'entretien seront disponibles lors du démarrage des travaux sur le terrain.

des infrastructures et autres réalisations physiques, tout en s'attachant à apprécier le contexte général et immédiat de la mise en œuvre.

Enquêtes quantitatives : Faute de temps sur le terrain, l'évaluation ne sera pas en mesure de conduire les enquêtes qui permettraient d'apporter des éléments plus quantitatifs à l'analyse (par exemple pour mesurer le degré de satisfaction des bénéficiaires). Elle s'attachera néanmoins à collecter auprès des acteurs nationaux et locaux le plus d'informations quantitatives possible, notamment pour mesurer l'impact des interventions. L'évaluation formulera également les recommandations nécessaires à permettre que les données nécessaires à l'évaluation quantitative et qualitative de l'impact du programme soient disponibles lors de la réalisation de l'évaluation finale.

b. Calendrier de la mission

L'Équipe de l'Unité d'Exécution, en préparation de l'évaluation, a préparé le programme provisoire détaillé ci-après. Le choix des deux villes retenues a été effectué en tenant compte du temps imparti et des difficultés logistiques, ainsi qu'en fonction des deux critères suivants : deux villes permettant de visiter des activités réussies et des réalisations plus problématiques.

Annexe 7 - Programme la mission d'évaluation

DATE	JOUR	VILLE	RENDEZ-VOUS	PARTICIPANTS
21-Nov-11	JOUR 1	PAP	Arrivée du consultant Maria DONNAT	N/A
			réunion initiale avec l'équipe du programme conjoint	MM/JWM/CF/VB
			réunion logistique et programmatique avec l'Unité d'Exécution	
22-Nov	JOUR 2	PAP	réunion avec le groupe de référence	Groupe de Reference
			réunion avec Claude Mane DAS, Gestionnaire de l'Observatoire National de la Violence et de la Criminalité (ONAVC) et M. Vernet HENRY, Recteur de l'UEH	MM/JWM
			réunion avec Barbara Laurenceau, Conseillère Genre senior du PNUD	
			réunion avec Jessica Faieta, Directrice Principale du PNUD / Marc-André France, DCD	
			réunion avec le Bureau du Coordonnateur Résident	MM
23-Nov	JOUR 3	PAP	rencontre avec Haiti Tchaka Dance, Direction Général, Daphnis Jacques Jérôme	
			visite du Camp Corail avec accompagnement PNUD et OIM	
			rencontre avec le Maire de Croix des Bouquets	
			rencontre avec l'AECID - Rosa Santrich	
24-Nov	JOUR 4	CAYES	départ pour les CAYES (5 heures de route)	
			réunion avec les autorités locales des CAYES (mairie et directions départementales MTPTC/MCFDF/MJSAC)	
			Rencontre avec l'ONG de femmes GADES	
25-Nov	JOUR 5	CAYES	visite des projets de réhabilitation avec le sous bureau d'IOM et rencontre des comités de quartiers et point focal MTPTC	MM
			participation aux activités du 25 novembre 2011 (journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes)	MM
26-Nov	JOUR 5	CAYES	visite des projets de réhabilitation avec le sous bureau d'IOM et rencontre des comités de quartiers	MM
			participation aux activités du 25 novembre 2011 (journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes)	MM
27-Nov	JOUR 6	PAP	RETOUR VERS PORT-AU-PRINCE	MM
28-Nov	JOUR 6	PORT-DE-PAIX	depart pour PDP (helicoptered)	
			visite du centre d'écoute de Port-de-Paix - MOFAP	
			visite des projets de réhabilitation d'OIM et rencontre des comités de quartier	
29-Nov	JOUR 7	PORT DE PAIX	rencontre avec les autorités locales	
			visite des projets sur le terrain (ONG femmes / projets HIMO/ places communautaires)	
30-Nov	JOUR 8	PDP / PAP	retour Port-au-Prince	
1-Dec	JOUR 8	PAP	debriefing Groupe Reference	
			debriefing Nigel Fisher / Jessica Faieta/ Marc-Andre Franche	
2-Dec	JOUR 9	PAP	départ	

Composition du nouveau gouvernement

Le nouveau Premier Ministre a enfin pu procéder à la lecture de l'énoncé de la politique générale de son gouvernement devant les sénateurs, réunis en séance. Le cabinet ministériel du gouvernement Martelly-Conille, est composé de 18 ministères.

La composition du cabinet ministériel du gouvernement Martelly-Conille soumise aux parlementaires comprend les personnalités suivantes :

- Ministre des Affaires Sociales et du Travail – François Richel LAFAILLE
- Ministre de l'Agriculture des ressources naturelles et du Développement Rural – Agr. Hébert DOCTEUR
- Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes – Laurent LAMOTHE
- Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des relations avec le Parlement – Ralph Ricardo THEANO
- Ministre du Commerce et de l'Industrie – Pr. Wilson LALEAU
- Ministre de l'Économie et des Finances – André Lemerrier GEORGES
- Ministre à la Présidence chargé des Haïtiens vivant à l'étranger – Daniel SUPPLICE
- Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Territoriales et de la Défense Nationale – Thierry MAYARD-PAUL
- Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique – Me. Josué PIERRE-LOUIS
- Ministre de l'Environnement – Joseph Ronald TOUSSAINT
- Ministre de la Santé Publique et de la Population – Florence Duperval GUILLAUME
- Ministre à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes – Yanick MEZIL
- Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique – René Jean ROOSEVELT
- Ministre de la Culture et de la Communication – M. Choiseul Henriquez
- Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle – Réginald PAUL
- Ministre du Tourisme – Stéphanie BALMIR VILLEDROUIN
- Ministre des Travaux Public, Transports, Énergie et Communications – Ing. Jacques ROUSSEAU
- Ministère de la Planification et de la Coopération Externe – Ingénieur Jude Hervé DAY

Sur les 18 ministres, on retrouve 15 hommes et 3 femmes (Yanick Mézil, Ministre à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes, Stéphanie Balmir Villedrouin, Ministre du Tourisme et Florence Duperval Guillaume, proche de la Première Dame et Ministre de la Santé Publique et de la Population). La présence féminine dans la composition du gouvernement Martelly-Cornille étant donc de 16,7%.